

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12634 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine · JEUDI 12 SEPTEMBRE 1985

Pinochet : douze ans, ça suffit...

Le général Pinochet, au pouvoir depuis septembre 1973, a célébré à sa manière musclée le douzième anniversaire du coup d'Etat militaire qui a renversé le régime d'Unité populaire de Salvador Allende. Il a encore renforcé les mesures d'exception et déclaré le Chili en « état de perturbation de la paix intérieure ».

Couvre-feu plus rigoureux, détention pendant trois semaines des personnes appréhendées dans des lieux « autres que les prisons », interdiction des réunions publiques et de toute nouvelle publication, expulsion sans justification des citoyens indésirables, relégation dans l'extrême sud ou l'extrême nord du pays pendant trois mois des contestataires : toutes ces mesures, publiées au « Journal officiel » du mardi 10 septembre, sont valables pendant les six prochains mois.

Après les graves incidents de la dernière « protesta », organisée le 4 septembre par le Commandement national des travailleurs (de tendance démocrate-chrétienne) et qui ont fait au moins dix morts, le général reste sourd aux appels profonds de la nation chilienne en faveur d'une restauration des libertés démocratiques. Imperturbable, apparemment sûr de lui et de son rôle messianique, persuadé d'être le chevalier sans peur et sans reproche qui défend presque seul l'Occident chrétien, contre l'hydre du communisme international, il donne à tous l'impression d'être animé d'une foi sans faille. Il ne connaît qu'une règle, la force, pour répondre aux revendications de plus en plus pressantes de la société civile, qui réclame une transition démocratique. « La Russie n'a jamais perdu une guerre, mais au Chili elle a été battue », a-t-il répondu à une délégation d'officiers supérieurs qui souhaitaient connaître ses intentions après 1989.

Aux termes de la Constitution de 1980, le mandat légal du général prend fin en effet en 1989. Mais rien ne lui interdit de briguer un nouveau mandat de huit ans qui lui permettrait de se maintenir au pouvoir jusqu'en 1997. Une perspective qui horrifie les dirigeants d'une opposition multiforme et encore divisée, mais au moins d'accord sur ce thème central : douze ans, ça suffit. Une hypothèse qui inquiète également certains, et non des moindres, chefs d'une armée formée à la prussienne, très disciplinée, mais consciente qu'il devient délicat de gouverner seule face à l'immense majorité de l'opinion publique.

La plate-forme de transition démocratique approuvée par les dirigeants de l'opposition modérée, disposés à négocier avec le régime, a l'aval de l'Eglise catholique, maintenant ouvertement hostile au général Pinochet. Cette prise de position, qui s'explique par la détérioration croissante des droits de l'homme au Chili, modifie très sensiblement le rapport de forces. De plus en plus isolé à l'intérieur et ne pouvant plus guère compter que sur le soutien des centurions et des policiers impliqués dans de révoltants crimes politiques, le chef de l'Etat doit également affronter les mises en garde, fermes encore que discrètes, du département d'Etat américain, lequel souhaite une évolution démocratique et pacifique. Ce sont là bien des signes de défiance : mais il en faudrait davantage, « a priori », pour entamer les certitudes du maître de Santiago.

EN SE RENDANT A KOUROU ET A MURUROA

M. Mitterrand entend affirmer les intérêts stratégiques de la France

M. François Mitterrand doit se rendre le vendredi 13 septembre à Mururoa, atoll du Pacifique sud sur lequel ont lieu les essais nucléaires français, après une escale à Kourou, en Guyane, où il doit assister au lancement d'une fusée Ariane.

Ce voyage-surprise, au cours duquel le chef de l'Etat doit réunir les ambassadeurs et les représentants civils et militaires de la République dans la zone du Pacifique sud, a pour objet d'y réaffirmer la présence et la permanence des intérêts stratégiques de la France.

Décidément, M. Mitterrand apprécie les voyages-surprises, surtout lorsqu'ils sont censés être symboliques et qu'ils interviennent dans un contexte, national ou international, où il est nécessaire de frapper l'opinion, quitte à la déranger.

Ainsi, en octobre 1982, quand le président de la République, chef des armées, s'est rendu en un éclair au Liban, s'incliner devant les parachutistes français victimes d'un attentat particulièrement sanglant contre leur camp du Drakkar.

Ainsi, encore, en janvier 1985, lorsque le chef de l'Etat a soudainement débarqué à Nouméa pour y entendre, durant quelques heures, toutes les communautés face à face en Nouvelle-Calédonie. Ainsi, enfin, en cette fin de semaine, avec ce périple aux antipodes pour, d'abord, assister à un tir de la fusée Ariane de sa base de Kourou, en Guyane, et, ensuite, présider à Mururoa (l'atoll aux bombes nucléaires) un comité de coordination des ambassadeurs, conseillers civils et attachés militaires français dans les pays du Pacifique sud.

M. Mitterrand sera entouré de MM. Charles Hernu, ministre de la défense, et Hubert Curien, ministre de la recherche et de la technologie.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite et nos autres informations page 6.)



UNE INITIATIVE INATTENDUE

Mme Dufoix relance la réforme des hôpitaux

Mme Georgina Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a décidé de mettre en application dans de très brefs délais la départementalisation des hôpitaux. M. Jean Terquem, conseiller d'Etat, a été chargé le mardi 10 septembre de « promouvoir la mise en œuvre de cette réforme », que l'on croyait quasiment enterrée.

Beaucoup plus vaste que les services hospitaliers actuels, le département regroupera soit des activités de même nature (par exemple, plusieurs unités de cardiologie ou de cancérologie), soit des activités complémentaires (une unité de rhumatologie, de radiologie, de rééducation fonctionnelle...).

A sa tête, le département aura un chef élu pour quatre ans et dont la mission et les prérogatives seront précisées dans le décret.

La procédure d'élection des chefs de département sera la même que celle qui figurait dans le décret de décembre 1984, les électeurs seront donc répartis en 4 collèges : celui des praticiens hospitaliers à plein temps, celui des praticiens hospitaliers à temps partiel, celui des attachés et enfin, s'il y a lieu, celui des sages-femmes. Le chef de département présidera le conseil de département chargé de veiller au bon fonctionnement de cette structure.

L'homme qui a la charge de remettre en selle cette importante réforme, le docteur Jean Terquem, est un chirurgien de soixante-deux ans, socialiste, président de la commission statutaire nationale des médecins hospitaliers. Il fut l'un des cinq médiateurs chargés au printemps de 1983 de désamorcer le conflit des internes et chefs de clinique.

Le mardi 10 septembre, au cours d'une conférence de presse, il a été on ne peut plus catégorique : dès vendredi prochain ses propositions – en clair, le texte définitif du décret du 19 décembre 1984 – seront sur le bureau de Mme Georgina Dufoix.

FRANCK NOUCHI.

(Lire la suite page 19.)

M. Philippe Essig remplace M. André Chadeau à la SNCF

(Lire page 22)

LE DÉBAT ÉLECTORAL EN SUÈDE

Les « bourgeois » contre l'Etat-providence

De notre correspondant ALAIN DEBOVE

Des élections législatives auront lieu en Suède le dimanche 15 septembre. Au cœur du débat électoral : les attaques de l'opposition conservatrice contre la politique fiscale de l'Etat-providence, incarné par M. Palme.

Stockholm. – « Liberté » ; depuis le début de l'année, il n'est pas de débat électoral ou politique en Suède sans que le mot soit prononcé dix ou vingt fois. *« Liberté pour la Suède ! »* Sommes-nous dans une démocratie populaire ? Les droits de l'homme sont-ils menacés ? Glisse-t-on insidieusement vers le collectivisme et le totalitarisme ? Apparemment non, puisque tous les chefs de parti, à droite comme à gauche, s'accordent à dire que la Suède est *« un pays démocratique où il fait bon vivre »*.

En période électorale, les excès sont courants et permis, et les Suédois semblent s'en donner à cœur joie ! Il faut constater cependant que cette discussion sur la liberté n'est en rien philosophique. D'ailleurs, il y a belle lurette ici que les intellectuels de gauche, déçus d'une social-démocratie centraliste, conformiste et technocrate observent le silence. Et celà, bien que M. Palme assure que ces élections impliquent un *« choix de société »*.

Les conservateurs, les libéraux et les centristes, qui forment le bloc « bourgeois », dénoncent plus ou moins vigoureusement l'ampleur du secteur public, l'emprise d'un Etat tout-puissant sur la santé publique, la famille et l'éducation, la pression fiscale, qui restreint la marge de manœuvre de l'individu de plus en plus dépendant des allocations et la place prise par les organisations et les tendances corporatistes.

« Touche pas à mon revenu ! » Les étudiants conservateurs pastichent le slogan de SOS-Racisme, dont le badge est porté par soixante mille Suédois – dont M. Palme. *« Pas plus de 50 % d'impôt ! », « Le travail doit rapporter ! »*, réclament les affiches libérales. Une fois de plus, les impôts sont au centre de la campagne électorale. Par le biais d'une redoutable progressivité et d'une juste redistribution, le système fiscal suédois voulait niveler les revenus nets. Dans une certaine mesure, il y est parvenu, mais une vaste panoplie de dégrèvements permet à la plupart des « riches » de s'en sortir à bon compte.

Ce souci de justice « millimétrique » a entraîné un contrôle de plus en plus strict de l'administration qui se livre à une chasse effrénée aux fraudeurs présumés, de préférence les « petits contribuables », qui sont tenus de prouver leur innocence.

Deux cas spectaculaires ont été abondamment cités pendant la campagne électorale.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

Responsabilité

Un bateau coule, le capitaine doit mourir aussi, comme le fit celui du Titanic. *Un avion s'écrase, le commandant de bord en réchappe rarement. Des trains ont déraillé, le patron de la SNCF a sauté. Normal.*

C'est pour assumer, comme l'a écrit M. Chadeau à son ministre, la « responsabilité objective » des accidents de l'été (quatre-vingt-quatre morts). Il faut bien que quelqu'un paie pour exorciser la peur collective.

Mais pour les accidents de la route et leur effrayant bilan (douze mille morts par an) qui trinquera ? Personne, car la « responsabilité objective » est tellement diluée que nous devrions tous démissionner.

BRUNO FRAPPAT.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

« Le Pouvoir du mal »

Tourné en France, le nouveau film de Krzysztof Zanussi sort à Paris. Yvonne Baby a rencontré le réalisateur polonais à Venise.

« Recherche Susan désespérément »

La comédie américaine d'antan et ce qui change aujourd'hui à New-York. Un film à malices, et Madonna, la star en liberté.

Barcelone-Paris

1870-1970, un siècle d'échanges Nord-Sud. Le voyage de peintres et de sculpteurs en quête d'identité, de liberté.

(Pages 9 à 16)

LIRE

étranger

EUROPE

APRÈS LES VIOLENTES ÉMEUTES DE BIRMINGHAM

Le ministre britannique de l'intérieur a été accueilli à coups de pierres par les manifestants

Des affrontements sporadiques entre la police et des groupes de jeunes gens se sont poursuivis mardi soir et mercredi matin 11 septembre à Birmingham, séquelles des violentes émeutes qui ont secoué le quartier de Handsworth dans la nuit de lundi à mardi.

Selon la police, le bilan des incidents s'établit à deux morts, et non trois comme l'indiquaient des informations antérieures.

Mardi après-midi, le ministre de l'intérieur, M. Douglas Hurd, a été accueilli à coups de pierres par les manifestants et a dû se réfugier dans un fourgon de police qui l'a aussitôt conduit hors du quartier « chaud » de Handsworth.

A Londres, où les titres et les commentaires de la presse témoignent du choc ressenti par l'opinion, le premier ministre, Mme Thatcher, a qualifié les émeutes d'« effroyables » et invité les responsables locaux à tout faire pour en éviter la répétition.

La police en accusation

De notre envoyé spécial

Birmingham. – Une caisse enregistreuse gît, éventrée, devant les murs calcinés de la boutique où elle faisait valser les chiffres. Aujourd'hui, elle est irrémédiablement bloquée à zéro. Bien malin d'ailleurs qui pourrait dire quel commerce se pratiquait derrière les murs maintenant noircis de ce magasin de Lozells Road, à Handsworth, ce faubourg de Birmingham qui a littéralement explosé dans la nuit de lundi à mardi.

Une odeur âcre de caoutchouc brûlé prend à la gorge dès que l'on s'approche des ruines encore fumantes des maisons dévastées.

Miraculeusement épargné, un « fish and chips » sert de point de ralliement aux badauds de toutes couleurs qui sont venus constater l'étendue des dégâts. Ce soir, il fait des affaires d'or. Le pub d'en face, le Chêne royal, n'a pas eu cette chance. Des planches ont remplacé les vitraux brisés, et les pintes de bière ne sont pas près de couler à nouveau derrière les murs de brique...

La police a hermétiquement bouclé le quartier, ne laissant passer que les voitures de pompiers venus éteindre les derniers foyers d'incendie et les nouveaux, allumés par des petites bandes de casseurs qui ont joué toute la journée au chat et à la souris avec les policiers. Mercredi matin 11 septembre, le bilan de ces nouveaux troubles était d'une centaine d'arrestations et d'une cinquantaine de boutiques saccagées. Mais ce ne sont là que les derniers soubresauts d'une crise de violence aussi brève que brutale, qui a laissé Birmingham pantois. Handsworth rejoint aujourd'hui Brixton, le faubourg de Londres théâtre des émeutes de 1981, en tant que symbole des « dérapages » de l'Angleterre multiraciale.

Et pourtant, ironie du sort, Handsworth avait vécu le week-end dernier quarante-huit heures de bonheur intercommunautaire qui ne laissaient en rien présager les événements du lendemain.

Plus de cinquante mille personnes, Asiatiques, Antillais ou Britanniques de souche, confondues, avaient célébré le carnaval dans la plus pure tradition de Trinidad, avec calypso, costumes rutilants et smurf. On avait même vu le chef de la police, M. Geoffrey Dear, poser pour la presse locale aux côtés de beautés des îles, couvertes de plumes et de strass.

« C'est la faute... »

James Hunte, conseiller municipal d'origine antillaise et porte-parole de la communauté noire de Handsworth, était aux anges. Pour clore le carnaval, il avait félicité conjointement le public et la police pour la bonne tenue des festivités, et vanté Handsworth comme le modèle des relations harmonieuses entre les communautés.

Aujourd'hui, James Hunte accuse. Cet homme, qui cultive le style de Jesse Jackson, l'ancien candidat noir à la présidence des Etats-Unis, rend le chef de la police responsable des affrontements de lundi soir : « *Les troubles*, dit-il, *auraient pu être évités si la police m'avait écouté et avait relâché le jeune Antillais arrêté pour une légère infraction au code de la route.* »

James Hunte, en effet, sentant que les choses allaient mal tourner, s'était rendu ce soir-là au commissariat pour demander à la police de faire preuve de compréhension. En vain...

Il va plus loin, puisqu'il met en cause le style musclé de Geoffrey Dear : « *Ces descentes de police intempestives dans le quartier, sous le prétexte de la lutte contre la drogue, ont détruit les bonnes relations interraciales que nous avions mis dix ans à construire* », déplore-t-il, ajoutant que ce même chef de la police porte une lourde part de responsabilité en pratiquant la politique du « *diviser pour régner* », en montant les Antillais contre les Asiatiques, et inversement.

Au petit jeu du « *c'est la faute* », tout le monde a aujourd'hui son mot à dire. « *C'est la faute à la drogue !* », disent les bourgeois de Birmingham retranchés dans leur quartier engazonné. « *C'est la faute au chômage !* », rétorquent les travailleurs sociaux et les ecclésiastiques qui fréquentent quotidiennement Handsworth et qui voient la moitié de la population désœuvrée. « *C'est la faute à pas de chance !* », conclut, pour sa part, le chef de la police, qui n'a sur les émeutes qu'un regard froidement technique de spécialiste du maintien de l'ordre. Pour lui, tout cela était totalement imprévisible.

LUC ROSENZWEIG.

URSS

M. Gorbatchev a présenté un tableau plutôt optimiste de l'agriculture

De notre correspondant

Moscou. – M. Gorbatchev ne craint-il pas de lasser ? Il serait intéressant de savoir combien de Soviétiques ont écouté jusqu'au bout son discours sur l'agriculture, qui a occupé mardi 10 septembre une heure et quart du journal télévisé du soir, le reste de l'actualité étant ensuite rapidement expédié.

Dans l'esprit de M. Gorbatchev, ce « discours-programme », prononcé samedi 7 septembre à Tselinograd (Kazakhstan), est sans doute le pendant de celui qu'il a tenu le 17 mai dernier, à Leningrad, sur l'industrie. Le secrétaire général fait ainsi passer son message de manière systématique par le biais de ses tournées en province. La grande harangue de Leningrad, la première du genre, avait fait sursauter les Soviétiques du secteur secondaire, qui étaient invités, sur un ton à la fois familier et pressant, à travailler mieux et davantage.

A Tselinograd, au cœur de ces « *terres vierges* » qu'on appelle maintenant « *terres défrichées* », M. Gorbatchev a récidivé en direction du secteur agricole. Mais il en est déjà à son quatrième déplacement en province. Même si, d'une certaine façon, l'« état de grâce » dure encore pour le secrétaire général, l'attention du pays commence à fléchir.

M. Gorbatchev – qui, de 1978 à 1984, a suivi les dossiers agricoles au secrétariat du comité central – a dressé un bilan assez rose de l'agriculture soviétique, mais a su éviter le triomphalisme. Le point noir reste évidemment les céréales. « *Malgré toutes les difficultés, nous pouvons compter cette année sur une récolte plus importante que l'an dernier* », a-t-il déclaré après avoir visité, à Tselinograd, l'Institut national de recherches sur les céréales. M. Gorbatchev n'a cependant pas avancé de chiffres. Aucune statistique officielle n'est publiée dans ce domaine depuis 1981. Selon les estimations américaines établies à partir des photos prises par satellites, l'URSS devrait produire cette année 190 millions de tonnes de céréales, donc un peu plus que l'année dernière, qui fut désastreuse (sans doute 170 millions de tonnes), mais nettement moins que ce que prévoit le plan (240 millions de tonnes).

M. Gorbatchev a fixé un objectif très ambitieux. « *Il faut*, dit-il, *arriver au moins à 200 millions de tonnes les mauvaises années et à 250 millions de tonnes et plus lorsque les conditions météorologiques sont normales.* » Le secrétaire général, qui a un diplôme d'ingénieur agronome, parle lui-même volontiers du temps, mais il est agacé par les plaintes de ceux qui l'invoquent devant lui en guise d'explication pour leurs médiocres résultats. « *Ce n'est pas une réponse, camarades ! Le temps ne changera pas dans notre pays d'ici cent ans. Qu'il pleuve ou pas, il nous faut une récolte* », a-t-il lancé en visitant un kolkhoze près de Tselinograd.

Le mauvais temps...

M. Gorbatchev a abordé à cette occasion un sujet quelque peu tabou en URSS. Il a estimé que le pays « *gaspillait ses devises* » pour acheter des céréales à l'étranger et qu'il vaudrait mieux produire davantage et « *utiliser plus rationnellement* » la récolte. Une allusion sans doute à la fois aux ravages causés par les rongeurs et au gâchis que représente l'utilisation fréquente du pain – un produit subventionné – pour nourrir les cochons.

Le dirigeant soviétique estime cependant que, d'une façon générale, la situation agricole et alimentaire du pays s'améliore. Il a cité des statistiques très favorables concernant la viande, le lait et les œufs. Les Soviétiques seront heureux d'apprendre qu'ils consommeront cette année par tête d'habitant « *70 kilos de viande, 318 litres de lait, 260 œufs, 134 kilos de pain, 110 kilos de pommes de terres, 106 kilos de légumes, 46 kilos de fruits, 45 kilos de sucre* ». Cela fait beaucoup et ne correspond guère – du moins en ce qui concerne la viande, les légumes et les fuits – à ce qu'on peut observer sur place.

« *La consommation de viande et de fruits par habitant est, pour le moment, inférieure en URSS à celle de certains autres pays et même légèrement inférieure aux normes rationnelles établies d'alimentation* », a cependant reconnu le secrétaire général. Cette remarque en forme d'aveu reflète davantage la réalité alimentaire soviétique que bien des statistiques.

DOMINIQUE DHOMBRES.

LA FOIRE DU LIVRE DE MOSCOU

« 1984 » saisi

La Foire internationale du livre de Moscou, qui a lieu tous les deux ans au Parc des expositions sous la devise « *Les livres au service de la paix et du progrès* », a été inaugurée, le mardi 10 septembre. La veille, au cours d'une conférence de presse, M. Boris Pastoukhov, président du comité d'Etat pour les éditions et le commerce du livre, avait indiqué que le commerce du livre entre l'URSS et l'étranger s'était élevé à 20 millions de dollars en 1984.

La France est présente, comme d'habitude, avec un stand collectif de l'Office de promotion de l'édition française (OPEF), regroupant une soixantaine de firmes, et avec des stands individuels : Larousse, Hachette, Dictionnaire Robert, Flammarion, Messidor, Hachette.

Pour la première fois depuis 1979, l'Association des éditeurs américains participe à la Foire afin d'établir « *un pont littéraire entre les superpuissances* », a déclaré M. Jack Macrae, président de l'association. Cependant, plusieurs éditeurs s'étaient vu refuser leur visa d'entrée : M. Robert Bernstein, président de Random House et président du comité de surveillance des accords d'Helsinki, M. Jerry Laber, membre du conseil de l'association des éditeurs et directeur exécutif de ce comité, ainsi que M. Bernard Levinson, président de l'Association des éditeurs de livres juifs.

Plusieurs éditeurs britanniques ont, d'autre part, protesté contre la confiscation de trente de leurs ouvrages, « *censurés* » ou « *volés* » ; parmi ceux-ci, figure *1984*, de George Orwell.

RFA

Les projets du SPD en matière de défense nuisent à la crédibilité du parti

De notre correspondant

Bonn. – La précampagne électorale pour les élections législatives de 1987 bat déjà son plein en Allemagne fédérale. Dans tous les grands partis, les états-majors multiplient les réunions pour préparer leurs stratégies et choisir les thèmes de bataille. Toutes les occasions sont désormais bonnes au Bundestag pour profiter des moindres erreurs de l'adversaire.

A ce petit jeu d'escarmouches qui domine la rentrée parlementaire, le Parti social-démocrate est en train de payer pour le moment le flou de certaines de ses orientations politiques et le caractère artificiel de la façade unitaire qu'il s'est efforcé de présenter après les élections perdues de 1983. La mise en place du candidat du parti pour la course à la chancellerie, M. Johannes Rau, ministre-président de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, s'accompagne de « ratés » d'autant plus visibles que, après des mois de querelles internes, les partis de la coalition gouvernementale en reviennent, pour leur part, à plus de raison.

En l'espace d'une semaine, la démission fracassante du trésorier du Parti social-démocrate, M. Hans Jürgen Wischnewski, puis la mise en circulation inopinée d'un projet de résolution sur la défense préparé par le président de la commission sécurité du SPD, M. Andreas von Bulow, sont venus brutalement jeter le trouble dans les couloirs de la « baraque ». Derrière les états d'âme de M. Wischnewski – qui s'est amèrement plaint des manières un peu trop autoritaires du chef du groupe parlementaire social-démocrate, M. Hans Jochen Vogel, – il est difficile de ne pas voir percer l'amertume de la vieille garde de l'ancien chancelier Schmidt, de plus en plus écartée des affaires.

L'affaire von Bulow est plus lourde de conséquences pour le SPD, car elle permet à l'actuelle majorité de porter le fer là ou le parti est le plus faible : sur les questions de sécurité. Elle est cependant révélatrice des savants rééquilibrages auxquels sont en train de se livrer les caciques du parti. Ancien secrétaire d'Etat à la défense, puis ministre de la recherche de l'ancien chancelier Schmidt, M. von Bulow s'essaie avec plus ou moins de succès, depuis qu'il est dans l'opposition, à concilier les aspirations pacifistes de l'aile gauche du parti avec les impératifs d'une politique de défense. Se prévalant de ses anciens titres, il avait présenté, le 2 septembre dernier, devant la commission sécurité du SPD (qui doit préparer la nouvelle position officielle sur les questions de défense en vue du congrès de 1986) un projet de contribution dont il n'est pas difficile de voir qu'il tombe exactement là ou leurs adversaires attendent les sociaux-démocrates.

M. von Bulow et le modèle suisse

Son idée, pour briser la spirale de la course aux armements, est de donner le bon exemple en reconnaissant une fois pour toute les frontières de l'après-guerre et en transformant radicalement la doctrine de défense de l'OTAN de manière à bannir tout élément susceptible d'apparaître comme offensif, voire contre-offensif. Estimant possible de parvenir à un équilibre conventionnel approximatif, il préconise la constitution d'une sorte de ligne Maginot anti-aérienne et antichar à la frontière des deux Allemagnes. Un tel dispositif permettrait, selon lui, de renoncer à la menace de l'emploi en premier des armes nucléaires. Il permettrait ensuite d'éliminer ou de réduire tout type d'armements susceptibles de menacer en profondeur le dispositif de l'ennemi : les chars, les avions de pénétration, mais aussi les armes nucléaires tactiques, dont seul un petit nombre, basé en mer, serait conservé à titre dissuasif.

Il en déduit également la possibilité de réduire la durée du service militaire et de compenser la perte des effectifs qui s'ensuivrait pour la Bundeswehr par la formation de réserves selon le modèle suisse. Réaffirmant la nécessité d'un retrait parallèle des Pershing-II et des nouveaux missiles soviétiques basés dans les pays de l'Est, M. von Bulow estime que son plan permettrait, au terme de négociations, d'envisager après l'an 2000 le retrait progressif des Soviétiques derrière leurs frontières, et celui des troupes américaines hors d'Europe de l'Ouest.

Les partis de la majorité, qui n'ont cessé ces derniers mois de dénoncer l'anti-américanisme et la non-fiabilité du SPD en matière de sécurité, ont immédiatement annoncé, pour mercredi après-midi 11 septembre, un débat d'actualité au Bundestag. La direction du SPD a réagi de son côté en invitant ses adversaires à attendre les propositions définitives que sa commission sécurité doit remettre, le 1er novembre prochain, sur une politique de défense alternative. Réaffirmant la nécessité actuelle d'une présence américaine, elle reproche néanmoins au gouvernement d'être incapable de développer une autre logique que celle de la course aux armements : « *Ceux qui veulent mettre fin à la division de l'Allemagne et de l'Europe doivent également penser à ce que pourrait être la sécurité de l'Europe sans les superpuissances* », souligne-t-elle.

Cette affaire a cependant aussi pour conséquence de retirer toute chance à M. von Bulow de pouvoir sérieusement défendre désormais son point de vue au sein du parti. Le bruit s'est vite propagé à Bonn qu'il ne s'agissait que d'une manœuvre pour discréditer ses thèses, ce qui aurait effectivement l'avantage de faire crever, pendant qu'il est encore temps, un abcès dont souffre, depuis le débat sur les euromissiles, la crédibilité du parti. Il n'est pas question que M. Rau, dont l'atlantisme tranquille devrait plutôt rassurer l'électorat du centre, s'embarrasse au cours de sa campagne d'un nouveau conflit interne sur un thème aussi sensible.

HENRI DE BRESSON.

A TRAVERS LE MONDE

Cuba

• RENCONTRE ENTRE M. FIDEL CASTRO ET QUATRE PRÉLATS. – Selon des sources religieuses, un dialogue a été amorcé, dimanche 8 septembre, entre le gouvernement et l'Eglise catholique cubaine, lors d'une rencontre entre M. Fidel Castro et quatre prélats. Au cours de cette réunion « informelle », les participants ont approuvé le principe d'un calendrier pour l'« institutionnalisation » des contacts entre les instances dirigeantes et la hiérarchie catholique du pays. – *(AFP.)*

Espagne

• L'ETA-MILITAIRE REVENDIQUE L'ATTENTAT DE MADRID. – L'organisation indépendantiste basque, ETA-militaire, a revendiqué, lundi 9 septembre, l'attentat à la voiture piégée qui a fait dix-neuf blessés ce même jour dans le centre de la capitale espagnole (*le Monde* du 10 septembre). L'ETA réaffirme dans son communiqué sa « *volonté d'aboutir à un accord avec l'Etat espagnol, suivi d'un cessez-le-feu* », sur la base notamment du retrait du Pays basque des forces de l'ordre, d'une amnistie politique, d'un statut d'autonomie suffisant et de la reconnaissance au peuple basque du droit à l'autodétermination. L'organisation indépendantiste basque affirme également que, faute de parvenir à cet accord, elle « *poursuivra son offensive* ». – *(AFP.)*

Libye

• RECTIFICATIF. – La dette libyenne à l'égard de l'Union soviétique est estimée à 5 milliards de dollars, et non à 15, comme une erreur de transmission nous l'a fait écrire dans *le Monde* daté 8-9 septembre.

Maroc

• UN COMMUNIQUÉ OFFICIEL AU SUJET DES GRÉVISTES DE LA FAIM. – Les autorités marocaines ont démenti mardi 10 septembre, les informations selon lesquelles neuf détenus grévistes de la faim sont dans « *un coma profond* ». Un communiqué du ministère de l'intérieur assure que « *leur état de santé fait l'objet d'une surveillance permanente et, à l'heure actuelle, n'inspire aucune inquiétude* ». Selon le communiqué, ces détenus, qui demandent le traitement réservé aux politiques, sont « *des prisonniers de droit commun* ». Arrêtés lors des émeutes de janvier 1984, inculpés, poursuivis et jugés pour « *assassinat, atteinte aux personnes et aux biens, acte de vandalisme, pillage, incendies criminels* ». – *(AP.)*

« Les Frileux »

Dans la *Pravda* du lundi 9 septembre, Evguéni Evtouchenko, l'ancien « enfant terrible » de la poésie soviétique, publie un poème intitulé *les Frileux* qui fait l'éloge de Mikhaïl Gorbatchev et tourne en ridicule les bureaucrates et les chefs d'entreprise qui refusent de retrousser leurs manches.

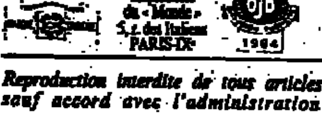
Je salue le moment
Où les frileux seront jetés bas [de leur fauteuil
Oh notre grande patrie,
Sortez-les de leur bureau et [faites-les respirer...

lit-on dans ce poème.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 500.000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

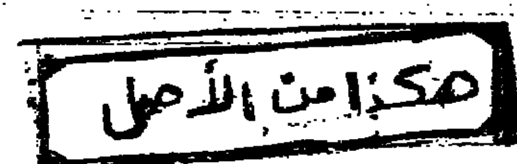
Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER
Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



LE DÉBAT ÉLECTORAL EN SUÈDE

Les « bourgeois » contre l'Etat providence

(Suite de la première page.)

Celui de Carsten Bruun Sörensen à Malmö, menacé de saisie et poursuivi par le fisc depuis 1979 pour un arriéré qui ne le concernait pas. Deux déclarations avaient été confondues. Il lui aura fallu quatre ans pour obtenir gain de cause.

Deuxième « vedette » du débat sur les impôts : Elof Hjortberg. Ce menuisier de Göteborg travaillait depuis de nombreuses années avec deux entrepreneurs auxquels il versait des honoraires. A eux de s'acquitter des charges sociales et des taxes patronales. Le fisc s'est aperçu qu'ils avaient systématiquement fraudé et est allé réclamer son dû (environ 0,5 million de couronnes) à... Elof Hjortberg, considéré comme « employeur » des tricheurs !

Selon les partis bourgeois, toutes ces tracasseries insupportables doivent cesser.

L'Etat-providence suppose une ponction fiscale élevée (en Suède, elle est, au total, supérieure à 50 %) et une redistribution sous forme d'allocations aux ménages suivant leurs revenus, qui sont donc étroitement contrôlés. La majeure partie des Suédois ne pourraient joindre les deux bouts sans ces apports mensuels, directs ou indirects, de l'Etat et des communes.

« Il faut rompre cette spirale vicieuse salaire – impôts – allocations », explique M. Lars Tobisson, spécialiste des finances du parti conservateur. *« Il y a là une ingérence dans la vie privée de chacun. Or nous pensons que les Suédois doivent être traités en adultes ! »*

Les conservateurs veulent ramener à 40 % le taux marginal de l'impôt *« de façon que, sur une hausse de salaire de 100 couronnes, il en reste 60 dans le porte-monnaie »*, réduire les dépenses publiques, les subventions aux communes et au bâtiment, l'aide au tiers-monde *« qui doit aller aux pauvres et non à ceux qui font la guerre »* ainsi que le niveau des allocations chômage, maladie, logement, etc.

Leurs amis centristes et libéraux estiment qu'ils vont trop loin et que cette réforme fiscale avantagerait trop les riches. Pour quelque trois cent mille contribuables qui présentent un revenu imposable inférieur à 70 000 couronnes par an, ce programme impliquerait en effet une hausse d'impôt. Si les « bourgeois », d'accord sur la nécessité de faire des économies, l'emportent le 15 septembre, les discussions entre les trois promettent d'être serrées.

« Liberté... »

« Liberté » dans le débat suédois signifie aussi, pour l'opposition, ouverture du secteur public, qui représente 63 % du PNB (soit une augmentation de 31 % en vingt ans), à la concurrence privée. Dans ce pays, géré longtemps par une social-démocratie attachée à l'Etat fort et à la solution « collective » des problèmes, il y a très peu de crèches, d'écoles, d'hôpitaux et de maisons de retraite privés.

Encore une fois, par un louable souci d'égalité de tous devant les services, l'Etat et les communes se sont arrogés une sorte de monopole. Un Suédois sur trois (contre un sur huit en 1960) travaille aujourd'hui dans le secteur public, et cela a des conséquences politiques : 77 % des candidats présentés par les sociaux-démocrates à ces élections générales viennent de la fonction publique.

Cette évolution rapide, qui s'explique aussi par une volonté de contrecarrer le chômage, a *« restreint la liberté de l'individu »*, qui n'a plus de possibilité de choix : la commune, et elle seule, met à disposition des crèches, des écoles, des hôpitaux et des hospices – tous hyperréglementés. Les services sont de qualité certes, et pratiquement gratuits, mais, dans le domaine de la santé par exemple, il est rare d'avoir affaire deux fois de suite au même docteur, difficile d'obtenir deux avis différents avant une opération ou de rencontrer le médecin accoucheur avant une naissance. La médecine libérale est sous étroite surveillance et vue d'un mauvais œil.

L'opposition souhaiterait – mais là aussi elle est divisée – briser ces monopoles, humaniser le système et permettre au privé d'ouvrir des crèches et des établissements de soins.

« Atteinte à la solidarité ! », *« Apologie de l'égoïsme ! »*, *« Changement de système ! »*. Les sociaux-démocrates défendent le dispositif en place, même s'ils admettent que le secteur public a besoin d'être modernisé et rationalisé.

La *« liberté de choix »* s'applique aussi à la politique familiale – une question qui pourrait bien faire chuter les sociaux-démocrates le 15 septembre. *« La femme au foyer est une espèce en voie de disparition »*, avait dit une fois, imprudemment, M. Palme. En Suède aujourd'hui, un ménage avec enfants ne peut pas vivre, même avec les allocations, sur un seul salaire. Plus de 70 % des femmes travaillent. Leur entrée dans la vie professionnelle a été encouragée par le gouvernement, qui, parallèlement, a mis en place un vaste réseau, coûteux, de crèches communales et familiales.

« On force les femmes à travailler », déclare Mme Ingegerd Troedsson, ancien ministre conservateur de la santé publique. En matière de politique familiale, les sociaux-démocrates estiment toujours que les allocations familiales et de logement sont les meilleurs moyens pour aider les ménages. L'opposition est plus ambitieuse, et le « modèle français » de même que le quotient familial sont souvent avancés. Les conservateurs veulent introduire un abattement fiscal de 15 000 couronnes par an et par enfant en 1988. Les centristes veulent donner 24 000 couronnes par an, imposables, aux familles. Quant aux libéraux, ils préfèrent une allocation non imposée. Les trois partis, en tout cas, veulent donner une « liberté de choix » au citoyen et offrir aux mères la possibilité de rester à la maison pour soigner leur enfant.

« Surenchère ! » répondent les sociaux-démocrates, qui exploitent naturellement ces divisions. Mais pour la gauche, comme pour les bourgeois, la marge de manœuvre est étroite, en raison des contraintes économiques. Reste à savoir aussi si les Suédois désirent vraiment délaisser un système de protection sociale dont ils sont dans l'ensemble – les sondages l'indiquent – relativement satisfaits.

ALAIN DEBOVE.

LES SANCTIONS CONTRE L'AFRIQUE DU SUD

Les Dix ne sont pas parvenus à adopter une position commune en raison de l'opposition de la Grande-Bretagne

De notre envoyé spécial

Luxembourg. – En raison de l'opposition du Royaume-Uni, les ministres des affaires étrangères des Dix, réunis mardi 10 septembre, à Luxembourg, ne sont pas parvenus à adopter une liste de sanctions communes à appliquer à l'Afrique du Sud. Pourtant, celle qui leur était proposée par la présidence luxembourgeoise, à l'issue d'un long et difficile débat, était largement symbolique. Elle se contentait, pour l'essentiel, de reprendre des sanctions déjà appliquées par les pays membres et ne comportait aucune pression nouvelle sur le plan économique.

Son principal intérêt, comme l'a souligné à plusieurs reprises M. Roland Dumas, était précisément d'exprimer la volonté collective des gouvernements membres de lutter avec une détermination accrue contre l'apartheid. Neuf pays membres ont finalement approuvé la liste des sanctions, les deux pays adhérents – l'Espagne et le Portugal – ont fait de même. M. Malcom Rifkind, le secrétaire d'Etat britannique aux affaires étrangères, a maintenu une réserve qui ne semble pas de pure forme.

En freinant ainsi des quatre fers en fin de parcours, M. Rifkind créa la surprise. A 19 heures, après sept heures de débats ininterrompus, l'affaire paraissait réglée ou presque. Une seule mesure faisait encore problème, celle prévoyant le rappel des attachés militaires des Dix en République sud-africaine. M. Dumas expliquait à son collègue britannique qu'il n'était pas possible de biffer cette sanction de la liste sous peine de trop édulcorer un train de mesures déjà en deçà de ce que souhaitait la France.

L'impression dominante était que les Britanniques ne compromettraient pas, sur une question de détail, un résultat péniblement acquis. C'est ce qu'ils firent pourtant, et en fin de journée M. Rifkind précisait que sa réserve portait sur l'ensemble des mesures restrictives figurant sur la liste et non pas uniquement sur la question des attachés militaires.

Le matin, M. Poos, le ministre luxembourgeois des affaires étrangères, qui préside les travaux des Dix, avait reçu deux représentants de l'ANC (Congrès national africain). Lors de la visite de la mission européenne en Afrique du Sud, le mois dernier, l'ANC n'avait pas jugé opportun de rencontrer la « troïka » des ministres des affaires étrangères du Luxembourg, de l'Italie (le pays ayant occupé la présidence au cours du précédent semestre) et des Pays-Bas (qui occuperont la fonction au cours du premier semestre 1986), estimant qu'ils ne faisaient pas preuve d'une suffisante fermeté à l'égard des autorités sud-africaines.

Les délégués de l'ANC mirent l'accent sur la détérioration de la situation et pressèrent la Communauté d'arrêter des sanctions.

La déclaration rédigée par les ministres des affaires étrangères à Helsinki invitait les Dix à débattre d'une politique commune. M. Dumas insista pour que cette réaction collective se manifeste dès cette session et, pour ce faire, suggéra que les ministres reprennent à leur compte les sanctions recommandées dans la résolution 569 adoptée par le Conseil de sécurité des Nations unies à l'initiative du Danemark et de la France au mois de juillet. Lors du vote de cette résolution, le Royaume-Uni et les Etats-Unis s'étaient abstenus. Parmi les sanctions préconisées figuraient : la suspension de tout nouvel investissement en Afrique du Sud, l'interdiction de la vente de pièces d'or kruggerrands et de toutes les autres pièces frappées en Afrique du Sud et la suspension des prêts garantis à l'exportation. Il était clair que, à ce stade, plusieurs Etats membres et, en particulier, le Royaume-Uni, n'étaient pas prêts à aller aussi loin. On établit donc une liste de mesures restrictives plus modeste et, encore une fois, tout à fait indolore sur le plan économique.

Le fiasco de mardi intervient au lendemain de la première réunion de la conférence intergouvernementale qui, à la suite au conseil européen de Milan, délibère avec beaucoup d'emphase de l'élaboration d'un traité visant à donner une assise plus solennelle à la coopération politique européenne.

PHILIPPE LEMAITRE.

Mesures refusées et mesures acceptées par Londres

Voici la liste des mesures auxquelles le Royaume-Uni ne s'est pas associé :

– Embargo rigoureusement contrôlé sur les exportations d'armes et de matériel paramilitaire vers la République sud-africaine ;

– Embargo rigoureusement contrôlé sur les importations d'armes et de matériel paramilitaire provenant de la RSA ;

– Rejet de toute coopération dans le domaine militaire ;

– Rappel des attachés militaires en RSA, refus de l'accréditation des attachés militaires de ce pays ;

– Refus des accords culturels et scientifiques, excepté dans le cas où ils sont de nature à contribuer à éliminer l'apartheid ou n'ont pas pour conséquence de le soutenir ;

– Gel des contacts officiels et des accords internationaux dans le domaine du sport et de la sécurité ;

– Suppression des exportations de pétrole vers la RSA ;

– Suppression des exportations de matériel sensible destiné à l'armée et à la police de la RSA ;

– Interdiction de toute collaboration nouvelle dans le domaine nucléaire ;

Les « mesures positives » acceptées par Londres sont :

– Renforcement du code de conduite des entreprises européennes en Afrique du Sud ;

– Programmes d'aide aux organisations anti-apartheid à caractère non violent, notamment aux Eglises, ainsi que dans le domaine de l'éducation de la population non blanche ;

– Intensification des contacts culturels, syndicaux, patronaux, politiques, scientifiques et sportifs avec la communauté non blanche ;

– Programmes d'aide aux pays de la « ligne de front » et à la South African Development Cooperation Conference (SADCC).

Les milieux d'affaires sud-africains réagissent avec calme aux décisions de M. Reagan

L'Afrique du Sud s'est relativement bien accommodée de l'annonce des sanctions limitées annoncées par M. Reagan. Le rand, qui avait souffert ces dernières semaines, est même remonté par rapport au dollar (0,4025 dollar pour 1 rand à la clôture mardi, contre 0,3880 lundi soir).

Evaluant les conséquences financières des sanctions américaines, l'un des hauts responsables de la Barclay's Bank d'Afrique du Sud, M. Johan Cloete, les a qualifiées de *« limitées »*, ajoutant qu'elles ne devraient pas *« aggraver la situation économique »* du pays. *« Les torts les plus graves*, estime-t-il, *ont déjà été faits par le débat au Congrès américain sur le retrait des investissements et les sanctions. »* Pour M. Cloete, le fait que l'Afrique du Sud ait dû protéger activement sa monnaie et rééchelonner une partie de sa dette démontre que la perte de confiance dans l'économie du pays est déjà *« très forte »*.

La *« décision unilatérale »* des marchés financiers européens et américains de fermer les lignes de crédit sud-africaines *« a fait plus de dégâts que des sanctions n'en feront jamais »*, a-t-il ajouté.

De son côté, l'un des plus importants opposants à des sanctions économiques et au retrait des investissements étrangers, le chef zoulou du Kwazulu, Gatsha Buthelezi, a estimé que Pretoria avait *« beaucoup de chance »* que le président Reagan *« ait fait montre de tant de retenue et de sens des responsabilités (...) si l'on considère l'indignation des Américains face à l'apartheid »*.

Le quotidien financier *Business Day* a également jugé *« minime »* l'impact des sanctions américaines, mais a exprimé son inquiétude quant aux retombées politiques. S'en prenant directement au président Pieter Botha, *Business Day* conclut : *« Votre gouvernement a poussé tout le monde trop loin... et maintenant nous devons tous en supporter les conséquences, politiques et économiques. »*

L'ambassade de RFA à Pretoria est occupée depuis mardi pacifiquement par huit membres du parti des Verts (mouvement écologiste d'opposition), en majorité députés fédéraux. Petra Kelly, ancienne chef de file des Verts au Bundestag, est de ce groupe qui réclame un boycottage de l'Afrique du Sud par Bonn et la levée de l'état d'urgence.

Ces huit personnes ont utilisé des passeports diplomatiques pour entrer en Afrique du Sud, indique un communiqué officiel, qui ajoute que l'ambassadeur sud-africain à Bonn a reçu l'ordre de protester auprès du gouvernement ouest-allemand contre cette *« utilisation abusive »* de passeports diplomatiques.

Tandis que la police sud-africaine faisait état mardi de quelques troubles isolés dans les cités noires de Johanesburg, des chiffres publiés par l'Institut sud-africain des relations entre les races indiquaient que les émeutes survenues depuis un an en Afrique du Sud avaient fait plus de sept cents morts, dont deux cent treize depuis l'instauration de l'état d'urgence le 21 juillet.

Le ministre sud-africain de la justice et chef du parti nationaliste de l'Etat libre d'Orange, M. Kobie Coetsee, a annoncé mardi qu'une recommandation du parti au pouvoir allait être transmise au gouvernement en vue d'abolir la vieille législation interdisant la présence des Indiens et des Chinois dans cette région.

La législation visée, adoptée à la fin du dix-neuvième siècle, alors que la province d'orange était une république afrikaner, interdit tout droit de propriété ainsi que l'exercice d'activités commerciales ou agricoles aux *« Arabes, Chinois, Coolies (Indiens) ou à tout autre Asiatique »*. Elle n'autorisait les Asiatiques à séjourner que quarante-huit heures dans la province, délai au-delà duquel ils pouvaient être poursuivis.

Les Indiens ont obtenu le droit de s'établir en Afrique du Sud en 1962, et, en principe, ils ont depuis un an les mêmes droits constitutionnels que les Blancs. La Constitution de 1984 a créé un Parlement tricaméral, avec trois chambres séparées pour les Blancs, les métis et les Indiens, les deux dernières jouissant de pouvoirs limités. Avec sa législation spéciale, l'Etat libre d'Orange est considéré comme un bastion des Afrikaners ultra-conservateurs, qui constituent 60 % de la population blanche du pays. – *(AFP, AP.)*

Nigéria

Le nouveau gouvernement est composé pour moitié de civils

Lagos *(AFP)*. – La formation d'un nouveau gouvernement a été annoncée, mardi 10 septembre, à Lagos. La composition du cabinet témoigne de la recherche d'un équilibre délicat entre civils et militaires, entre régions et entre personnalités nouvelles et anciennes.

Le gouvernement compte onze militaires sur vingt-deux ministres, les postes-clefs du pétrole, des finances et des affaires étrangères reviennent à des civils.

L'ancienne équipe du général Buhari est bien représentée dans ce nouveau cabinet, puisque six ministres de l'administration déchue conservent des portefeuilles et que deux gouverneurs militaires nommés par le général Buhari deviennent ministres.

Voici la liste du nouveau gouvernement :

– *Agriculture, hydraulique et développement rural* : le lieutenant-général (en retraite) A. I. Akinrinade (ancien chef d'état-major de la défense du gouvernement Shehu Shagari) ;

– *Communications* : le lieutenant-colonel A. T. Ayuba (membre du conseil de gouvernement) ;

– *Défense* : le général Domkat Bali ;

– *Education* : le professeur Jubril Aminu ;

– *Emploi, travail et productivité* : le contre-amiral Patrick Koshoni (ancien ministre des transports dans le gouvernement Buhari) ;

– *Affaires étrangères* : le professeur Bolaji Akinyemi (ancien directeur de l'Institut nigérian des affaires internationales) ;

– *Territoire de la capitale fédérale (Abuja)* : le général Mamman Vatsa (qui occupait le même poste sous le régime Buhari) ;

– *Finances* : le docteur Kalu I. Kalu ;

– *Santé* : le professeur Olikoye Ransome-Kuti, pédiatre et frère aîné du chanteur emprisonné Fela ;

– *Industries* : M. Alhaji Lawan Mala ;

– *Information* : le lieutenant-colonel Asi Ukpo (jusqu'à présent porte-parole au conseil de gouvernement) ;

– *Intérieur* : le lieutenant-colonel J. M. Shagaya, membre du conseil de gouvernement et, jusqu'à présent, commandant de la 9e brigade de l'armée basée à Lagos ;

– *Justice* : le prince Bola Ajibola ;

– *Mines, énergie et acier* : M. Alhaji Rilwanu Lukman (même poste dans l'administration Buhari) ;

– *Plan* : le docteur S. P. Okongwu ;

– *Ressources pétrolières* : M. Tom David-West ;

– *Développement social, jeunesse, sports et culture* : le lieutenant-colonel Ahmed Abdullahi (ministre des communications dans le régime Buhari) ;

– *Science et technologie* : le professeur Emmanuel Emovon ;

– *Commerce* : le général M. G. Nasko (membre du conseil de gouvernement) ;

– *Transport et aviation* : le général de brigade J. T. Useni ;

– *Travaux et logement* : le général de brigade aérienne Hamza Abdullahi ;

– *Affaires spéciales* : le général (vice-maréchal de l'air) A. I. Shekari.

ASIE

Afghanistan

Les Soviétiques ont subi de lourdes pertes lors de leur dernière offensive

Islamabad *(AP)*. – Plus de mille soldats soviétiques et membres de l'armée régulière afghane ont été tués ou blessés lors de leur dernière offensive contre la résistance près de la frontière pakistanaise, ont affirmé, mardi 10 septembre, à Islamabad, des diplomates occidentaux.

L'objet de cette offensive, déclenchée le 21 août, était de couper les lignes de ravitaillement de la résistance afghane et de prendre le contrôle de la région frontalière avec le Pakistan, ont précisé ces diplomates.

Cette offensive, à laquelle quinze mille soldats ont participé, s'est terminée à la fin de la semaine dernière. Les combats ont été particulièrement « intenses », selon l'agence gouvernementale afghane, dans la province de Paktia. Des centaines de blessés ont été acheminés vers les hôpitaux de Peshawar, au Pakistan. Beaucoup ont dû être amputés de leurs membres, précisent encore ces diplomates.

Les résistants ont, par ailleurs, abattu quatre hélicoptères soviétiques et continuaient de harceler les convois militaires soviéto-afghans qui s'aventurent sur la route Gardez-Khost utilisée pour acheminer du matériel lourd vers Paktia. Plusieurs positions et convois soviéto-afghans ont également été attaqués dans la vallée de Pech, près de Paktia.

Les roquettes des insurgés ont atteint Kaboul à six reprises au moins entre le 4 et le 7 septembre, touchant notamment le complexe militaire soviétique de Darul-Aman, l'ambassade d'URSS, le cantonnement militaire soviétique de Khair-Khana, ainsi que les quartiers résidentiels de Karta-Char et de Wazir-Akbar-Khan.

Thaïlande

LES AUTEURS DU PUTSCH AVORTÉ ONT QUITTÉ LE PAYS AVEC L'ACCORD DES AUTORITÉS

Les deux principaux auteurs de la tentative de coup d'Etat de lundi contre le premier ministre thaïlandais, M. Prem Tinsulanonda, l'ex-colonel Manoon Ruepkachorn et son frère, l'ex-lieutenant-colonel Manas Ruepkachorn, ont été autorisés à quitter le pays, a-t-on annoncé, mardi 10 septembre, de source officielle. Les deux hommes se sont envolés, lundi en fin d'après-midi, pour Singapour, après des négociations avec les autorités militaires, a déclaré le ministre thaïlandais de la défense, le maréchal Paniang Kantarat.

A Washington, un porte-parole du département d'Etat a annoncé, le lendemain, que le gouvernement américain examinait la demande d'asile politique de trois des auteurs du putsch avorté, sans toutefois préciser leur identité.

Entre-temps, des députés thaïlandais ont réclamé l'expulsion du Parlement de l'ancien premier ministre Kriangsak Chomanand, soupçonné d'avoir participé à la tentative de coup d'Etat. M. Kriangsak, commandant en chef des forces armées en 1976-1977, avait obtenu le poste de premier ministre après un coup d'Etat sans effusion de sang en 1977. Il avait démissionné en 1980, et M. Prem Tinsulanonda avait pris la tête du gouvernement à la suite d'élections organisées la même année. M. Kriangsak est actuellement le chef du Parti démocratique national, l'une des quatre formations de la coalition gouvernementale dirigée par M. Prem. Il a été assigné à résidence par les autorités. Si sa participation à la mutinerie était prouvée, M. Prem serait contraint de remanier son gouvernement. – *(AFP, AP.)*

Chine

● *Dix-sept exécutions à Pékin.* – Dix-sept condamnés à mort pour meurtre, viol ou cambriolages ont été exécutés au cours de ces dix derniers jours à Pékin. Selon des affiches apposées à la porte du palais de justice, il s'agissait, pour la plupart, de paysans ou de jeunes désœuvrés. L'un des condamnés, un fermier de cinquante-deux ans, avait tué une fillette de douze ans qui avait causé des dégâts dans son champ de blé. Une vaste campagne contre la criminalité a été lancée, en 1983, par M. Deng Xiaoping, et les diplomates occidentaux estiment que dix mille exécutions ont eu lieu depuis lors. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

El Salvador

La fille aînée du président Duarte a été enlevée

San-Salvador *(AFP, AP, Reuter, UPI)*. – La fille aînée du président salvadorien José Napoleon Duarte a été enlevée, mardi 10 septembre à San Salvador, par des inconnus après une fusillade au cours de laquelle l'un de ses gardes du corps a été tué et deux autres grièvement blessés. Selon des témoins, quatre hommes ont fait sortir Mme Ines Guadalupe Duarte Duran, âgée de trente-trois ans, de sa voiture en la tirant par les cheveux et l'ont emmenée. Pendant ce temps, deux complices assuraient leur protection en ouvrant le feu sur les gardes du corps, qui se trouvaient dans une jeep. L'enlèvement s'est déroulé à proximité de l'université, dans le sud de la capitale.

L'armée a immédiatement pris position autour de l'université, contrôlant toutes les personnes qui se trouvaient dans la zone. Aucun mouvement n'a encore revendiqué la responsabilité de cette action et un porte-parole de l'armée a indiqué qu'aucune demande de rançon n'avait été reçue jusqu'ici. Mme Ines Guadalupe Duarte Duran est l'aînée des six enfants du président salvadorien. Elle dirige une station de radio locale et étudiait à l'université la publicité et les relations publiques. Elle est divorcée et mère de trois enfants.

Certaines sources proches de la présidence attribuent cet attentat à la guérilla. Le Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN), qui regroupe plusieurs mouvements de guérilla, a adopté depuis quelques mois une nouvelle stratégie consistant à enlever des responsables municipaux favorables au gouvernement. L'un des mouvements du FMLN avait revendiqué, en juin, un attentat à la mitraillette qui avait fait treize morts, dont quatre « marines » américains dans un café de San-Salvador.

A la suite de cet enlèvement, le chef de l'Etat salvadorien a décidé, mardi dans la soirée, d'annuler « pour le moment » un voyage à New-York, où il devait prendre la parole devant l'Assemblée générale des Nations unies.

WASHINGTON RECOMMANDERAIT LE DIALOGUE AVEC LA GUÉRILLA

Selon le *Washington Post* du dimanche 8 septembre, un rapport secret du département d'Etat américain recommande au président Duarte d'entreprendre des négociations de paix avec les organisations de guérilla, *« parce qu'il ne semble pas que la guerre puisse être gagnée d'un côté ou de l'autre »*.

Ce rapport contredit la thèse salvadorienne selon laquelle les forces armées sont en mesure de gagner la guerre contre la guérilla. Le ministre salvadorien de l'information a précisé que ce rapport reflétait la position américaine et qu'il ne ferait aucun commentaire sur les aspects militaires de ce document. – *(UPI.)*

Pérou

Nouvelle purge dans la police

HUIT GÉNÉRAUX ET CENT DIX-HUIT COLONELS SONT LIMOGÉS

Lima *(AFP)*. – Nouvelle purge dans les forces de police péruviennes. Huit généraux et cent dix-huit colonels ont été limogés, le mardi 10 septembre. Ce deuxième « coup de balai », après celui du 19 août, montre que le président Alan Garcia est décidé à poursuivre coûte que coûte la moralisation des forces de l'ordre soupçonnées de corruption ou de liens avec les trafiquants de drogue.

En moins de trois semaines, quarante-cinq généraux (vingt-trois de la garde civile et vingt-deux de la sûreté) et plus de deux cents officiers supérieurs ont été limogés. C'est M. Abel Salinas, ministre de l'intérieur, qui a annoncé mardi la nouvelle, et spectaculaire, purge de la police.

Le ministre a précisé que le gouvernement n'avait pas l'intention de blesser *« ni l'honneur ni les sentiments de tous ceux qui sont sur la liste des officiers sortants »*. Le gouvernement, a-t-il dit, *« est seulement décidé à restructurer, à débureaucratiser les institutions tutélaires pour améliorer leur fonctionnement dans l'intérêt de la nation »*.

La refonte des forces de police est loin d'être terminée, annonce-t-on de bonne source. Près de trois mille policiers, tous grades confondus, seraient prochainement remplacés par des *« hommes incorruptibles et dynamiques »*. Après la garde civile et la police criminelle, la garde républicaine serait prochainement affectée par la moralisation.

Bolivie

LA GRÈVE GÉNÉRALE EST PROLONGÉE

La Confédération des travailleurs boliviens (COB) a décidé, le lundi 9 septembre, de prolonger pour une durée illimitée la grève générale entamée depuis six jours en vue d'amener le gouvernement à revenir sur son programme d'austérité. La COB avait décrété la grève mercredi dernier pour protester contre la dévaluation de 90 % du peso et le blocage des salaires du secteur public, imposés par le président Victor Paz Estenssoro pour combattre une inflation annuelle qui dépasse 14 000 %. Après avoir déclaré la grève illégale, le gouvernement a ordonné à l'armée de prendre le contrôle des installations pétrolières, afin d'assurer la production, et il a annoncé aux travailleurs qu'ils risquaient jusqu'à six mois de prison s'ils ne reprenaient pas le travail. – *(Reuter.)*

DIPLOMATIE

PROBABLE CANDIDAT SOCIAL-DÉMOCRATE A LA CHANCELLERIE EN RFA

M. Johannes Rau a été très courtoisement reçu par M. Gorbatchev

Le président Reagan a estimé, mardi 10 septembre, au cours d'un entretien avec le premier ministre danois, M. Poul Schlüter, qu'il recevait à la Maison Blanche, que sa prochaine rencontre avec le numéro un soviétique, M. Gorbatchev, pourrait constituer *« non pas la fin de tout ce qui a été mauvais entre l'Est et l'Ouest, mais un point de départ pour de meilleures relations, le début des progrès »*.

A Moscou, M. Gorbatchev, qui avait accueilli, la semaine précédente, une délégation de sénateurs américains, a reçu, mardi, l'une des personnalités les plus en vue de l'opposition ouest-allemande, M. Johannes Rau.

De notre correspondant

Moscou. – M. Johannes Rau, ministre-président du Land de Rhénanie du Nord-Wesphalie et probable candidat social-démocrate à la chancellerie de Bonn, a été fort courtoisement reçu par M. Gorbatchev, mardi 10 septembre à Moscou. *« L'entretien s'est déroulé dans un climat de compréhension mutuelle et dans un esprit constructif »*, écrit Tass.

L'agence affirme cependant que, le numéro un soviétique a prononcé à cette occasion le mot de *« revanchisme »*, leitmotiv actuel de la presse de Moscou pour qualifier l'attitude de certains milieux ouest-allemands, voire du gouvernement fédéral lui-même. M. Rau, pour sa part, a déclaré au cours d'une conférence de presse que M. Gorbatchev n'avait ni prononcé le mot, ni abordé le sujet. Le président du conseil des ministres de la Fédération de Russie, M. Vorotnikov, a cependant évoqué ce thème du *« revanchisme »*, a reconnu M. Rau. Le dirigeant social-démocrate a classiquement répondu que le *« revanchisme »* n'est en RFA que le fait d'une poignée d'extrémistes.

M. Rau a indiqué d'autre part, que le secrétaire général l'avait interrogé sur la participation ouest-allemande à l'initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan. Le SPD y est hostile, ce que M. Rau a réaffirmé à son interlocuteur, mais il est, en revanche, favorable au projet de communauté technologique européenne Eurêka lancé par la France. A ce sujet, M. Gorbatchev n'a pas manifesté d'hostilité à une participation ouest-allemande à ce projet. L'attitude soviétique dans ce domaine consiste d'ailleurs à différencier ostensiblement l'IDS et Eurêka.

Le prochain voyage à Paris du secrétaire général a en outre été évoqué. Le ministre-président de Rhénanie du Nord-Wesphalie a indiqué que la RFA suivrait très attentivement cette visite dans *« un pays ami et allié »*. Il en a profité pour rappeler à son interlocuteur l'invitation, formulée en mars dernier par M. Kohl, à visiter la RFA, mais n'a pas obtenu de réponse du secrétaire général.

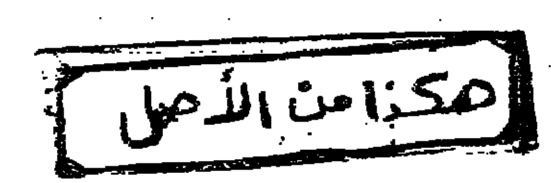
Arrivé dimanche soir, M. Rau devait quitter Moscou ce mercredi afin de poursuivre sa tournée européenne.

D. Dh.

LE PRINCE RAINIER A NOMMÉ M. JEAN AUSSEIL MINISTRE D'ÉTAT DE MONACO

Le prince Rainier a nommé M. Jean Ausseil ministre d'Etat, c'est-à-dire chef du gouvernement monégasque, en remplacement de M. Jean Herly, qui prend sa retraite, a-t-on appris, mardi 10 septembre, à Monte-Carlo. Traditionnellement, le ministre d'Etat est choisi par le prince parmi trois hauts fonctionnaires proposés par Paris. Il assure, outre la direction générale de l'administration, les relations extérieures de la principauté.

[Né le 30 avril 1925, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, où il a servi jusqu'en 1951, M. Jean Ausseil a appartenu au ministère des Etats associés de 1952 à 1957, puis à l'administration centrale du Quai d'Orsay, à laquelle il a été intégré (cadre des secrétaires d'Orient) en 1958. Il a ensuite été détaché à la CEE, à Bruxelles, en 1961 et à l'OTAN en 1962, puis il a été affecté à Alger en 1962. Après avoir appartenu à différents cabinets ministériels, de 1966 à 1969, il a été nommé consul général à Tanger en 1969, ambassadeur à Montevideo en 1975 et à Addis-Abeba en 1978. Deux ans plus tard, il a été appelé par le ministre de la défense comme conseiller pour les affaires internationales, puis, en juillet 1981, nommé directeur des affaires africaines et malgaches du Quai d'Orsay.]



politique

Au-delà du débat droite-gauche

Y a-t-il oui ou non similitude partielle de discours, de thèmes de réflexion, de visions du monde entre certains membres – et non des moindres – du Parti socialiste et une partie du courant démocrate social français, essentiellement incarné dans le CDS ? A s'en tenir à l'audition ou la lecture de leurs propos, la réponse est oui.

Une raison simple : l'existece d'une culture politique social-démocrate-chrétienne largement inspirée, à l'origine, par certains aspects de la doctrine sociale de l'Eglise. Dispersé au fil des circonstances politiques et individuelles, et à la faveur de la bipolarisation, ce fond commun apparaît de nouveau. Mais les considérations stratégiques, la peur de reclassements incontrôlés, le culte de la guerre verbale, l'interférence complexe avec d'autres traditions idéologiques, la peur de l'indifférenciation ou plus simplement le respect encore largement partagé en France pour ce qu'il est convenu d'appeler la langue de bois se conjuguent de part et d'autre pour occulter cet état de fait.

Certains débats de la fin de l'été ou l'entreprise permanente, encore réactivée ces jours-ci, de dénonciation idéologique assumée par M. Jean Poperen, numéro deux du PS sont autant d'indices d'une telle situation.

L'inlassable traque du socialiste Poperen

Sus aux sociaux-démocrates-chrétiens !

Gardien sourcilleux d'une problématique orthodoxie socialiste et bretteur infatigable, Jean Poperen, numéro deux du PS, revient à la charge contre sa bête noire : le courant politique progressiste d'inspiration chrétienne, ceux qu'il appelle par l'entremise de son bulletin *Synthèse Flash* *« les sirènes néo-MRP » (le Monde* du 11 septembre).

L'estocade a de nombreux destinataires. A l'intérieur : Michel Rocard et les siens. Personne n'incarne mieux aux yeux de Jean Poperen le péril aux reflets de soutane qui lézarderait la demeure socialiste. A l'intérieur encore : les éléments dits « transcourants » du PS. Eux aussi bousculent le dogme ou suggèrent qu'il n'y en a plus. Mais à la pointe de son espadon idéologique, Jean Poperen ramène aujourd'hui un complice extérieur jusqu'alors demeuré dans l'ombre, Jacques Barrot, secrétaire général du CDS.

Celui-ci, lors de la récente université d'été des Jeunes démocrates sociaux, n'a-t-il pas parlé à l'occasion d'un *« nouveau septennat »*, de la nécessité d'un *« rassemblement ouvert* (...) *accessible à tous »* qui refusera le principe d'une *« majorité ghetto » !* L'hérésie absolue, vraiment, pour le numéro deux du PS.

Similitudes

S'il ne s'agissait que de stratégie et de pointer quelques-uns des innombrables possibles des années ouvertes (ou confuses) qui s'annoncent, Jean Poperen ne ferraillerait pas en pure perte.

Mais si l'on raisonne en termes d'idéologie (et Jean Poperen n'est pas le dernier à le revendiquer) ou de projet de société, la collusion condamnable qu'il pourfend est peut-être plus importante, plus grave, pour parler comme lui, qu'il ne le pense. Et du coup, elle est peut-être hors de ses atteintes, n'obéissant pas aux lois fluctuantes de l'orthodoxie et de ses manquements.

A entendre, par exemple, à quelques jours d'intervalle les propos tenus à la fin de l'été à Lorient par certains hôtes des « transcourants » du PS, puis à Lamoura, lieu de réunion de l'université d'été du CDS, on ne pouvait manquer d'être frappé par des similitudes de discours, de thèmes,de réflexions, d'autant plus suggestives qu'elles ne sont évidemment le fruit d'aucune concertation.

Quelques exemples. A Lorient, Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes, ancien ministre de l'économie des finances et du budget, s'était montré résolument social-démocrate. Ou du moins ferme partisan de la social-démocratie dans son modèle pur.

Le double compromis entre le marché et l'Etat et entre les syndicats et le patronat est le fondement de cette conception, avait-il fait valoir, ajoutant que le modèle s'est effondré quand l'Etat est devenu excessivement interventionniste, brisant ce double compromis. Or, que dit Jacques Barrot pour signifier sa réticence à l'égard de la social-démocratie comme il la voit ? Elle donne trop de place à l'Etat.

De même, le « nouveau contrat social » évoqué à Lorient, tant par Jacques Delors que par Michel Delebarre, ministre en fonctions, lui, du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, a bien des traits communs avec le projet social soutenu par le CDS, ou par M. Barre. Et pendant que les premiers se préoccupent de nouvelles solidarités adaptées aux contraintes des temps, les seconds se refusent à *« être complices du crépuscule des solidarités »* (Jacques Barrot). Une seule divergence de fond sur ce chapitre : il faut partager une masse de travail disponible, dit-on au PS ; il faut accroître cette masse globale, soutient-on au CDS.

Tous ces sociaux-démocrates-chrétiens-progressistes, s'il faut rendre compte de tout ce que vise Jean Poperen dans ses attaques, n'ont pas seulement en commun une vulgate économique et sociale identique en bien des points. Centristes ou socialistes, ils considèrent maintenant avec le même pragmatisme des sujets qui furent longtemps tabous (comme le travail au noir ou l'omnipotence parfois paralysante de l'administration).

Et ce sont des socialistes qui évoquaient récemment *« le moins d'Etat »* y intégrant même *« le moins de collectivités locales »* (Michel Delebarre) ou d'inéluctables changements dans un système de protection sociale qui doit être globalement sauvegardé, à condition de savoir que *« ça ne pourra plus durer comme ça »* (Jacques Delors).

S'il est vrai que le système politique français n'a jamais engendré de traductions qu'équivoques ou éphémères de cette doctrine et de ses avatars, il n'est pas sans intérêt de la voir affleurer ou se réassurer de nouveau aujourd'hui en des lieux politiques aussi divers.

Il fallait pour que cela fût possible la fin de l'union de la gauche et la marginalisation du PC. Mais Jean Poperen doit être, secrètement, assez rassuré : cette condition nécessaire est loin d'être suffisante pour que naisse un parti social-démocrate, inassimilable à l'actuelle droite, qui intégrerait ouvertement cette tradition comme l'une de ses composantes.

MICHEL KAJMAN.

POINT DE VUE

Cohérence

par JACQUES BAROT *

AH ces centristes ! En dénonçant le risque de la cohabitation ils poussent le paradoxe jusqu'à devenir les gardiens du temple d'une Ve République pour laquelle ils étaient coutumiers de moins d'empressement. Comble de confusion, ils feraient des appels du pied aux rocardiens pour réaliser on ne sait quel « pot-pourri idéologique »... Si cela ne marchait pas avec Raymond Barre, sauteraient-ils au cou de Michel Rocard ? Décidément, ils restent imprévisibles, à la recherche d'une identité...

Voilà ce que l'on peut lire ou entendre. Or, que l'on nous pardonne ! Nous ne sommes ni des enfants de chœur, ni des tourmentés perpétuels de la politique française ! Nous sommes à la fois, dans nos choix et dans nos attitudes, fidèles à nous-mêmes et cohérents. Cela mérite quelques mots d'explication sérieuse.

La société française est condamnée à s'adapter pour sortir de la crise et créer à nouveau des emplois : il s'agit de mettre aujourd'hui l'entreprise au premier rang en laissant à l'Etat ses responsabilités vis-à-vis du long terme et de redistribuer les rôles en suscitant de nouveaux acteurs capables de promouvoir une société contractuelle fondée sur un nouvel équilibre des rapports humains. Chaque entreprise doit devenir une véritable communauté, animée par des dirigeants qui suscitent la participation de tous les salariés et qui dialoguent avec un syndicalisme ressourcé sur le terrain. Nous avons besoin d'une société qui accepte résolument la compétition, sans pour autant sacrifier les hommes. Entre le tout État et le tout individu, entre une social-démocratie encore tributaire du centralisme étatique et un libéralisme théorique et irréel, entre les technostructures administratives et les apparatchiks corporatistes, nous devons permettre aux forces toniques de la société française d'ouvrir de nouvelles voies. Le tournant libéral exige un changement profond des mentalités et des comportements, afin d'orienter l'épargne et les énergies vers les entreprises – fût-ce au détriment du pouvoir d'achat des ménages, – afin de promouvoir une grande diversité des formations, – fût-ce au prix d'une toute autre gestion du système éducatif, – afin de garantir les solidarités fondamentales, – fût-ce au prix de la suppression de certaines excroissances injustifiées des protections.

Seul un pouvoir efficace peut garantir une telle mutation.

Mais pour mettre en œuvre le redressement après un long affaiblissement, il faut rechercher le plus grand nombre de concours. On ne peut pas bâtir la France de demain autour d'un noyau refermé sur lui-même, supposé détenir seul la vérité. Il est tentant de s'enfermer sur le cercle des proches pour faire l'économie des efforts indispensables pour préciser le contenu réel de l'alternance. Nous ne pouvons accepter l'hypothèse d'une future majorité figée, repliée dans le bastion de ses certitudes, rejetant ceux qui ne seraient pas cooptés par un jury de soi-disant puristes.

Certains humanistes de tradition s'étaient laissés attirer par un socialisme qui faisait illusion par les prétentions morales qu'il affichait. Ils s'en éloignent aujourd'hui, durablement convaincus que la propension des socialistes à privilégier toujours la dimension collective les rend inaptes à susciter les efforts et les initiatives nécessaires. Pouvons-nous nous désintéresser de leur évolution ?

Cet esprit d'ouverture ne peut pas altérer le futur projet pour la France dès lors qu'il sera clairement défini à l'avance (à l'écart de je ne sais quel compromis circonstanciel) et qu'il sera porté par une volonté présidentielle sans faille. S'il devait y avoir un risque de compromission, ce serait bien dans le cas d'une alternance partielle qui n'aurait pas les moyens de ses fins.

Loin de négliger ces échéances immédiates, nous serons au premier plan de la bataille de mars 1986 ; mais pourquoi ne pas jeter déjà les bases d'un projet largement imprégné des valeurs du personnalisme qui ont toujours sous-tendu notre engagement et à la mesure des ambitions de la France pour la décennie à venir ?

(*) Secrétaire général du CDS, député de la Haute-Loire.

POLITIQUE

PS-MRG : rien n'est réglé

Les discussions entre les délégations du PS et du MRG conduites respectivement par M. Lionel Jospin et par M. François Doubin, le mardi 10 septembre, n'ont pas abouti à un résultat tangible. Elles ont permis ce que le président du MRG a appelé *« un débroussaillage pur et simple »* ou ce que M. Marcel Debarge, secrétaire national du PS, a appelé *« un tour de piste »*. Cet examen exploratoire avait été précédé de deux réunions ; il a été l'occasion pour les deux formations qui sont convenues de se revoir après le congrès du MRG qui se tient le 14 et 15 septembre de faire connaître leur position.

Au PS, on semble toujours vouloir un accord national. Au MRG, en revanche, un tel accord surtout s'il était sur le modèle de ceux conclus pour les précédents scrutins (à savoir quelques sièges réservés au MRG en échange d'un soutien global au PS), ne serait pas accepté. Les radicaux de gauche ont été heurtés d'apprendre que le comité directeur du PS leur avait octroyé le 6 juillet dernier, cinq places éligibles sur les listes socialistes. Ils ont d'autant moins apprécié que, depuis plusieurs mois, ils se sont engagés dans une démarche électorale autonome vis-à-vis de leur partenaire traditionnel.

En annonçant, avant même le congrès de son parti et sa rencontre avec le PS, l'intention du MRG de présenter des listes autonomes dans au moins une trentaine de départements, M. Doubin a traduit le sentiment profond des fédérations de son parti. Le congrès fera l'inventaire des départements dans lesquels un accord avec le PS est possible voire souhaitable, et ceux dans lesquels le MRG entend se présenter sous ses propres couleurs.

A. Ch.

Situations 86

● **CALVADOS : VERS UNE LISTE RPR-UDF.** – Bien que l'annonce officielle n'en ait pas encore été faite, il est vraisemblable que le RPR et l'UDF du Calvados constitueront une liste commune. Lors de la Fête des libertés organisée récemment par l'UDF, en présence notamment de MM. François Léotard et René Monory, M. André Fanton, pour le RPR, a fait écho aux appels à l'union lancés par M. Michel d'Ornano, député UDF-PR et président du conseil général du Calvados.

● **NORD : LISTE BARRISTE ?** – Le CDS, qui revendique, en cas de listes séparées de l'opposition (*le Monde* du 11 septembre) la tête de liste UDF pour M. Georges Delfosse, député UDF-CDS et seul sortant UDF du Nord, accepterait très mal une autres solution. Compte tenu de la sensibilité barriste forte au CDS, certains envisagent une liste autonome qui serait conduite par MM. Delfosse et Bruno Durieux. M. Durieux, collaborateur de M. Raymond Barre, a des attaches familiales dans la région.

● **YONNE : M. JEAN-PIERRE SOISSON.** – Le comité départemental du RPR de l'Yonne s'est prononcé à l'unanimité, mardi 10 septembre, à Auxerre, en faveur d'une liste d'union RPR-UDF. M. Philippe Auberger, conseiller général et maire de Joigny, sera le chef de file du RPR. M. Jean-Pierre Soisson, ancien ministre, député UDF-PR et maire d'Auxerre, devrait être tête de liste.

● *M. Jean-Pierre Michel sera président de la commission des lois.* – Les députés socialistes réunis, le 10 septembre, sous la présidence de M. André Billardon et en présence de M. Lionel Jospin, ont approuvé la candidature de M. Jean-Pierre Michel (Haute-Saône) à la présidence de la commission des lois, en remplacement de M. Raymond Forni, nommé membre de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. D'autres noms avaient été avancés. Mais M. Michel avait, entre autres avantages, celui d'appartenir, comme M. Forni, au CERES. Ainsi, la difficile répartition des postes entre les tendances du PS effectuée au lendemain de la victoire de 1981 ne sera pas remise en cause. Compte tenu de la majorité absolue dont disposent les socialistes, la candidature de M. Michel vaut élection.

LE 56ᵉ CONGRÈS DES PRÉSIDENTS DE CONSEILS GÉNÉRAUX

(De notre correspondant.)

Orléans. – Deux ministres, Mᵐᵉ Georgina Dufoix et M. Jean-Pierre Chevènement, sont intervenus dès la première journée du cinquante-sixième congrès de l'assemblée des présidents des conseils généraux qui se tient à Orléans du 10 au 13 septembre.

Plutôt que de mettre à mal la décentralisation dont ils approuvent tous le principe et dont ils sont les principaux bénéficiaires, les présidents de conseils généraux ont préféré valoriser leurs capacités de gestionnaires en *« charges de budgets très difficiles »*.

« Notre premier souci est d'ordre financier », a affirmé M. Pierre Salvi (UDF-CDS), président de l'assemblée et sénateur du Val-d'Oise qui s'est inquiété de l'*« essoufflement »* et de l'*« émiettement »* de la DGF (dotation globale de fonctionnement) attribuée par l'Etat, et de l'augmentation parallèle du montant des impôts directs votés par les départements (plus 18 % en 1984 par rapport à 1983).

Pour les élus, en effet, il ne s'agit pas de limiter à La seule gestion leur compétence financière mais d'avoir une autonomie de décision.

Un bilan de décentralisation de l'action sanitaire et sociale, domaine majeur de l'intervention du département, a été présenté par M. Jean-François Deniau (UDF), président du conseil général du Cher. Mᵐᵉ Dufoix, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a indiqué que, à ce jour, dans soixante-quatorze départements, une convention avait déjà été approuvée par l'Etat pour la partition des services de l'action sanitaire et sociale, preuve que la décentralisation, selon elle, est bien engagée.

Les conditions financières du transfert en matière d'éducation sont bonnes, a affirmé de son côté M. Chevènement, ministre de l'éducation nationale, après avoir écouté le rapport de M. Jean-Claude Peyronnet (PS) président du conseil général de la Haute-Vienne. Au 1ᵉʳ janvier 1986, avec un retard de plus d'un an, les départements hériteront d'une nouvelle responsabilité financière : la construction et le fonctionnement des collèges. Les élus de l'opposition décèlent des resistances au ministère qui, selon eux, ne pratique pas une déconcentration suffisante, sans compter les pressions syndicales. Ils redoutent en outre, un transfert d'*« impopularité »* sur eux-mêmes si les collèges ne fonctionnent pas bien.

RÉGIS GUYOTAT.

M. Mitterrand entend affirmer les intérêts stratégiques de la France

(Suite de la première page.)

Le président sera accompagné, en outre de plusieurs chefs militaires, le général François Mermet, directeur des centres d'expérimentations nucléaires, l'amiral René Hugues, commandant le centre d'expérimentations du Pacifique et commandant la zone navale, et le général Michel Franceschi, commandant supérieur des forces françaises en Nouvelle-Calédonie.

Le périple présidentiel répond à une double préoccupation que l'ancien chef d'état-major des armées, le général Jeannou Lacaze, qui est aujourd'hui conseiller de M. Hernu pour les questions africaines, a résumée au début de cette année : la base de Kourou, parce qu'elle permet l'accès de l'Europe, mais aussi de la seule France, à l'espace, et l'atoll de Mururoa, parce qu'on y met au point les armements nucléaires de demain, sont indispensables à la sécurité du pays, malgré ce que peuvent en penser les Etats voisins en Amérique latine et dans le Pacifique.

C'est pourquoi on est en droit d'estimer que le voyage de M. Mitterrand a une cohérence, celle que lui confère la mission majeure de la sécurité, expression de la souveraineté nationale.

S'il ne s'était agi que du seul souci de marquer l'attachement de la France à la continuation de ses essais nucléaires, M. Mitterrand aurait pu éviter l'escale de Kourou, en survolant le territoire américain ou en s'arrêtant aux Antilles, comme c'est l'usage pour aller en Polynésie. Le chef de l'Etat a choisi d'assister au quinzième tir de la fusée Ariane, témoignant de la volonté de la France d'être doublement présente dans l'espace, depuis sa base guyanaise, avec des satellites civils (nationaux ou européens) et avec des satellites militaires (de télécommunication, comme c'est déjà le cas, et, bientôt, d'observation, si le projet franco-allemand aboutit).

De même, à Mururoa. L'atoll est un double symbole, en cette période de contestation de la présence française par les pays insulaires ou riverains du Pacifique. En effet, pour concrétiser avec force sa volonté d'être le chef de l'Etat d'un pays qui entend protéger ses intérêts stratégiques et culturels dans cette région du monde, M. Mitterrand ne se rend ni à Nouméa (où la préparation des prochaines élections interdit qu'il donne l'impression de s'immiscer dans la campagne), ni à Papeete. Deux villes, pourtant, où siègent, d'une part, le haut-commissaire de la République pour l'océan Pacifique et, d'autre part, le chef militaire français de toute la zone maritime. Là, encore, M. Mitterrand a choisi de faire d'une pierre deux coups : il réunit sur le site même des expériences nucléaires, à Mururoa, un comité de coordination de la France dans les domaines politique, militaire et culturel pour faire le point de la situation dans le Pacifique.

Ce n'est pas la première fois qu'un chef de l'Etat français se rend à Mururoa. Déjà, en septembre 1966, le général de Gaulle avait visité l'atoll, à l'occasion de la première campagne de tirs en Polynésie, et assisté à un essai à bord du *De Grasse*. On ignore, à ce jour, si M. Mitterrand fera de même, le ministère de la défense maintenant un silence strict sur la date des essais.

Réactivation d'un organisme en sommeil

En revanche, c'est la première fois que se réunissent, à Mururoa, où les conditions d'accueil ne sont pas spécialement hospitalières, sous la présidence du chef de l'Etat, autant de responsables diplomatiques et militaires. Devraient être présents, en effet, les ambassadeurs de France en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Japon, aux Etats-Unis, à Vanuatu, en Papouasie- Nouvelle-Guinée, à Fidji et à Tonga auxquels se joindront les hauts commissaires de France en Polynésie et en Nouvelle-Calédonie, ainsi que les représentants interarmées de la France dans le Pacifique sud.

Pour les besoins de la cause, la France a réactivé, sous un nouveau nom, un organisme qui était en sommeil de longue date. On précise à l'Elysée que ce comité de coordination du Pacifique sud devrait se réunir *« à intervalles réguliers »* dans le but de réaffirmer la présence française dans la région.

Cette initiative de M. Mitterrand intervient après sa décision de rappeler à la marine nationale qu'elle doit, au besoin par la force, s'opposer à toute intrusion à l'intérieur des eaux territoriales qui ceinturent Mururoa et, éventuellement, à l'intérieur, aussi, des zones de sécurité lors des essais souterrains. Déjà, la marine a délégué, de Papeete, l'aviso-escorteur *Balny* avec pour mission de suivre les évolutions du bateau *Greenpeace* en route, depuis Panama, sa récente escale, vers Mururoa.

Annoncée très tard, mardi soir 10 septembre à Paris, la décision du président de la République de convoquer à Mururoa le comité de coordination du Pacifique sud était, ce mercredi 11 septembre, peu commentée encore, tant à l'étranger que dans les milieux politiques en France. On peut s'attendre à des réactions d'incompréhension de certains Etats de la région, qui jugeront que la France a voulu les narguer en affirmant ses droits, et, probablement, à un assez large consensus en France, à l'exception des militants écologistes.

JACQUES ISNARD.

Trois mille hommes sur l'atoll du « grand secret »

Découvert par le navigateur anglais Philip Carteret en 1767, l'atoll de Mururoa (« grand secret », en dialecte mangarévien) est la couronne émergée d'un ancien volcan éteint il y a sept millions d'années. A 18 000 km de la France, l'atoll a la forme d'une nasse ouverte sur le Pacifique par une passe naturelle. Il a une circonférence de 63 km et mesure 22 km d'est en ouest et 10 km du nord au sud.

Avec l'atoll voisin de Fangataufa, à 41 km de distance, Mururoa a été cédé, en février 1964, à l'Etat français par une délibération de l'Assemblée territoriale de la Polynésie française. Il a été, en outre, stipulé que les atolls et leurs constructions feraient retour gratuit au territoire en cas de cessation des expérimentations.

C'est en 1966, après l'évacuation de ses sites sahariens, que la France entreprit des essais nucléaires à Mururoa et à Fangataufa. Durant les premières années, les tirs eurent lieu en atmosphère et c'est à Fangataufa, en 1968, que les premiers essais d'une charge thermonucléaire (la bombe H, par opposition à la bombe A) furent organisés, toujours en tirs aériens.

En 1975, les premières expériences souterraines furent organisées à Mururoa (l'atoll de Fangataufa fut alors mis en sommeil), au fond de puits verticaux de 800 à 1 500 mètres de profondeur, selon la puissance de la charge, creusés dans le corail, puis dans les calcaires, les dolomies et le basalte.

En 1981 se produisirent les premiers essais souterrains en zone dite centrale de l'atoll, c'est-à-dire en *off shore*, à l'intérieur même du lagon. Ce procédé combine l'utilisation d'une plate-forme de forage (qui creuse des trous de 1 200 mètres de profondeur et de 1,50 m à 2 m de diamètre) avec des barges de manutention et d'enregistrement des mesures pendant le tir. Il faut de l'ordre de quarante-cinq jours pour préparer le puits en lagon, au fond duquel les produits de l'explosion sont confinés.

Environ trois mille personnes vivent en permanence à Mururoa. Avec la perspective d'un repos à Tahiti, distant de 1 200 km, à raison d'un week-end sur deux pour les techniciens du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) et d'une semaine sur six pour les militaires. L'atoll de Fangataufa ne dispose pas des mêmes facilités d'accueil et les équipes de travail n'y séjournent, brièvement , que en fonction du travail à accomplir avant et pendant le tir.

Le général Lacaze : Mururoa et Kourou sont essentiels à notre dispositif de défense

Devant l'Académie des sciences morales et politiques à Paris, le général Jeannou Lacaze, qui était alors chef d'état-major des armées, avait, le 14 janvier dernier, évoqué l'avenir de la Guyane et de l'atoll de Mururoa, essentiels selon lui à l'expression de la souveraineté nationale et à la sécurité de la France. Au cours de cette conférence consacrée aux menaces à l'horizon 2000, le général Lacaze avait tenu à donner son point de vue sur les menaces militaires potentielles hors d'Europe.

« En ce qui concerne nos départements et territoires d'outre-mer, avait déclaré le chef d'état-major, *il ne m'appartient pas de me prononcer sur leur devenir politique. La principale menace à prendre en compte me paraît être celle d'une déstabilisation interne, soutenue par des actions de terrorisme ou de guérilla. La situation en Nouvelle-Calédonie constitue un exemple à méditer. Nous devons y être particulièrement attentifs, car le Centre d'expérimentations nucléaires du Pacifique à Mururoa, le centre spatial de Kourou en Guyane, sont absolument essentiels au maintien de notre niveau technologique et, partant, à la cohérence de notre dispositif de défense.*

« Il convient de souligner que l'avenir spatial de l'Europe est largement dépendant de Kourou. Une remise en cause du statut de nos territoires et de nos départements de cette zone pourrait contraindre la France à un déploiement aéroterrestre et naval accru et prolongé. »

LE QUINZIÈME TIR D'ARIANE

Prévu pour le vendredi 13 septembre entre 1 h 26 et 2 h 30 (heure de Paris), le tir de la fusée Ariane a pour but de mettre en orbite deux satellites de télécommunications civiles (le satellite américain Spacenet-3 de la firme GTE-Spacenet et le satellite européen ECS-3 destiné à l'organisation Intelsat).

Il s'agit du quinzième tir depuis la base de Kourou, et il est réalisé par Ariane-3, le modèle le plus puissant actuellement disponible. Le carnet de commandes d'Arianespace (promoteur du lanceur européen) est de 6 500 millions de francs, portant sur le lancement ferme de vingt-cinq satellites environ.

Un changement de cap dans la « bataille du Pacifique »

C'est en fait lundi 9 septembre que M. Mitterrand a pris sa décision de se rendre à Mururoa. Mais ce projet ne devait être dévoilé que lorsque son ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, aurait eu le temps d'annuler, avec les égards diplomatiques requis, le voyage qu'il devait faire à la fin de la semaine dans trois pays d'Afrique : le Cameroun, le Nigeria et la Mauritanie. La question a pu être réglée dans la soirée de mardi, et M. Dumas devrait faire cette triple visite avant la fin de l'automne.

Dans la délégation entourant le président de la République, la présence du titulaire du Quai d'Orsay et celle du ministre de la défense allaient de soi. On y a ajouté celle du secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, M. Georges Lemoine, et celle du ministre de la recherche et de la technologie, M. Hubert Curien (cette dernière étant plus particulièrement justifiée par l'escale à Kourou, pour le lancement d'une fusée Ariane). En revanche, il a été jugé plus diplomatique de ne pas emmener M. Edgard Pisani, ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie : après tout, il ne s'agit, en principe, que d'une visite au site nucléaire français de Polynésie, et Nouméa n'est nullement en cause.

En réalité, toutefois, c'est bien l'analyse globale des positions françaises dans le Pacifique – dont la crise calédonienne demeure un élément important – qui a conduit le président de la République à reprendre l'offensive psychologique, indépendamment des aspects de politique intérieure de ce spectaculaire déplacement.

En juillet dernier, M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat aux relations extérieures, avait fait dans différents petits Etats de cette région une visite avant tout destinée à faire mieux comprendre les analyses françaises sur la Nouvelle-Calédonie – où il s'était d'ailleurs arrêté – et sur les essais nucléaires. On avait eu le sentiment, à Paris, que sans être évidemment parvenu à convaincre tous ses interlocuteurs du bien-fondé des thèses élyséennes en la matière, M. Baylet n'avait pas reçu mauvais accueil et que le courant était plutôt passé.

Mais l'affaire Greenpeace a eu tôt fait d'anéantir les bienfaits, au demeurant hypothétiques encore, de cette tournée d'explication. Et l'on s'attend désormais, au Quai d'Orsay, que M. Dumas doive faire face dans deux semaines aux Nations unies, à une offensive en règle de la part de plusieurs Etats du Pacifique. Indépendamment de ce que pourra dire le vice-premier ministre néo-zélandais, ministre de la justice, M. Geoffrey Palmer, qui est attendu à Paris en octobre, et n'a pas caché son intention de *« parler de questions particulièrement déplaisantes »*. M. Dumas ne s'embarquera évidemment pas pour New-York sans un certain nombre de plaidoieries toutes prêtes pour répliquer à ces très probables actes d'accusation dressés par un certain nombre de micro-Etats du pacifique, sans parler de la Nouvelle-Zélande ou de l'Australie.

Mais le voyage de M. Mitterrand et de quatre de ses ministres à Mururoa tendrait à indiquer que l'on a, du côté français, renoncé à l'opération séduction qui avait été amorcée dans cette région du monde par M. Cheysson, et poursuivie par M. Baylet. Et que, face à la dégradation très sensible de la position locale de la France à la suite de l'affaire Greenpeace, on ne peut plus guère, désormais, que réaffirmer une présence... et l'intention de ne pas se laisser impressionner dans cette bataille (diplomatique) du Pacifique.

BERNARD BRIGOULEIX.

Le goût du voyage-surprise

La décision prise par M. Mitterrand de se rendre à Mururoa le vendredi 13 septembre a été rendue publique sous la forme d'un communiqué diffusé mardi 10 septembre par la présidence de la République : *« Le président de la République a décidé la création d'un comité de coordination du Pacifique Sud. Ce comité, composé des ambassadeurs et des représentants civils et militaires de l'Etat français dans la zone Sud Pacifique se réunira le vendredi 13 septembre à Mururoa sous l'autorité du chef de l'Etat. Le président de la République s'arrêtera auparavant à Kourou pour assister au lancement prévu par Ariane de deux satellites de communications »*.

M. Mitterrand est coutumier des voyages-surprises effectués dans des périodes de tension. Le 24 octobre 1983, il s'était rendu à Beyrouth, à la suite de l'attentat dont avaient été victimes cinquante-six militaires français. Ce déplacement n'avait pas été anoncé à l'avance. Il en a été de même lorsque le chef de l'Etat a rencontré le colonel Kadhafi le 15 novembre 1984 en Crète, après l'annonce du *« retrait simultané »* des troupes françaises et libyennes du Tchad.

Le déplacement du président de la République le 19 janvier dernier, à Nouméa, au plus fort de la crise néo-calédonienne, avait été annoncé *in extremis* par M. Mitterrand lui-même à la télévision.

Les premières réactions enregistrées émanent essentiellement des milieux écologistes et pacifistes. Intéressée au premier chef, l'organisation Greenpeace France accueille le déplacement présidentiel avec humour. Ses dirigeants indiquent que M. Mitterrand *« sera le bienvenu »* à bord du navire amiral *Greenpeace*. Ils se déclarent *« très heureux »* que le chef de l'Etat français se rende à Mururoa afin d'*« éviter une deuxième bavure »* du genre de l'attentat commis contre le *Rainbow-Warrior*.

« Peut-être le président compte-t-il se baigner dans un lagon ? », interroge les Amis de la Terre, entre autres hypothèses. Si la présence de M. Mitterrand entraînait au contraire *« un durcissement et de nouvelles violences »*, alors le président porterait selon eux *« une très lourde responsabilité aux yeux de l'opinion internationale et de tous ceux qui mettent encore un peu de morale en politique »*.

« Matamore »

Au nom des Verts français, M. Didier Anger considère qu'il est *« plus difficile de jouer César que Matamore »* et souhaite que tous les essais nucléaires *« de l'Ouest et de l'Est »* cessent.

En revanche, M. Gaston Flosse, président (RPR) du gouvernement territorial de Polynésie se félicite de la *« fermeté »* dont fait preuve M. Mitterrand et ajoute que *« la Nouvelle-Zélande et l'Australie n'ont rien à faire dans la zone française du Pacifique »*.

Un supplément d'information est ordonné dans l'affaire Barbie

Le procès est reporté au début 1986

De notre envoyé spécial

Lyon. – Envisagé pour le mois de novembre, le procès de Klaus Barbie ne pourra pas s'ouvrir avant le début de 1986.

Telle est la conséquence de l'arrêt rendu, mardi 10 septembre, par la chambre d'accusation de Lyon, qui s'est trouvée dans l'obligation d'ordonner un supplément d'information avant de statuer sur le renvoi de l'ancien chef de la section IV de la Gestapo, devant la cour d'assises du Rhône (nos éditions du 11 septembre). Ce supplément d'information n'est assurément pas une remise en cause de l'instruction que M. Christian Riss avait clôturée le 19 juillet. Il ne vise pas à revenir sur les inculpations de crimes contre l'humanité retenues par ce magistrat, ni sur la qualification des faits reprochés : complicité d'assassinats ou enlèvements et d'internements de mineurs de quinze ans, suivis de mort, selon les cas.

Le supplément d'information qui vient d'être ordonné est uniquement motivé par la production de documents et de renseignements fournis tout récemment par le secrétariat d'Etat chargé des anciens combattants. Ces pièces font apparaître que, parmi les personnes d'origine juive envoyées en déportation sur instruction de Barbie le 11 août 1944, soit trois semaines avant la libération de Lyon, figuraient neuf enfants âgés de un à treize ans et que sept d'entre eux sont morts.

Les noms de ces victimes étaient jusque-là demeurés ignorés. Leur arrestation et leur mort n'avaient donc pu être retenues contre Barbie. Il en va de même pour sept autres personnes déportées en 1943 et 1944. Le supplément d'information auquel procédera M. Hubert Ogier, président de la chambre d'accusation, a donc pour seul objet de porter à la connaissance de l'ancien SS les documents produits et de lui notifier les inculpations complémentaires qu'elles doivent entraîner contre lui.

Cela demandera malgré tout un certain temps – on l'estime à un mois – au terme duquel la chambre d'accusation aura à reprendre l'examen du dossier proprement dit, ainsi apuré en présence de la défense des parties civiles et du ministère public, afin de décider, cette fois, du renvoi devant la cour d'assises.

Ce contretemps aurait-il pu être évité ? Les renseignements et documents fournis par le secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants lui avaient été demandés il y a plusieurs mois par le magistrat-instructeur, M. Riss. A cause de lenteurs administratives, ce ministère tarda à les communiquer. L'instruction fut donc clôturée sans eux. La lettre qui les contenait ne fut adressée au palais de justice de Lyon que le 14 août, après l'audience de la chambre d'accusation, au cours de laquelle avait été débattu, le 9 août, le dossier Barbie. Ce n'est que le 6 septembre que cette juridiction, qui avait mis son arrêt en délibéré, en eut elle-même connaissance. C'est la raison pour laquelle elle devait reporter au 10 septembre une décision qui aurait dû initialement intervenir dès le 6.

Crimes de guerre et crimes contre l'humanité

Dans l'arrêt qui vient d'être rendu et qui constitue ce qu'on appelle dans le jargon judiciaire une décision « avant dire droit », les magistrats n'ont pas statué sur les appels qu'avaient interjetés certaines parties civiles de l'ordonnance du juge d'instruction.

Ces appels sont essentiellement de deux ordres. D'abord un certain nombre d'associations d'anciens déportés, dont la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes (FNDIRP), reprochent au magistrat-instructeur d'avoir distingué entre les victimes de Barbie celles qui furent arrêtées et déportées en raison de leur seule origine juive et celles qui connurent le même sort pour avoir été résistantes. L'ordonnance estime que seuls les premiers furent victimes de crimes contre l'humanité, donc de crimes imprescriptibles, les autres devant être considérés comme des victimes de crimes de guerre qui ne peuvent, plus, aujourd'hui, être retenus, plus de vingt ans s'étant écoulés entre le moment où ils furent commis et celui où Barbie fut ramené en France.

Pour ces associations, les résistants furent, eux aussi, victimes de crimes contre l'humanité puisque, font-ils valoir, les nazis assimilaient dans leur doctrine comme dans leur propagande, juifs, gaullistes et communistes, tous présentés comme autant de « terroristes » ou ennemis du Reich.

Si la chambre d'accusation de Lyon ne faisait pas droit à leur argumentation, les avocats de ces associations ont l'intention de se pourvoir en cassation et la chambre criminelle de la Cour suprême devrait se prononcer dans les trois mois. De leur côté, les avocats des enfants victimes de la rafle d'avril 1944 à Izieu (Ain) sont décidés à former, eux aussi, un pourvoi en cassation si la chambre d'accusation maintenait contre Barbie, pour cette opération, la qualification d'enlèvement d'enfants suivi de mort, alors qu'à leurs yeux ces faits doivent être considérés comme autant d'assassinats ou, pour le moins, de complicité d'assassinats.

Dans ces conditions, si la chambre d'accusation de Lyon se trouve en mesure de rendre son arrêt de renvoi vers le 10 octobre et si cet arrêt devait alors être soumis à la Cour de cassation, cette dernière juridiction ne pourrait guère se prononcer avant le mois de décembre. Cela laisse en tout cas un temps supplémentaire au parquet général de Lyon, comme au ministère de la justice, pour organiser matériellement un procès que, d'ores et déjà, 361 journalistes, représentant 151 journaux, radios ou télévisions du monde entier, ont demandé à suivre et pour lequel on a toujours du mal à imaginer qu'un déroulement convenable soit possible dans les murs incommodes du palais de justice de Lyon.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Un nouveau directeur des services judiciaires

Selon toute probabilité, c'est M. Raymond Viricelle, actuellement premier président de la cour d'appel de Nouméa, qui devrait succéder à M. Claude Jorda comme directeur des services judiciaires du ministère de la justice. Nommé récemment procureur général de Bordeaux, M. Jorda sera installé dans ses nouvelles fonctions le 24 septembre.

[Né le 11 janvier 1937 à Saint-Etienne, M. Raymond Viricelle a fait toute sa carrière au ministère de la justice. Le dernier poste qu'il y a occupé est celui de sous-directeur du budget au service de l'administration générale et de l'équipement. Il avait été nommé président de chambre à la cour de Nouméa en juin 1980 et en est devenu le premier président en juillet 1983.]

FAITS DIVERS

TARN-CONNECTION

Filer du chanvre ou en fumer : la différence est mince comme un joint. Le Tarn est un département ravissant. On y trouve même un champ de cannabis – quatre cents hectares, excusez du peu ! Une plantation tout à fait légale destinée à la fabrication de... ficelles. Propriété privée, défense de fumer.

Bref, c'est le triangle d'or au pays du cassoulet. Vous avez dit hallucination ? Pour avoir succombé aux charmes d'une végétation aussi luxuriante, trois jeunes campeurs se sont fait pincer. Bêtement : ils ont grillé... un feu rouge. La police n'a pas apprécié leurs talents d'herboristes. Ils sont inculpés d'incitation à la consommation de drogue pour avoir trop « moissonné » le chanvre.

Les plus beaux rêves s'envolent en fumée.

C. C.

● *Trois malfaiteurs arrêtés à Marseille.* – Les trois complices de Jean-Pierre Ganci, dix-neuf ans, tué à Marseille le 2 septembre par des policiers qui le poursuivaient à travers la cité La Paternelle, ont été interpellés (*le Monde* du 5 septembre). Eric Ainouz, vingt-quatre ans, Alain Daniel, vingt et un ans, et son frère Guy, vingt-cinq ans, ont été inculpés de vol à main armée. Les deux premiers sont aussi poursuivis pour tentatives d'homicides volontaires. La mort de Jean-Pierre Ganci avait déclenché, dans la cité, de violents incidents pendant plusieurs heures.

LES INCENDIES DE FORÊTS DANS LE GARD SERAIENT D'ORIGINE CRIMINELLE

Les incendies de forêts qui ravagent, depuis lundi 9 septembre, la région du col de Portes au nord d'Alès dans les Cévennes paraissaient en voie d'être maîtrisés mercredi matin. Le plan ORSEC était cependant maintenu : mille hommes restaient en activité sur le terrain et la rotation des appareils – six Canadair et un DC-6 – devait reprendre. Quatre foyers seulement subsistaient, dont un sur un front de 600 mètres. La plupart des habitations évacuées (*le Monde* du 11 septembre) ont retrouvé leurs occupants. Près de deux mille abonnés sont encore privés de téléphone et plusieurs maisons sans électricité.

L'hypothèse de l'origine criminelle de ces incendies continue de prévaloir. En deux jours et deux nuits, plus de 5 000 hectares de pins et de châtaigniers ont été détruits. M. René Souchon, ministre délégué à l'agriculture, chargé de l'agriculture et de la forêt, a survolé, mardi 10 septembre, la zone sinistrée et déclaré : *« Nous avons assisté à des querelles de spécialistes, cet été, mais cet incendie est la preuve qu'il n'y a pas de remède miracle. »*

● *Attentat contre des locaux de la police judiciaire à Bayonne.* – Une violente explosion s'est produite, mercredi 11 septembre vers 0 h 30, à Bayonne dans les locaux de l'antenne locale du Service régional de la police judiciaire. Ces locaux qui abritent notamment une trentaine d'enquêteurs, chargés principalement des *« affaires basques »*, sont inoccupés pendant la nuit, ce qui explique que personne n'ait été blessé.

L'attentat n'avait pas été revendiqué mercredi en fin de matinée.

Le Monde
EDUCATION

La philosophie et ses manuels

L'évolution des manuels de philosophie depuis vingt ans reflète les interrogations d'une discipline particulièrement sensible aux crises idéologiques

AUTANT le dire d'emblée : il n'y a pas de bon manuel de philosophie. Il y en a seulement de moins mauvais que d'autres. Les auteurs, les éditeurs, n'y sont pour rien. Ils rivalisent d'ingéniosité et mettent d'incontestables compétences au service des élèves et des professeurs.

Le problème est ailleurs : la nature même de l'enseignement philosophique est incompatible avec la présentation didactique, et nécessairement figée, d'un livre scolaire. Car il ne s'agit pas de transmettre un savoir, mais d'inviter à réfléchir sur ce qu'on sait déjà ou que l'on croit connaître.

Les manuels en classe de philosophie sont seulement des outils, des instruments. Ils doivent fournir, le plus commodément possible, matériaux, références, points d'appui. Ils doivent être assez complets et diversifiés pour être utilisés, au gré de chacun, dans des tactiques pédagogiques différentes. Ils ne peuvent omettre les textes majeurs de la tradition ni faire l'impasse sur les contemporains.

En feuilletant les principaux ouvrages, on s'aperçoit que chaque génération de manuels a résolu (ou tourné?) ces difficultés d'une façon différente.

Pensée-confetti

Jusqu'aux années 60 incluses, dominent les manuels qui dispensent explicitement un cours. C'est le cas de la collection publiée chez Hachette en 1942 sous la direction de M.G. Davis, bientôt concurrencée par le célèbre *Précis* d'Armand Cuvillier (Armand Colin) qui accompagna les premiers pas de milliers de potaches. A partir de 1957, et plus nettement encore après le changement de programme de 1960, s'ouvre le règne des manuels de Denis Huisman et André Vergez (Fernand Nathan). Ils innovaient, à l'époque, en insérant entre les chapitres quelques photographies : Brigitte Bardot se suicidait dans *la Vérité*, tandis que la DS-19 symbolisait *« l'idéal d'une beauté rationnelle »*...

Après, la grande cassure de mai 68, une nouvelle génération de manuels commence à apparaître. Les anthologies thématiques, qui existaient depuis longtemps mais jouaient les seconds rôles, vont occuper le devant de la scène dans les années 70. Chacune d'elles rassemble de courts fragments d'œuvres autour des diverses notions figurant dans les programmes de 1973, toujours en vigueur actuellement.

Le genre est prolifique : une dizaine d'ouvrages en quelques années ! Ils incitent plus à la réflexion que les cours magistraux, qui risquent d'entretenir les élèves dans l'illusion que les réponses aux interrogations philosophiques sont inscrites quelque part. « Savoir son cours »... dispense de réfléchir.

Mais le grand nombre d'auteurs sollicités, la large place faite aux philosophes du vingtième siècle et aux chercheurs des sciences humaines, exposent les anthologies au péril de l'émiettement, de la réflexion par brides et de la pensée-confetti.

Dans les manuels des années 80, il semble que l'on parvienne à un équilibre. Ce qui frappe, s'il n'est pas trop tôt pour apercevoir un courant, c'est l'accent mis sur les méthodes, les outils d'apprentissage, l'explication des savoir-faire. Tout se passe comme si l'on cherchait, bien plus systématiquement qu'autrefois, à indiquer comment apprendre à philosopher.

Les recueils de textes continuent à avoir le vent en poupe. Les derniers parus affinent la formule ; mais ils s'accompagnent de véritables guides de travail. Ainsi, chez Magnard, *la Philosophie comme débat entre les textes*, de J. Médina, C. Morali et A. Sénik, publié en 1984, perfectionne le genre anthologique par d'ingénieux artifices. Les fragments se répondent et dialoguent sur une double page organisée autour d'une question explicitement formulée (La technique est-elle naturelle à l'homme ? La technique est-elle neutre ?...) En marge des textes, une ou deux phrases en résument l'idée centrale. Une maquette très soignée utilise des encres de couleur, des encadrés et tout le contrepoint d'une iconographie riche et soignée. Les philosophes, par le jeu des gravures et des photos, ont un visage. Bref, tout est mis en œuvre pour que, dans un environnement saturé par les médias, l'objet « manuel de philosophie » soit le moins rébarbatif possible, sans pour autant trahir sa mission.



© Hogarth. Texte Bollon. Extrait du n° 36 de *l'Echo des savanes* « La philosophie dans le foutoir ? ».

A côté de cette anthologie au « look chébran », un autre livre, dans la série « Organibac » (Magnard, 1983) explique pas à pas aux lycéens comment travailler en philosophie. De l'acquisition des connaissances à la rédaction des fiches de lecture, de la confection d'un plan aux dossiers sur les maîtres-penseurs, rien n'y manque.

Même mouvement chez Nathan. Dans *Parcours philosophiques* qui paraît à cette rentrée sous les signatures de G. Durozoi, D. Huisman, J. Deschamps et J. Salem, chaque chapitre combine le système des « doubles pages » avec l'étude d'un grand texte, accompagné d'une leçon et d'un glossaire. La formule tente de concilier anthologie et cours et fait appel à une abondante illustration. Ce nouveau manuel est lui aussi accompagné d'un volume de méthodologie. *La Philosophie au lycée*, de G. Durozoi et J. Salem passe en revue les instruments dont l'élève dispose en librairie ou en bibliothèque, éclaire la spécificité de la philosophie, et prépare en détail aux dissertations et commentaires de textes.

De bons ouvrages de ce type existaient déjà, tels l'excellente *Méthodologie philosophique*, de Henri Pena Ruiz (Bordas), mais étaient plutôt utilisés dans les classes préparatoires. A la faveur peut-être de la démocratisation de l'enseignement, il semble que l'on commence à expliciter pour les lycéens les méthodes du travail intellectuel, au lieu de simplement les laisser se transmettre implicitement au bénéfice des seuls « héritiers » de la culture. C'est une bonne chose — si toutefois ces guides sont effectivement utilisés.

Anesthésie des esprits

Une autre tendance actuelle, en rupture avec le « melting pot » confus des vieux manuels, est la prolifération de dossiers sur les auteurs et les problématiques. On en trouve dans les guides dont il vient d'être question. Ils fournissent aussi les axes principaux de l'ensemble constitué cette année sous la direction de Léon-Louis Grateloup, chez Hachette. Complétant sa *Nouvelle Anthologie philosophique*, un volume collectif regroupe trente-quatre études sur *les Philosophes de Platon à Sartre*, tandis qu'un autre éclaire *les Problématiques de la philosophie*.

Si l'on ajoute à ce panorama les lexiques, vocabulaires et autres dictionnaires de termes philosophiques que l'on trouve chez tous les éditeurs, si l'on rappelle que se multiplient les collections d'œuvres commentées (Hatier, Nathan, Hachette...), les aide-mémoires et petits ouvrages de révision, sans oublier les annales (Vuibert, Hatier), les recueils d'exercices et les *Bonnes Copies du bac* (Hatier), si l'on souligne enfin que la plupart des grandes œuvres philosophiques sont disponibles au format de poche, souvent en plusieurs éditions, on serait enclin à conclure que les élèves des années 80 n'ont pas d'excuses s'ils échouent en philosophie.

Ce n'est pas si simple. Il se pourrait que le suréquipement en outils de travail ne soit pas seulement le signe de la vitalité — réelle — de la philosophie en France ou de la concurrence — réelle aussi — des groupes éditoriaux sur le marché scolaire. Ce fait peut aussi s'interpréter comme le signe d'une crise et d'un malaise. S'il faut tant d'instruments pour expliquer, si les guides et les conseils sont plus nombreux et plus détaillés, ce peut être que l'écart se creuse entre la réflexion philosophique avec ses exigences et le morcellement culturel où l'époque anesthésie les esprits.

Ce n'est pas dire que la philosophie aujourd'hui soit devenue impossible. Ni son enseignement désespéré ou désespérant. C'est dire que l'époque rend sa survie plus difficile et sa transmission d'autant plus délicate et exigeante. Tout cela est finalement fort stimulant.

ROGER-POL DROIT.

LIVRES

Les soixante-huitards sont toujours là...

Deux pamphlets nostalgiques l'un contre l'école, l'autre contre Chevènement

ON les croyait disparus, volatilisés par l'« effet Chevènement ». Et voilà qu'ils réapparaissent, purs et durs, garantis d'époque. Les soixante-huitards sont de nouveau parmi nous. Accueillis chez le même éditeur (Bernard Barrault), Catherine Baker et Patrick Boumard sortent deux brûlots comme on les aimait dans les années 60.

Catherine Baker est la plus allègrement radicale. Dans *Insoumission à l'école obligatoire*, elle explique à sa fille Marie, qui a quatorze ans, pourquoi elle ne l'a jamais mise à l'école. L'argumentation est implacable. L'école, nous explique-t-elle, c'est la prison, la peur, le mensonge. On y apprend à obéir, à se plier aux règles abrutissantes de la société. On y perd son âme pour devenir un robot. Le meilleur service qu'on puisse rendre aux enfants est donc de les en dispenser, pour leur permettre de vivre, d'aimer et de se réaliser librement. L'école est à fuir, non parce qu'elle marche mal (les réformateurs sont pires encore que les conservateurs), mais parce qu'elle est nocive en soi. Il faut la détruire, comme il faut refuser toute forme d'éducation, d'apprentissage, de vie sociale : la famille, les lois, l'État, le salariat...

Une question vient évidemment à l'esprit à laquelle il n'est pas donné de réponse : qu'en pense Marie (et qu'en pensera-t-elle lorsqu'il lui faudra tout bêtement trouver du boulot) ? Et que fait-elle toute la journée ? *« Face à tout ce qu'on dit “obligatoire”, dis oui ou dis non. Comme tu veux, ma douce »*, dit gentiment la mère à la dernière phrase du livre. Mais jusqu'à présent elle n'a apparemment pas tellement eu le choix. Qu'on soit fille de libertaire ou de n'importe qui, c'est toujours la même chanson : il faut bien commencer par se conformer aux principes (ou aux lubies) de ses parents...

La colère de Patrick Boumard, dans *Tu seras ministre, mon fils*, a une cible plus limitée. Étant lui-même professeur, il ne peut pas vouloir la fin de l'école. Sa bête noire, c'est Chevènement. Il lui reproche son simplisme, son ignorance des réalités sociales et des apports des sciences humaines, sa façon de caresser l'opinion dans le sens du poil, son discours élitiste, chauvin et réactionnaire. S'opposant avec fureur aux arguments ministériels, il plaide pour une éducation de la liberté et de l'autonomie, centrée sur l'enfant et non sur les connaissances. Une éducation qui refuserait toute autorité et ferait confiance aux capacités d'invention et de création que porte en lui chaque individu.

Face aux idées dominantes, Boumard se veut fidèle au grand souffle contestataire qui a marqué son adolescence. *« Soyons clair : je suis un soixante-huitard attardé qui persiste et signe. J'ai rêvé des choses à vingt ans sur les barricades qui m'ont donné une certaine vision du monde et quelques exigences. Et je ne souhaite pas que mes enfants deviennent de savants imbéciles. »* Devant les découragements et les revirements contemporains, cette nostalgie a quelque chose de rafraîchissant.

Malheureusement, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts depuis mai 68. Et les certitudes qui animaient les révoltés d'alors ont pris un sérieux coup de vieux. Il ne suffit pas pour convaincre de vitupérer la résignation et l'avachissement des masses abusées par un ministre démagogue. Boumard a raison de douter que les discours rassurants de nos dirigeants suffisent à réduire l'échec scolaire et le dégoût de nombreux jeunes à l'égard de l'école. Mais si les alternatives autogestionnaires auxquelles il rêve font plaisir à ceux qui s'y aventurent, la preuve a été suffisamment administrée qu'elles restent des témoignages isolés, sans grand effet sur l'ensemble du système. Entre Boumard et Chevènement, quelque chose reste encore à inventer...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ INSOUMISSION A L'ÉCOLE OBLIGATOIRE, de Catherine Baker. Barrault, 280 p., 98 F.

★ TU SERAS MINISTRE, MON FILS, de Patrick Boumard. Barrault, 230 p., 68 F.

PORTRAIT

La « maîtresse » aime le ministre

Mme Lecas a lu le petit livre bleu du ministère. Ça lui a plu

Mme LECAS a du bagage. Depuis vingt-quatre ans, elle aime son métier d'institutrice et n'a jamais attendu d'un ministre de passage qu'il lui apprenne à l'exercer correctement. Les nouvelles instructions, le programme tout neuf de M. Chevènement, ne bouleversent pas ses méthodes. Pourtant, Mme Lecas juge favorablement le petit livre de poche bleu adressé, à elle comme à tous ses collègues, par le ministère. L'école parisienne où elle enseigne accueille une forte proportion d'élèves de milieux défavorisés, étrangers ou non. Les échecs rythment trop souvent leur parcours scolaire. Mme Lecas se bat contre cette prétendue fatalité et se félicite de compter le ministre parmi ses alliés pour ce combat quotidien.

Une frange de cheveux blonds encadre son visage serein de « maîtresse » douce mais exigeante. Lire, écrire, compter, connaître les règles élémentaires de la vie en société, *« c'est capital dans un quartier comme le nôtre*, dit-elle. *Nos enfants n'apprennent rien de tout cela chez eux »*. Et les savoirs qu'elle juge fondamentaux forment justement la trame du petit livre bleu...

Elle reconnaît qu'elle avait peu à peu abandonné l'instruction civique, à contre-cœur, sous le poids des évolutions sociales. Il y a belle lurette qu'elle ne commençait plus chaque journée en dessinant au tableau une phrase de morale magnifiant l'amitié, ou pourfendant le mensonge, l'oisiveté. *« On n'osait même plus demander aux élèves de dire bonjour »*, constate-t-elle.

Pas question pourtant de retourner simplement aux vieilles méthodes. Les actualités télévisées ou la vie de la classe serviront de prétexte à des débats sur des thèmes moraux ou civiques. L'éducation civique, Mme Lecas est pour, parce que, précise-t-elle, *« je suis de gauche »*, et que la gauche n'est pas synonyme de laxisme. A des élèves abonnés à l'école buissonnière, elle a expliqué l'an dernier que leur attitude n'était pas digne des efforts financiers consentis par l'État et leurs parents pour leur éducation. Les petits en sont restés bouche bée.

Même le retour en force de *la Marseillaise*, qui fait jaser tant de ses collègues, réjouit Mme Lecas. *« C'est tout de même notre hymne*, commente-t-elle. *Il ne faut pas le laisser à la droite ou à l'extrême droite. »* A ses yeux, le nouveau programme Chevènement pèche pourtant sur un point : son ambition démesurée avec la réalité d'une classe d'élèves en difficulté : *« S'ils en apprennent le quart, ce sera bien. »*

PHILIPPE BERNARD.



ARTS ET SPECTACLES



Le cinéaste (à droite) et le jeune homme de l'histoire (Benjamin Voelz)

L'art, la religion, la Pologne son pays, l'Est et l'Ouest, ses choix et son œuvre : Krzysztof Zanussi s'exprime en cinéaste engagé. Yvonne Baby l'a rencontré à la Mostra de Venise, où il présidait le jury. L'année dernière, il y remportait le Lion d'or. Son nouveau film, le Pouvoir du mal, *a été tourné en France.*

Krzysztof Zanussi

LE FILM PARADIGME

UN jeune homme pauvre et pur, étudiant en théologie. Une femme séduisante et riche, martyrisée par son mari. Un individu puissant et redoutable, protecteur du jeune homme. Trois personnages pour un paradigme (celui du mal), sous-titre du nouveau film de Krzysztof Zanussi.

Le protecteur n'est autre que l'époux, et la femme n'est pas l'innocente victime que le jeune homme croit rencontrer au bord du suicide, dans une église, avant de la rejoindre dans un lit. Confiant dans l'existence du bien parce qu'il n'a jamais encore subi l'assaut du mal, le jeune homme est initié par les deux adultes. De tentation en tentation, il plonge en enfer, passage obligé pour un choix moral définitif.

C'est bien dans un dédale infernal – déceptions, tromperies, humiliations mentales et physiques – que nous entraîne Zanussi, attaché à la perte et à la rédemption d'une âme. Baroque (parfois kitsch), il installe ses archétypes dans des décors outrés (misère, paysage minier ou flamboyance de la richesse) et il estompe la violence des situations par des couleurs qui dédouanent le film : nous sommes dans les années 20, à l'est de la France, peu importe, nous sommes dans un ailleurs spatio-temporel suggéré par le halo qui encadre les images.

Moraliste, Zanussi choisit le cinéma pour mettre sa problématique du bien et du mal à la portée de tous (avec un récit). Cinéaste, il n'a d'autre souci que la mise en scène concrète d'une pensée souvent très abstraite (avec un raisonnement). Une fois de plus, dans *le Pouvoir du mal*, il assume au mieux ce paradoxe : les moyens du cinéma sont trop pauvres pour le but qu'il lui assigne, mais c'est en s'appuyant sur les apparences du réalisme le plus trivial qu'il passionne, pour des débats qui ne sont pas forcément au cœur de toutes les insomnies.

La qualité de ce film singulier tient enfin à Vittorio Gassman, dans ses joutes verbales avec l'aspirant théologien. Il est le diable, il est diablement intelligent.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

« LE POUVOIR DU MAL », LE POUVOIR DES MOTS

« NOUS nous sommes connus il y a vingt ans, quand vous étiez étudiant à l'école de cinéma, à Lodz...

– Oui, je terminais un exercice adapté de l'*Attrape-cœur*, le roman de Salinger, *dit Krzysztof Zanussi.* Mais j'avais plutôt du mal avec cette école – orientée, comme toutes les écoles – qui cherchait à nous modeler sur les élèves-modèles de l'époque, c'est-à-dire sur Polanski et Skolimovski. J'étais différent des autres, j'en ai beaucoup souffert, tout en découvrant qu'un artiste doit aller à contre-courant.

» On a voulu m'écarter de l'école. Finalement j'y suis resté et j'ai réalisé en fin d'études un moyen métrage, de trente minutes, qui se passe dans un monastère bénédictin du onzième siècle, près de Cracovie. C'est un film sans paroles, où un vieux moine accueille un jeune garçon venu étudier l'architecture du monastère.

» Grâce à ce film, j'ai été lauréat à Moscou d'un concours réservé aux étudiants de cinéma ; et j'ai reçu le prix de l'Église catholique au Festival de Manheim. Ces récompenses m'ont aidé, bien sûr, et j'ai pu devenir metteur en scène. Heureusement, je n'ai jamais été assistant.

» En 1968, au moment où je m'apprêtais à tourner mon premier grand film – *la Structure de cristal* – nous avons traversé une période dramatique d'antisémitisme officiel. De nombreux cinéastes – par exemple, Alexander Ford – ont dû s'exiler, le système de production a changé. J'entrais dans un monde aléatoire.

» Comme tous les films de ma carrière, ce long métrage est un film d'auteur. Deux hommes sont en conflit : l'un, actif, pense qu'il faut se salir les mains si l'on veut avoir de l'influence sur la société ; l'autre, contemplatif, croit que l'on peut garder son honnêteté, sa pureté, et obtenir un résultat analogue. Qui a raison, qui a tort ? Je n'en dis rien. A la manière de Flaubert, je dirais seulement : les deux personnages, c'est moi. Ils se jalousent, mais il y a en eux une commune déchirure que je ressens, que je partage. Ce thème m'est familier et revient dans tout mon travail.

» En noir et blanc, modeste, *la Structure de cristal* a été couronnée dans plusieurs festivals et a son public, en Pologne, à l'étranger.

» En termes purement cinématographiques, mon second film, *Vie de famille*, est plus orthodoxe : je voulais me montrer professionnel, afin d'éloigner les soupçons qui pèsent sur le cinéma dit d'avant-garde. Je me suis également inspiré de la dramaturgie américaine de Tennessee Williams et d'Arthur Miller. Ce film est allé à Cannes, ma situation s'est stabilisée. J'ai toujours tendance à parler de ma situation, car pour un cinéaste, s'exprimer est un privilège exceptionnel. C'est quelque chose de rare qui peut nous être retiré après chaque échec, dans un monde étatisé. Même maintenant, qui me donnerait la garantie de réaliser mon prochain projet, en Pologne ou ailleurs ?

» Pourtant, c'est vrai, j'ai la chance d'avoir participé assez tôt à la vie du cinéma, et d'avoir eu ces voyages, ces prix. Il y a dix ans, j'ai eu la grande tentation de l'Amérique, mais j'ai vite compris que ce que l'on me demandait là-bas ne pourrait pas vraiment me satisfaire. Je suis trop attaché au cinéma d'auteur, je tiens trop à intervenir à tous les stades de la conception d'un film, qu'il s'agisse du scénario et des dialogues, du choix des personnages et des acteurs.

– Qu'entendez-vous par cinéma d'auteur ?

– Le cinéma d'auteur s'oppose à un cinéma uniforme, industriel, où les produits demeurent anonymes et répondent à des besoins d'ordre statistique. Ce cinéma-là affirme et ne surprend jamais, tandis que celui auquel je crois est juste le contraire, fraternellement lié à la création littéraire. Les lecteurs de livres ne sont pas automatiquement des spectateurs, mais peut-être que les vidéo-cassettes atteindront un public qui fuit le cinéma, découragé par l'infantilisme des films commerciaux. Le mouvement vers les cassettes – qui peut devenir financièrement rentable – a déjà lieu en Amérique. C'est un espoir pour l'Europe.

» Le cinéma qui m'intéresse n'appartient pas au *main stream*, le courant dominant, marqué par Spielberg. Ce que je veux défendre, ce sont les remparts d'un cinéma plus littéraire, plus cultivé, je dirais même plus adulte.

» L'art, à mon sens, doit être une réflexion critique et doit provoquer la révision et la fermentation des idées. L'art aujourd'hui n'est pas assez combattant, il me semble trop souvent enfermé dans le domaine de l'agrément.

– Et quand vous tournez en France ?

– Ce que je veux apporter, c'est mon propre regard, mon expérience vécue, ma culture et ce point de vue de l'étranger qui commente de l'extérieur. Wajda l'a fait avec *Danton*, film français mais une vision personnelle qui brise les conventions de la mythologie révolutionnaire. Et c'est ce que j'ai essayé de faire avec *le Pouvoir du mal*.

– Quelle est l'origine du film ?

– Un jour, et cela m'a frappé, j'ai imaginé un duel mortel par les mots. Je me suis interrogé sur les mots, et sur leur pouvoir meurtrier, je me suis dit que la vérité d'une parole pouvait devenir presque évangélique, et tuer quelqu'un. Entre le jeune homme et son protecteur,il y a ce duel dans mon film, c'est le moment où le juste trouve le calme et où l'injuste devrait être théoriquement puni.

» Par son idéalisme, son romantisme, le jeune homme est peut-être plus slave. C'est lui en tout cas qui découvre une réalité universelle : l'homme ne peut être bon sans d'immenses efforts, ni parfait sans que cela lui coûte très cher.

» Le fait que le film soit tourné en français donne plus de force à mon duel rhétorique. Et dans cet univers que j'ai construit pour un jeu (d'ailleurs Vittorio Gassman joue avec la langue française comme avec un instrument), je mets en question la conception d'un idéal théorique, susceptible d'améliorer la société. Je ne peux pas oublier que Pol Pot a suivi l'enseignement de Jean-Paul Sartre et que l'absolu d'un ordre social est l'excuse à tous les crimes, toutes les violences. C'est là le tissu de notre vécu et du mien particulièrement. Rappelons-nous que dans la tradition judéo-chrétienne l'imperfection permanente est innée dans ce monde. Evidemment, il faut se battre, mais la finalité ne peut justifier les moyens.

– Vous croyez en Dieu ?

– A l'époque de mes études scientifiques, j'ai touché à l'infini. C'est déjà une notion religieuse, notion qui transparaît dans mes films *Illumination, la Constante*, comme à nouveau dans *le Pouvoir du mal*.

» Dieu c'est la reconnaissance d'un mystère, du sacré, de l'inconnu, dans une perspective surnaturelle qui dépasse l'individu. Mais je crois tout autant à la transcendance laïque. Voyez les grands révolutionnaires qui ont sacrifié leur vie pour un meilleur avenir ou les grands scientifiques qui ont fait don de la leur pour approcher la vérité de la matière.

» Notre catholicisme est tourné davantage vers l'Orient, est plus éloigné dans son esprit du protestantisme. Nous sommes plus ouverts au « mystérieux », au mysticisme, au rituel du langage, à l'irrationnel. Au-delà même de la théologie, nous savons le pouvoir du mal, de l'injustice historique. Nous, Polonais, nous avons une expérience collective et existentielle tellement dramatique que toute notre attitude, notre vision du monde, s'en trouvent modifiées. Comment ne pas ressentir le poids de la souffrance, de la mort, quand on vit une existence si précaire à ce point géographique de l'Europe ayant pour nom la Pologne ?

» Je me sens proche de la réalité sud-américaine, des pays souffrants, et plutôt distant de ces îles de bien-être et de tranquillité – relative – qui s'appellent l'Europe occidentale et les Etats-Unis. J'espère que cela aussi apparaît dans *le Pouvoir du mal*.

– Continuerez-vous à travailler en Pologne ?

– Je souhaite partager mon temps entre l'étranger et la Pologne. Je pense – comme Wajda, qui vient de tourner en Pologne – qu'il ne faut pas laisser chez nous une place vide. Le point de vue « extérieur » dont je vous parlais, c'est ce qui compte pour moi, de cette façon toutes nos expériences vécues peuvent enrichir le regard que je porte sur chacun des pays. La Pologne a en elle beaucoup de forces qui pourront encore étonner l'Occident et la volonté de survivre, de chercher sa propre voie. Nous ne sommes pas décadents si la décadence signifie manque d'enthousiasme, manque d'espoir. Et même si nous avons beaucoup de raisons pour abandonner l'espoir, je sais bien que nous le conservons. L'Europe occidentale est pleine de sa nostalgie du passé et n'a que peu de foi dans l'avenir. Pour nous, aujourd'hui est pénible, et demain aura obligatoirement de plus belles couleurs. »

Propos recueillis par
YVONNE BABY.

Barcelone - Paris

LE VOYAGE DES PEINTRES ET DES SCULPTEURS

1870-1970, un siècle d'échanges Nord-Sud. Des artistes en quête d'identité, de liberté. De très grands noms, d'hier et d'aujourd'hui, galerie Artcurial.

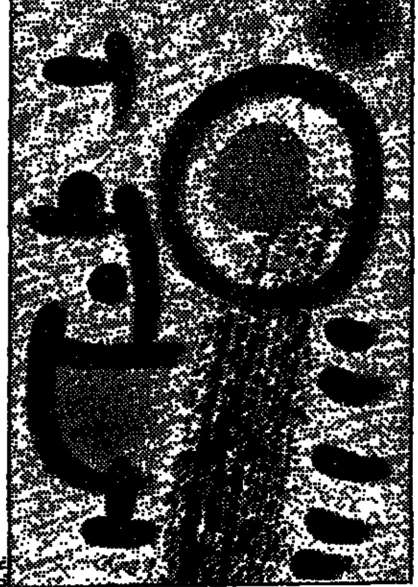
LES noces de Barcelone et de Paris n'en finissent pas d'être célébrées. Henri-François Rey présente à Artcurial, à Paris, les fruits d'une union étalée sur plus d'un siècle, et parmi les quelque deux cents œuvres beaucoup sont majeures. Car il y a plus d'un siècle qu'elles durent, ces noces, si l'on y inclut Mario Fortuny, le premier à faire le voyage de Paris, où il s'est imposé. Il y a plus d'un siècle que les artistes catalans en quête de leur identité se sont tournés vers le nord et sont venus chercher chez nous de quoi fortifier leur besoin d'autonomie, tandis que, de son côté, Gaudi élevait l'église hallucinée de la Sagrada Familia, en défi à toutes les normes reçues, et que, à la suite d'Eugenio d'Ors, l'idéologie catalane tentait de se définir dans le « noucentisme ».

Plus que d'échanges, si fertiles fussent-ils, il s'agissait en réalité d'une sorte de transfusion sanguine entre les deux pays — et dans les deux sens. C'est à Paris que les plus grands ont résidé, quitte à partager leur temps entre leur patrie d'origine et une ville dont l'hégémonie dans les arts plastiques était alors incontestée : va-et-vient quasi saisonnier, pour certains du moins, qui a été profitable à tous. Et dont les effets se sont fait sentir dans tous les domaines de la culture.

L'impressionnisme, qui s'étendait dans l'Europe entière, ne pouvait pas ne pas provoquer un sursaut libérateur chez les peintres de Barcelone, les familiers des « 4 Gats » en particulier, même chez ceux qui ne suivaient pas à la lettre la ligne de Cézanne ou de Monet, et s'en sont tenus à plus de réalisme ou ont été sensibles aux symbolistes, aux nabis, à Toulouse-Lautrec. L'essentiel est que le souffle révolutionnaire qui vivifiait les ateliers de Montmartre ou des rives de la Seine ait atteint les peintres catalans : un Santiago Rusinol, dont on voit entre autres le portrait d'Erik Satie (1891) ou une vue de la banlieue parisienne (de la même année), et dont Picasso fera le portrait en 1900 ; un Isidro Nonell, qui hébergea Picasso lors de son premier séjour à Paris (la solidarité était grande chez les exilés volontaires) et qui était fasciné par le monde des gitans, des gitanes plutôt ; un Ramon Casas, fondateur du groupe des « 4 Gats », avec sa *Corrida* (1888), et les portraits d'Isabel Llorach (1901), de la senora Utrillo (1903) ; un Ricardo Canals, dont la *Manola* (1902) semble davantage influencée par la manière impressionniste...

Par un choc en retour, on verra bientôt le plus génial d'entre eux — et plus tard ses émules — exercer sur l'évolution de la peinture et de la sculpture contemporaines une emprise décisive. Le Malaguène Pablo Picasso peut à juste titre être revendiqué par la Catalogne, par Barcelone qui l'a révélé à lui-même. Il est heureux que dans cette exposition la période barcelonaise des débuts soit représentée par un étourdissant carnet de vingt-quatre dessins (1900). Infaillible, l'œil de Picasso l'est déjà, l'a toujours été. Sa mémoire fidèle va ramener de Catalogne d'autres visions sous le ciel parisien, et qui seront à l'origine des grands courants du vingtième siècle. La plupart des spécimens ici rassemblés, souvent sortis de collections privées, ont en outre le mérite de n'avoir pas été vus à Paris ; ils ne seront d'ailleurs pas visibles au (prochain) musée de l'hôtel Salé. Ils jalonnent les étapes d'une destinée fabuleuse et sont en général de très grande classe : tels *l'Amour tendant un miroir à Vénus* (1905), le cubisme orthodoxe de la *Femme à la mandoline* (1911), le cubisme adouci de l'extraordinaire *Femme au collier et au verre* (1914-1915), le cubisme attardé de *Femme au tablier* (1920). Puis un étonnant dessin de 1923 : *Tauromachie*, qui contient en germe toutes les corridas futures et les métamorphoses d'un artiste protéiforme : *Dormeuse à l'oreiller rouge* (1932), *Femme à la chaise sur fond jaune* (1937), *Femme et enfant* (1938).

On revient en arrière avec le sculpteur Pablo Gargallo, l'inséparable compagnon de Picasso dont il a modelé une tête en terre cuite (1913), le front barré de la fameuse mèche, auteur également d'une *Tête de picador*, d'un *Hommage à Chagall*, etc., où le baroquisme catalan s'allie à des intentions plus classiques. Autres sculpteurs catalans : Manolo, qu'« inventa » lui aussi Kahnweiler : ses dessins ne le cèdent en rien à ses sculptures, à cette petite terre cuite qui fait revivre la Joséphine Baker de 1930, par exemple ; et Julio Gonzalez, qui ne débuta pour de bon qu'en 1927.



Miro, huile sur toile (1969)

Mais on ne peut énumérer les quarante-trois exposants, les quarante-trois interlocuteurs de ce dialogue Nord-Sud. On doit se borner à ceux dont le rôle a été déterminant dans une histoire de l'art en renouvellement perpétuel. Tout d'abord Joaquim Torres-Garcia, chef de file du « noucentisme », avant de devenir, vers 1930, l'un des pionniers de l'abstraction géométrique. Déjà, cette *Nature morte, construction avec compotier*, encore frottée de fauvisme et de cubisme, l'annonce, ainsi que quelques huiles elles aussi « constructives ».

Et, pour respecter l'ordre chronologique, apparaît Francis Picabia, caméléon à la destinée cosmopolite, qui n'atterrit à Barcelone qu'en 1916 et n'y demeura pas longtemps, assez toutefois pour y fonder sa revue *391* et développer ses théories prédadaïstes. José Dalmau a édité la revue et exposé le peintre : *Brouettes* (1922), qu'on retrouve ici.

Le surréalisme, c'est Joan Miro qui l'incarne à part entière, lui qui a rencontré Picabia et Marie Laurencin dans la cité catalane, et découvert l'art français la même année. *La Rose* (1916) au cœur d'une furieuse nature morte n'annonce pas encore les merveilles qu'il accumulera au contact de ses amis parisiens. Elle préfigure néanmoins un génie profondément authentique. Six ans plus tard, une *Composition* azuréenne nous transporte en plein rêve ; puis, échelonnés tout au long d'une interminable carrière : *Femme oiseau étoile* (1941), une *Composition* (1942), un *Paysage* (1960), entre autres chefs-d'œuvre.

Surréaliste encore, et non des moins célèbres, Salvador Dali se manifeste par onze œuvres oniriques, dont *Ossification prématurée d'une gare*, datée 1930.

Ce n'est pas tout. On ne peut passer sous silence la génération qui a pris la relève après la dernière guerre, on ne saurait dire à l'avènement de l'après-franquisme, puisque Antoni Tapies est présent avec une première œuvre de 1950, et que *la Pipe* de Juan Ponç date de 1946. Seulement Josep Guinovart *(Hommage à Sartre)*, Antoni Clavé, parisien dès 1939 puis tropézien (il avait rencontré Picasso en 1924), Modest Cuixart, qui participa au groupe Dau Al Set, et le sculpteur José Subira Puig n'ont célébré les vraies noces qu'avec une Catalogne libérée et autonome.

Sans oublier José Llorens Artigas, le potier magicien (il a travaillé avec Miro), ni le sculpteur Apel'les Fenosa, qui lui aussi, lorsque la saison le permet, quitte passagèrement son domicile parisien pour sa terre natale. Parmi ses huit envois, la maquette d'*Oradour*, jeune femme expirant dans les flammes, un portrait pathétique d'Henri Michaux, *Métamorphose*, très remarqué naguère au musée Rodin.

En attendant une suite, car les artistes catalans continuent à venir demander à Paris le climat spirituel qui leur permet de recréer celui de Barcelone.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ *Les noces catalanes. Barcelone-Paris. 1870-1970* : Artcurial, 9, avenue Matignon. Jusqu'à la fin septembre.

Grau-Garriga

LA VIE TAPISSERIE

La fibre catalane, le textile comme moyen d'expression. Une affaire de trame, de tissu humain. En écho à l'exposition d'Artcurial, un hommage rendu à Grau-Garriga près de Barcelone.

GRAU-GARRIGA est catalan. Il vit à Barcelone. C'est un des grands artisans de la révolution qui s'est produite, il y a une vingtaine d'années, dans le domaine de la tapisserie. Un de ceux qui ont repensé le tissage et les fibres, en ont fait un moyen d'expression original et autonome, tendant à se libérer du mur, qui ont mis fin à la séparation entre peintre-cartonnier et lissier, concepteur et exécutant. Une aventure débordant dans le domaine de la sculpture et de l'environnement, débouchant sur l'habitat de laine, de coton, de sisal, sur le vêtement ou la tente de nomade, les pelisses de géant ou les oripeaux, les bannières, les voiles amarrées, les armures, les cottes de mailles entre autres propositions. Les expositions qui vont s'ouvrir à Paris (1) en montrent les développements en France et les nombreux aspects actuels à travers le monde.

Mais, pour l'instant, il ne sera question que de Grau-Garriga, dont la petite ville natale, San-Cougat-del-Valles, à une dizaine de kilomètres de Barcelone, a accueilli durant l'été, dans le beau cloître roman du douzième siècle, un choix d'œuvres — tapisseries et peintures, depuis l'enfance. Avec notamment ce tableau (prémonitoire) de 1942, où l'on voit une fenêtre occultée par un rideau bleu pâle — l'artiste avait alors treize ou quatorze ans, — jusqu'aux dernières peintures brossées large par-dessus des fonds de tissu d'ameublement à brocards et ramages dans lesquels il incorpore des objets familiers, des outils de travail, des fils de soie enroulés autour de bâtonnets, des bouts de chiffon, des cordelettes. Il faut les lire comme des portraits-paysages et des paysages états d'âme.

C'est un aspect très peu connu et fort intéressant de l'œuvre de Grau-Garriga. Une œuvre éclectique, véhémente, baroque, douce et violente à la fois, somptueuse et pauvre, sensuelle, riche de vécu, qui est menée avec un sens du tragique et du cérémonial propre à l'Espagne sans doute, mais aussi avec une liberté, un sens de l'humour et un esprit d'indépendance frisant l'anarchie, ce qui est peut-être plus spécifiquement catalan. Où les odeurs de mort et de sang séché se mêlent à celles de l'humus et de l'herbe sèche. Où le rouge côtoie le noir, les violets d'apparat la bure et la serpillière, le sacré le profane. Où la nostalgie d'une enfance qui aurait pu être magnifique mais qui a été meurtrie par le franquisme s'accompagne d'un mouvement de révolte profond.

La terre, le paysage natal, l'architecture des églises, le passé personnel, l'histoire sociale, la culture ambiante, les grands artistes catalans : Gaudi, dont il a médité l'architecture organique tendue et onduleuse, et les balcons en sourcils broussailleux de la Casa Milà, Miro et son libre jeu d'associations, les célèbres peintures romanes déposées au musée de Barcelone, dont il a retenu la sévérité, les couleurs oxydées, les rouges virés au brun, les lacunes, l'usure... Tout cela vit incorporé à l'œuvre de Grau-Garriga. Mais il y a aussi les jeans plaqués — ceux de ses enfants, les assiettes de carton, les chandails, les serviettes de toilette et les chemises longtemps portées, l'aujourd'hui lié à l'hier. En une histoire de trame, trame de l'humain — tissu de la vie.



Souvenir de soldat (1977)

Grau-Garriga n'est pas artiste à se cantonner dans une forme, une discipline. Il aurait pu s'arrêter à ses impressionnantes tapisseries qui ont fait sa réputation internationale, à ces reliefs touffus, cloqués, fendus, pleins de poches et de lanières et d'où pendent, pris dans le tissage, des bouts de drap, de chaussette, des manches de pull, des tubes de plastique, des nœuds, des cordages, et d'autres formes éminemment suggestives. Il aurait pu s'arrêter à ces riches effets de matières, de couleurs. Mais c'est un chercheur authentique, exigeant, qui a fait des fibres textiles et du tissu un champ d'expériences illimitées dans lequel il ne peut pourtant pas s'enfermer.

En témoigne tout particulièrement l'exposition complémentaire de Castell D'aro, sur la Costa-Brava, où l'artiste a réuni beaucoup de dessins de projets mêlés de notations diverses d'ordre intime, obsessionnel, et réalisé un des ces environnements éphémères comme il a pu en faire à Carcassonne, à Perpignan ou à Gérone : c'est un jeu de cordes, de câbles, de nœuds et de poutrelles tendues à travers le château médiéval, qui lie le dedans et le dehors, restituant aux vieilles pierres cette fonction première de citadelle, de lieu de défense et d'attaque, comme toute l'œuvre de Grau-Garriga. Un preux.

GENEVIEVE BREERETTE.

★ A l'occasion des deux expositions à Barcelone une importante monographie par Arnau Puig, consacrée à Grau-Garriga, est publiée aux Editions Poligrafa. Elle devrait être prochainement éditée en français.

(1) *Architextures 85 : la tapisserie en France 1945-1985*, Ecole nationale des beaux-arts, 11, quai Malaquais, du 13 septembre au 31 octobre ; *Fibres Art 85*, musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, du 13 septembre au 12 novembre.

Recherche Susan...

LE CINÉMA NEW-YORKAIS DE SUSAN SEIDELMAN

Recherche Susan, désespérément, *c'est la comédie américaine d'antan, et ce qui a changé depuis : les hommes et les femmes, la mode, New-York, les films... Susan Seidelman s'envole avec un immense sac à malices, avec un grand regard d'amour. L'autre Susan, que l'on recherche désespérément, c'est Madonna, la star en liberté.*



Rosanna Arquette et Madonna

« *RECHERCHE Susan désespérément, love.* » Cette annonce, signée Jim, parce qu'elle paraît régulièrement dans son journal favori, intrigue Roberta. Un jour où le rendez-vous est à New-York, elle saute le pas, elle y va. Ce n'est pas Jim qui l'intéresse. Elle a envie de savoir – elle qui s'ennuie avec son mari vendeur de baignoires et sa belle-sœur pimbêche, – elle est curieuse de savoir qui est cette Susan tant aimée. Et elle voit une silhouette blonde, reconnaissable à son blouson décoré d'une pyramide dans le dos.

Mais voilà que, passant devant une boutique de Soho, Susan, fascinée par une paire de bottines sensationnelles – entièrement couvertes d'un semis étincelant, une splendeur! – les échange contre son blouson, lequel est racheté par Roberta. Le blouson fait la femme, surtout quand il est signe de reconnaissance, et désigne celle qui le porte à l'attention d'un gangster qui se prend pour M le Maudit, d'une part, d'autre part à celle d'un projectionniste charmant, ami de Jim. Car Susan, qui vit à sa fantaisie, ne demande pas de certificat de moralité à ses amants de passage, et n'hésite pas à faucher des boucles d'oreilles exotiques. Jim, qui la connaît bien et l'aime comme elle est, mais galère en province avec un groupe rock, a demandé à son copain de la surveiller et de la protéger.

Un coup sur la tête, un peu d'amnésie, l'œil bleu du projectionniste : Roberta se glisse dans le blouson, la peau, le monde de Susan, qui, de son côté, lui court après et, le temps d'un joint, vampe le mari vendeur de baignoires. Imbroglios, quiproquos, méprises, l'identification progressive de Roberta à Susan, loin de tout suspense hitchcockien, se fait sous le signe du pur vandeville-poursuite, dans un New-York cradingue, transfiguré par le regard ébloui de Bécassine dans les Bas-Fonds, par le regard très peu candide, mais attendri, de Susan Seidelman.

Susan Seidelman est toute petite, avec un beau visage régulier et grave, des yeux attentifs. Moulée dans un pantalon de toile rayée, elle apparaît insolite et parfaitement à l'aise dans l'un de ces palaces qui servent à accueillir le tout-cinéma venu présenter ses œuvres aux journalistes. *Recherche Susan* est son second film, présenté à la Quinzaine des réalisateurs. Le premier, *Smithereens*, avait concouru dans la compétition officielle en 1983. « *Pierre-Henri Deleau était d'abord venu, puis Gilles Jacob. Ils le voulaient tous les deux. Moi, ça m'était bien égal. Je ne me rendais pas compte, parce que plusieurs de mes courts métrages avaient été projetés dans des petits festivals où je n'allais même pas. Je donnais mes bandes et c'est tout. Naturellement, j'avais entendu parler de Cannes, mais c'est seulement quand je suis arrivée que j'ai vraiment reçu un grand coup.* »

Susan Seidelman est new-yorkaise pur sang, habitante de Soho. Elle a mis en avant « *l'esprit magique de New-York, son pouvoir euphorisant, aussi réel que la réalité brutale, et qui saisit Roberta, l'emmène dans une sorte de conte de fées.* » Susan Seidelman montre ce qu'elle aime de cette mégalopole indéfinissable, où rien n'est trop fou, où tout est possible, et pourquoi pas qu'une bourgeoise timide endosse l'identité en même temps que le *look* d'une *rock star*, et pas la plus discrète : Madonna.

Le transfert se fait par le vêtement : blouson, et puis ce qui va avec, et puis le maquillage, la coiffure, tout un ensemble qui entraîne une modification des attitudes, du comportement, une manière de penser, d'agir, adaptée à l'apparence. On dira qu'il fallait bien une femme réalisatrice pour s'appuyer sur ce genre de choses. Pour le réussir avec tant de finesse, il fallait Susan Seidelman, qui, avant de se lancer dans le cinéma, a été styliste, a étudié la mode. Elle a abandonné parce que « *je n'aime pas coudre,* dit-elle en français... *Mais la symbolique du vêtement est toujours vivante en moi. Les détails en disent beaucoup sur les gens. Les* boots, *par exemple. C'est Madonna qui les a choisis, le scénario indiquait simplement qu'elle échangeait son blouson.* »

C'est Susan Seidelman qui a choisi Madonna. « *Quand Sarah Pillsbury, la productrice, m'a fait venir, Leora Barish travaillait depuis deux ans sur le scénario. Elle voyait des femmes plus âgées, et le personnage central était Roberta, pour qui on avait pensé à Diane Keaton. Mais moi je voulais des visages nouveaux.* » Celui de Madonna a influé sur le scénario. Pour ce qu'elle représente et pour son jeu. Elle n'est pas comédienne, elle donne ce qu'elle est, alors que Rosanna Arquette – Roberta – compose un personnage qui évolue, qui cherche à ressembler au modèle Madonna. « *J'ai travaillé pendant dix-huit mois avec Leora Barish, nous avons écrit trois versions, et puis elle était épuisée, elle se sentait vidée. On a fait alors appel à un homme. Il a apporté l'humour sur les personnages et dans les dialogues, leur côté nerveux, percutant.* »

Susan Seidelman aime les comédies satiriques – elle essaie de préciser : « *La satire sociale, oui, mais sans rudesse ni amertume. Avec du* fun. » La tradition en somme des Leo McCarey, Frank Capra, George Cukor, celle des grandes comédies américaines qui donnaient aux Katharine Hepburn, aux Carole Lombard, des rôles à leur mesure. Elle en a repris le flambeau, et les caractères bien typés : la fofolle, la fille bon genre qui s'encanaille, la chipie, le jeune premier fantaisiste, le brave type ennuyeux... On pourrait les trouver chez Molière, en tout cas dans le bon Boulevard. Avec un plus de loufoquerie insolente très américaine et de dandysme cérébral très new-yorkais, qui permet de pousser les personnages dans des situations tendues, au bord de l'équivoque, et d'enchaîner sur tout autre chose, un gag, une solution inattendue.

Susan Seidelman se saisit de la tradition, et, à partir du personnage Madonna, lui donne l'esprit d'aujourd'hui – le *fun* – qui porte toute une jeunesse à jouer avec ce qu'elle rencontre : les autres, le fric, le sexe et même l'amour. Son film se termine sur un happy end idyllique. Susan et son Jim, Roberta et son projectionniste, tous les quatre en amoureux au cinéma, comme de braves petits.

Roberta en aura peut-être bientôt assez de coucher sur un matelas par terre, fût-ce avec son charmant projectionniste. Mais ça, c'est une autre histoire, qui n'est pas du ressort de Susan Seidelman. « *Le film,* dit-elle, *a très bien marché, alors on a parlé d'une suite. Ce sera sans moi, les numéros deux ne m'intéressent pas. Je préfère passer à autre chose.* »

COLETTE GODARD.

★ Voir les films nouveaux.

Madonna

NATURE DE STAR

SUSAN est le premier rôle de Madonna au cinéma. Et ce rôle est le sien. Gamine, elle l'a rêvé dans sa banlieue de Detroit. Petite provinciale en quête de gloire, elle l'a répété.

Elle l'a vécu à dix-sept ans en débarquant à New-York. Quand il a fallu le jouer, elle était prête.

Ce qu'elle porte à l'écran, c'est ce qu'elle porte en elle : un comportement au débotté, une liberté d'action, une assurance teintée de rébellion. Rien de composé dans tout cela : ce qui fascine, ce n'est pas la performance de l'actrice mais la nature de la star. Son instinct. Susan aurait pu exister sans Madonna, elle n'aurait jamais été aussi ingénument garce, aussi élégamment vulgaire : elle n'aurait pas été Susan.

L'immense succès américain de *Recherche Susan, désespérément* tient en grande partie à Madonna. Quand il est sorti aux Etats-Unis, son second album *(Like a Virgin)* était en train de casser la baraque. Film et disque se sont propulsés l'un l'autre, chacun au sommet de sa catégorie. Mais de la même façon, les records des chansons dans les hit-parades tiennent moins aux prouesses vocales qu'au personnage. Des rengaines à la petite semaine, une voix forcée, des textes moins osés qu'on ne le dit. Pas de quoi en faire un monde.

Le ton fait la différence, le culot. Il y a chez Madonna de la graine de Marilyn. Quand on lui demande pourquoi elle porte des crucifix et qu'elle répond : « *Je les trouve sexy parce qu'on voit un homme nu dessus* », au fond cela ressemble à Monroe répondant « *Chanel n° 5* » à la question : « *Quelle est votre tenue favorite ?* » C'est provocateur, et insolent. C'est malin, surtout, car plus les parents sont effarouchés, plus les enfants sont attirés.

Il est là, le phénomène Madonna (deux millions du premier album vendus, six millions du second et autant de 45 tours) : dans l'identification adolescente, Michael Jackson, Culture Club ou Prince, c'est le même phénomène. Mais cette fois il s'agit d'une femme, et c'est la première fois. Janis Joplin était un culte. Tina Turner un monstre. Sans chercher à leur ressembler, on les aimait pour ce qu'elles sont. Madonna est un modèle, on l'aime pour sa façon d'être.

« *Si j'étais une petite fille aujourd'hui,* dit-elle en toute modestie, *j'aimerais ressembler à Madonna...* » Et c'est bien ce qu'elles font toutes, parce que c'est drôle, sexy et pas cher, et que, contrairement à Prince, dont les



mises sont de parade, c'est portable et à la portée de toutes. En descendant dans la rue, le phénomène Madonna est plus qu'un phénomène de mode, c'est un phénomène de consommation : les grands magasins organisent des concours de sosies et en profitent pour vendre la panoplie Madonna (maquillages, crucifix, strass, bracelets cloutés, dentelles, mitaines, mantilles, colifichets, mini-jupes tubes, etc.). Afin de ne pas laisser aux autres le seul bénéfice de son image, la chanteuse a créé une ligne de vêtements (en vente notamment dans ses concerts ; on se les arrache).

Toutes les gamines veulent lui ressembler, tous les gamins rêvent de l'embrasser. Sur un credo espiègle, le message est simple : « *Amusez-vous, servez-vous de ce que vous avez, faites-vous désirer et faites-les casquer.* » Dans l'un de ses tubes, elle chante : « *Nous vivons dans un monde matériel et je suis une fille matérielle... L'expérience m'a enrichie et maintenant tous les garçons sont à ma merci.* » Sur la boucle de son ceinturon est inscrit « Boy Toy » (jouet de garçon), mais son regard, ses attitudes, ses déclarations précisent : « C'est moi qui définis la règle du jeu. »

Devenu, ces dernières années, l'apanage des hommes (Michael Jackson, Boy George, Prince) qui jouent l'androgynie, le sex-symbol est remis au féminin par Madonna. Partant, elle s'attire le courroux des mouvements féministes qui l'accusent d'encourager le sexisme et la phallocratie. De l'autre côté, la chanteuse de *Like a Virgin* est présentée comme une Marie-couche-toi-là. Pour preuve : le défilé de ses anciens amants qui témoignent dans la presse. Pour preuve, encore, *Penthouse* et *Playboy* publient d'anciennes photos de Madonna dans le plus simple appareil, et un réalisateur commercialise un porno qu'elle avait tourné en 1979 sous sa direction. Pour preuve, enfin, la chanteuse en robe de mariée se caresse et se frotte contre le sol en direct à la télévision. On notera au passage qu'on n'a jamais reproché à Prince ses turpitudes, mais, bien sûr, Madonna Louise Veronica Cicconne, fille d'une famille de huit enfants, orpheline de mère à l'âge de six ans, est une femme, donc une...

Les copropriétaires d'un immeuble huppé à New-York se liguent pour lui en interdire l'accès. Le très sérieux *Time* la met en couverture et titre « *Why She's Hot* ». A l'annonce de son mariage avec l'acteur Sean Penn (le 15 août dernier, jour de l'Assomption, Madonna oblige), certains journalistes ont insinué qu'elle était enceinte (encore de la bonne copie pour la chanteuse de *Like a Virgin*). Mariage célébré dans l'intimité. Les paparazzi en hélicoptère eurent la surprise de lire en lettres gigantesques sur la plage : *Fuck you.* A la force du scandale, en deux albums et un film, Madonna s'est hissée au top-niveau du star-system.

Comme Susan, elle s'est servie des hommes qui étaient sur sa route : à Detroit, où elle a appris à danser, à Paris, où elle a appris à chanter (avec Patrick Hernandez, roi du disco à l'époque), à New-York, où elle a appris à jouer de plusieurs instruments. Là, elle a fréquenté la scène punk, puis elle a traîné avec les rapeurs et les graffiteurs : à chaque fois, elle a pris ce qu'ils avaient à lui donner, et sans complexe culturel, en petite provinciale qui débarque, elle a adapté à la fibre populaire l'élitisme new-yorkais. Retour de manivelle, aujourd'hui Andy Warhol préside les concours de sosies.

Le principal talent de Madonna est d'en avoir plusieurs. Ni actrice ni chanteuse, mais toujours Madonna.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez WEA.

Sélection

CINÉMA

« Notre Mariage » de Valeria Sarmiento

A côté des romans de Corin Tellado, ceux de Barbara Cartland, de Delly et Max du Veuzit, c'est Proust et Henry James. En Espagne pourtant elle est inébranlablement au hit parade et dépasse même l'éternel *Don Quichotte*. Les romans de gare ont parfois inspiré des cinéastes : Orson Welles avec la *Dame de Shanghai* ; Daniel Schmid avec *la Paloma* ; Paul Vecchiali avec une bonne partie de son œuvre... C'était bien tentant pour Valeria Sarmiento, qui a longtemps travaillé avec Raul Ruiz, de montrer avec un goût exquisement pervers l'innocente pornographie qui fait le succès de Corin Tellado. – C. G.

ET AUSSI : *Dust*, de Marion Hansel (Jane Birkin pour le Lion d'argent de Venise). *Dance with a stranger*, de Mike Newell (l'Angleterre des grandes passions). *Police*, de Maurice Pialat (A nos amours). *Strangers Kiss*, de Matthew Chapman (charmant hommage à Kubrick).

THÉATRE

« La Femme du boulanger » à Mogador

Il était une fois, dans un village de Provence, un boulanger dont la femme était trop belle. Comme la chatte Pomponnette, elle s'en allait parfois courir après l'amour, et le boulanger, désespéré, ne cuisait plus de pain... D'un court récit de Giono, Marcel Pagnol a tiré un classique du cinéma d'acteurs, avec Raimu et Ginette Leclerc. Et puis une pièce qui n'avait jamais été jouée, parce que Raimu avait disparu. Cette histoire simple et vitale, qui tient au cœur, qui parle aux sens et aux sentiments, c'est juste ce qui fait courir Jérôme Savary. Il fallait oser succéder à Raimu. Qui d'autre que Michel Galabru pouvait s'y risquer. – Galabru le magnifique, Valérie Mairesse, Stéphane Ferrara, les fidèles du Magic Circus et la poésie de Savary. – C. G.

ET AUSSI : *L'Arbre de mai* (Sur les routes de l'Amérique). *Dernier Voyage* à Déjazet (Le chant des vieux amants).

MUSIQUE

La religion selon Berlioz

Chaque année, le Festival Berlioz de Lyon choisit un thème autour duquel s'articule sa programmation. Berlioz vouait à la musique un culte si absolu que tout lui était bon, même la religion catholique, à laquelle il ne croyait guère, pour célébrer la sienne. De là, le *Requiem* qu'on entendra le 15 septembre à La Côte-Saint-André et le 22 à Lyon ; le *Te Deum* (les 14 et 19 septembre à Lyon, le 21 à La Côte) et *l'Enfance du Christ* (les 20 et 21 septembre à Lyon). A l'inverse, Liszt et Gounod tentèrent de mettre en accord leur foi et leur art, allant d'un dépouillement hardi (*Christus* de Liszt le 18 septembre à Lyon) au style flamboyant (*Messe de Sainte-Cécile* de Gounod le 16 septembre à Lyon, le 17 à La Côte). En guise de prologue, on pourra entendre le *Requiem* de Cherubini, que Berlioz, quoi qu'il en ait dit, admirait réellement, le 14 septembre à Lyon et le 15 à La Côte. (Festival Berlioz, tél. : 7-860-85-40). – G. C.

DANSE

Les Pays-Bas à Beaubourg

Après la France et la Belgique, les Pays-Bas se voient à leur tour pris dans la dynamique de la danse moderne. Parmi les quelque trente compagnies qui se produisent dans des conditions difficiles, le Centre Georges-Pompidou a choisi les plus représentatives des différentes tendances actuelles : danse minimale de Christina Châtel, danse théâtrale – provocante et imprévisible – du groupe Vals Bloed (sang impur), Dansproductie, collectif inspiré de Merce Cunningham et le Werkcentrum de Rotterdam. Eclectique, plus structuré, ce centre chorégraphique se préoccupe également de l'enseignement de la danse dans les écoles et de l'élargissement du public. – M. M.

EXPOSITIONS

Rentrée parisienne

A Paris ce n'est pas encore le coup de feu, mais c'est tout de même la rentrée. Du côté de Beaubourg notamment. Au Centre Georges-Pompidou, les galeries contemporaines proposent quatre nouvelles expositions : Raymond Mason, l'Anglais, peintre, sculpteur, en une centaine d'œuvres (bas-reliefs, dessins, etc.). Jean-Michel Alberola, un des plus intéressants artistes qui se soient affirmés depuis 1980, et deux Indiens : Viswanadhan, qui vit à Paris, et Gulam Mohamed Sheikh, qu'on ne connaît pas.

Non loin de là, au Pavillon des arts, Cueco expose ses grandes peintures sur papier, herbes, feuilles et lacis de tiges des trois dernières années. Tandis que les galeries, une à une, ou ensemble le 14, ouvrent à nouveau leurs portes. – G. B.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (277-12-33).

RÉOUVERTURE PARTIELLE DES COLLECTIONS PERMANENTES. Musée national d'art moderne.

HOMMAGE A JEAN DUBUFFET : NON-LIEUX. Jusqu'au 30 septembre.

JEAN-MICHEL ALBEROLA ; RAYMOND MASON ; GULAM MOHAMMED SHEIKH ; VISWANADHAN. Galeries contemporaines. Jusqu'au 11 novembre.

L'IMAGE DES MOTS. Galerie du CCI. Jusqu'au 4 novembre.

LISIBLE/ILLISIBLE. Approche historique de la typographie. BPI. Jusqu'au 7 octobre ; + salle de documentation du CCI. Jusqu'au 4 novembre.

VOYAGE EN ALPHABET. Bibliothèque des enfants. Jusqu'au 11 novembre.

LE MOT A LA BOUCHE. Atelier des enfants. Jusqu'au 4 novembre.

LA MODE EN DIRECT. Jusqu'au 30 septembre. CCI.

LIVRES D'ARTISTES. Jusqu'au 7 octobre.

Musées

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6×13 de J.H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (296-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 26 janvier 86.

GUSTAVE DORÉ et la peinture religieuse et monumentale. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (742-03-47). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 29 septembre.

LES PORTRAITS D'INGRES. Peintures des musées nationaux. – **LE DESSIN A GÊNES du XVIe au XVIIIe siècle. PASTELS FRANÇAIS DU XVIIIe SIÈCLE.** Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 13 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 30 septembre.

GIOVANNI ANSELMO – ANGE LECCIA. Séance – **LAWRENCE WEINER.** Sculpture. ARC, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Mercredi jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 22 septembre.

PARANT & Co. Cent mille et une boules. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 octobre.

JEAN-FRANÇOIS DE TROY. L'histoire d'Esther. **EDMOND ABOUT,** écrivain et critique d'art, 1828-1885. **AFFICHES RÉCENTES DE MUSÉES.** Jusqu'au 30 septembre. – **WILLY RONIS PAR WILLY RONIS.** Jusqu'au 10 novembre. – **METROPOLIS.** Photographies d'un tournage. – **BIENNALE DE LA JEUNE PHOTOGRAPHIE EN FRANCE :** Moins trente, 1985 ; Prix Niepce. Jusqu'au 14 octobre. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F.

FIBRES ART 85. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lun. et mardi, de 12 h à 18 h ; dim. de 11 h à 17 h. Du 13 septembre au 12 novembre.

RONSARD. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). T.l.j. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 septembre.

RODIN. Cinq photographes contemporains (Drahos, Halle, Barret, Thiraud, Trülzsch). Jusqu'au 30 septembre. – **ALAIN KIRILI.** Jusqu'au 15 septembre. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 45. Entrée : 12 F ; dim., 6 F.

BROR HJORTH. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 15 septembre.

SALVADOR DALI. Deux caducées et trois cents œuvres originales. Musée de l'Assistance publique, 47, quai de la Tournelle (633-01-43). Sauf lundi et mardi, de 10 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 octobre.

HISTOIRES D'AFFICHES. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 novembre.

L'AFFICHE SPORTIVE AVANT 1914, une sélection du Musée du sport. Musée-galerie de la SEITA, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 14 septembre.

ACHILLE DEVERIA, témoin du romantisme parisien. Musée Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal (874-95-38). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'à fin septembre.

LES GRANDS BOULEVARDS. Jusqu'au 20 octobre – **DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE AU FAUBOURG DU TEMPLE.** Promenade historique dans le 11e arrondissement. Jusqu'au 29 septembre. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40.

VERSAILLES AUX ARCHIVES NATIONALES. Musée de l'histoire de France, 60, rue des Francs-Bourgeois (277-11-30). Sauf mardi, de 14 h à 17 h. Jusqu'en février 1986.

ART ET CIVILISATIONS DES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 10 h à 17 h. Jusqu'au 6 janvier.

ROBERT LE DIABLE. Opéra, entrée par la façade (266-50-22). Tlj, de 11 h à 17 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 21 septembre.

L'ÉVENTAIL, miroir de la Belle Epoque. Jusqu'au 27 octobre. – **EVENTAILS CONTEMPORAINS.** Jusqu'au 30 octobre. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 12 F.

DE L'IMAGE A L'OBJET. Musée instrumental du Conservatoire national supérieur de musique, 14, rue de Madrid (293-15-20). Mer., jeu., ven. et sam., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 octobre.

CUECO. Trois ans de peintures 1983-1985. Pavillon des arts, les Halles, terrasse Rambuteau, 101, rue Rambuteau (236-40-99). Du 17 septembre au 13 octobre.

Centres culturels

CHARLES VANDENHOVE. Une architecture de la densité. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon. Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 5 octobre.

BERTRAND GOLDBERG. Rétrospective 1935-1985. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 6 octobre.

AUTOUR DU PARFUM, DU XVIe au XIXe SIÈCLE. Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-00). Sauf lundi, de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 29 septembre.

TINTIN. « Ils ont marché sur la Lune » de la fiction à la réalité. Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Jusqu'au 6 octobre.

LA TAPISSERIE EN FRANCE 1945-1985. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Du 13 septembre au 31 octobre.

101e SALON DE L'UNION DES FEMMES PEINTRES ET SCULPTEURS. Pavillon des arts du Parc floral de Paris, bois de Vincennes, 75012 Paris (354-96-60). De 11 h à 19 h. Jusqu'au 22 septembre.

JEUNE SCULPTURE 85/Z. Vingt-huit sculpteurs, hommage à Ervin Patkai. Port d'Austerlitz (585-75-18). Accès par les berges du quai d'Austerlitz, face à la cour départ de la gare. Sauf le mardi, de 12 h à 18 h. Du 14 septembre au 13 octobre.

PARIS VÉCU-PARIS RÊVÉ (Paris dans la vie et dans l'œuvre de V. Hugo). Salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli (276-40-40, poste 603-79). Sauf dimanches et fêtes, de 9 h 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 5 octobre.

Galeries

JEAN-FRANÇOIS BRUN/DOMINIQUE PASQUALINI. L'exposition. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Du 14 septembre au 16 octobre.

FLORENCE VALAY/FRANÇOIS JEUNE. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (277-19-61). Du 14 septembre au 5 octobre.

LES SOUSSANS, « Scriptolux », conjugaison de la lumière et de l'écriture. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Du 14 septembre au 23 octobre.

BARBARA ET MICHAEL LEISGEN, Palimpsests. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). A partir du 14 septembre.

ARRABAL, peintre. Galerie J.-Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 26 octobre.

AUGUSTO BARROS. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 5 octobre.

HONORATA BLICHARSKA. Tapisseries et tapis. Galerie A.-Blondel 2, 50, rue du Temple (271-85-86). Jusqu'au 12 octobre.

PHILIPPE BOOTS, Laser C. Texte. Galerie J.-J.-Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 27 septembre.

PHILIPPE FAVIER. Galerie Farideh-Cado, 77, rue des Archives (278-08-36). Du 14 septembre au 12 octobre.

FRED, première expo. Galerie Forum Voyage, 1, rue Cassette (544-38-61). Jusqu'au 5 octobre.

FERRAN GARCIA-SEVILLA. Galerie Y.-Lambert, 5, rue Grenier Saint-Lazare (271-09-33). Du 14 septembre au 10 octobre.

SHIRLEY JAFFE. Galerie J.-Fournier (277-32-31). Du 14 septembre au 19 octobre.

JANNIS KOUNELLIS. Galerie L. et M.-Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Du 14 septembre au 26 octobre.

PIERRE LAFOUCRIÈRE. Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 12 octobre.

TITINA MASELLI. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 21 septembre.

ANNETTE MESSAGER, Effigies. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple (278-11-71). Du 14 septembre au 16 octobre.

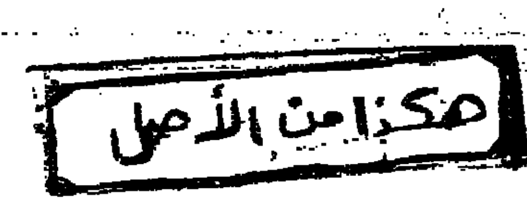
DANIEL PANDINI. Galerie F.-Palluel, 91, rue Quincampoix (271-84-15). A partir du 14 septembre.

MICHEL SAUER, Objets. Galerie P.-Casini, 13, rue Chapon (804-00-34). A partir du 14 septembre.

En région parisienne

CHANTILLY. Bourdelle dans la maison de Sylvie. Parc du château (458-28-69). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Jusqu'au 17 septembre.

PONTOISE. Peintures néo-impressionnistes. Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 22 septembre.



THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

NORODOM SIHANOUK : Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 (11).

LA POUDRE D'INTELLIGENCE : Lucernaire (374-24-08), 21 h 45 (11).

DOJO JI : Lucernaire (374-24-08), 21 h 45 (11).

KATHERINE MANSFIELD : Essaïon (278-46-42), 21 h (11).

FRAGMENTS : Tourtour (887-82-48), 20 h 30 (11).

COMME DE MAL ENTENDU : Madeleine (265-07-09), 21 h (12).

LA FEMME DU BOULANGER : Mogador (285-45-30), 20 h 30 (12).

PASO DOBLE : Petit-Montparnasse (320-89-90), 21 h (12).

ABYE DJEMISSA : Lierre (586-55-83), 20 h 30 (12).

SPECTACLE COMMERCIAL : Cartoucherie Tempête (328-36-36), 21 h (16).

LE BAISER DE LA VEUVE : Mathurins (265-90-00), 20 h 45 (17).

SAINTE ESCROQUE : Grévin (246-84-47), 20 h 45 (17).

CLASSÉES X : Tourtour (887-82-48), 22 h 30 (17).

JEU POUR DEUX : Grand Hall Montorgueil (258-89-89), 21 h (17).

UNE SAISON EN ENFER : Essaïon (278-46-42), 19 h (17).

CHANT DE MOI-MÊME : Trois sur quatre (327-09-11), 20 h 30 (17).

L'ASSASSINAT D'UNE RENONCULE : Petit-Odéon (325-70-32), 18 h 30 (17).

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

☞ Spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles »

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), dim., 14 h 30 : lun., 20 h 30 : le Misanthrope ; dim., mar., 20 h 30 : Feydeau. Comédies en un acte (Hortense a dit : *« Je m'en fous ! »* ; Léonie est en avance ; Feu la mère de Madame).

PETIT-ODÉON (325-70-32), mar., 18 h 30 : l'Assassinat d'une renoncule.

BEAUBOURG (277-12-33) (mar.) : *Cinéma-Vidéo, nouveaux films BPI* : 13 h., No comments, de L. Naukkarinen (lun., 13 h. et 17 h 30) ; 16 h : Marcel Marceau, de K. Adamov ; 19 h, Nasa (25e année), de J.-L. Headlee ; *Vidéodisques Opéra*, 13 h : Idomeneo, de Mozart, dir. B. Haitink ; 16 h : Peter Grimes, de Britten, dir. C. Davis ; 19 h : Falstaff, de Verdi, dir. C.-M. Giulini : *Cinéma pour J.-M. Alberola* (sauf lund. et mar.) : 15 h, Transfiguration, de J.-M. Benech, J.-M. Vecchiet ; La vie de Manet, de J.-M. Alberola : Soif d'images, de H.-P. Schwerfel (sauf lun. et mar.) : 18 h., Viswanadhan : « Eau/Gange » ; *Théâtre-Danse* : mer. et ven., à 20 h 30 : Jeu à 18 h 30 : *Cie Vals Bloed Danstheater*, She said, chor. T. Brounckhorst, P. Kennedy, H.-K. Langen, A. Linssen, M. Smit. *Cie Dansproduktie* : jeu., 20 h 30 ; sam. et dim., 18 h 30 : Profiel, chor. H.-V. Manen, T. Jansen, H. Langen, P. Daniëls ; ven., 18 h 30, sam., 20 h 30, Dim., 16 h : En suite, chor. B. Blankert ; I, etcetera, chor. T. Lutgerink.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) : *Festival de Poésie*, sam. à 20 h 30 : Hugo visionnaire ; sam. à 18 h 30 : Hugo. Lieder : mar. à 20 h 30 : l'âme de la Chine.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : le Dernier Voyage.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h : Lily et Lily.

☞ ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h ; dim, 15 h : l'Arbre de mai.

☞ BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D., L.), 21 h ; sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Tailleur pour dames.

☞ BOURVIL (373-47-84) (D. soir, L.), 21 h : Pas deux comme elle ; 22 h 30 : Y'en à marr... ez vous ?

☞ CARTOUCHERIE Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D.), 21 h : spectacle commercial (à partir du 16) ; Théâtre du Soleil (374-24-08) mer., jeu., ven., sam., 18 h 30 ; dim. 15 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D. soir, L.), 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : l'Age de monsieur est avancé.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22). (D. soir. L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : les Intrigues d'Arlequin et Colombine.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.), 20 h 30 : Balise de toi.

DAUNOU (261-69-14) (D. soir, mer.), 21 h, dim. 15 h 30 : Au secours, elle me veut.

☞ DIX HEURES (606-07-48) (D.), 20 h 30 : Femmes.

☞ EDOUARD VII (742-57-49) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

☞ FONTAINE (874-74-40) (D.) 21 h : Rififoin dans les labours.

☞ ESPACE KIRON (373-50-25) (D., L.), 20 h 30 : Vingt-Huit Moments de la vie d'une femme.

☞ ESSAION (278-46-42) (D. soir, L.), 21 h, sam., dim. 17 h : Journal de Katherine Mansfield.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h : Love.

☞ GALERIE 55 (326-63-51) (D., L.), 19 h : Sexual Perversity in Chicago.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

☞ LIERRE-THEATRE (586-55-83) les 12, 13, 14 à 20 h 30 : Abye-Djessima.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) : I. 18 h : Simone Weil 1909-1943 ; 20 h. : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : la Poudre d'intelligence ; II. 18 h : Diabolo's 1929-1939 ; 20 h : Chôme qui peut ; 21 h 45 : Dodo-Ji.

☞ LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) (D., L.), 20 h 30 : Rêver, peut-être.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.) 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h : Comme de mal entendu (à partir du 12).

☞ MARIE STUART (508-17-80) (D. soir, L.) 20 h 15, dim. 15 h 30 : Savage Love.

☞ MATHURINS (265-90-00) Grande Salle (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h, dim. 15 h 30 : le Baiser de la veuve (à partir du 15) ; Grande Salle (D.) 21 h : les Mystères du confessionnal.

MICHEL (265-90-00) (D., L.), 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : le Bluffeur.

☞ MOGADOR (285-45-30) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 16 h 30 : la Femme du boulanger (à partir du 12) (relâche exceptionnelle le 14).

☞ MONTPARNASSE (320-89-90), Petite Salle (D. soir, L.) 21 h, dim. 16 h, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Paso doble (à partir du 12).

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : le Testament du jour.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-87) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Ma femme.

☞ POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Double foyer.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L., Mar.), 20 h 45, dim. 15 h, sam. 19 h et 21 h 30 : On m'appelle Emilie.

☞ THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 18 h 30 : Que faire de ces deux-là ; 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

☞ THÉATRE GRÉVIN (246-84-47) (D., L.), 20 h 45 : Sainte-escroque (à partir du 17).

☞ THÉATRE DE PARIS (280-09-30), les 11, 12 à 20 h 30 : Théâtre d'ombres de Tang Shan.

☞ TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.) 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TOURTOUR (887-82-48) (D., L.), 20 h 30 : Fragments (à partir du 11) ; 22 h 30 : Classées X (à partir du 17).

☞ VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : N'écoutez pas, mesdames (dern. le 14).

THÉATRE 33 (858-19-63) : mar., mer., jeu., dim., à 20 h 30 ; ven., sam. à 18 h 30 : Courteline pas mort ! ; ven., sam. à 20 h 30 ; dim. à 18 h : J'ai cassé ma tirelire.

Les cafés-théâtres

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D.), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11) (D.), I. 20 h 15 + sam., 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

La danse

THÉATRE DIX-HUIT (226-47-47) dim. soir 20 h 30 ; dim. 16 h : Après l'orage, danse (dern. le 15). 22 h., dim. 17 h 30 : Mbela (dern. le 15).

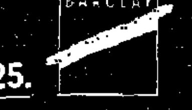
FOLIE MÉRICOURT (700-19-60), les 11, 12, 13 et 14 à 20 h 30 : Idéaux sous la mitraille, Forme froide.

MAIRIE DU IVe (278-60-56), ven., sam., dim. 21 h : Ballets historiques du Marais (dern. le 15).

PORT SAINT-BERNARD (358-43-76), les 11, 12 et 13 à 22 h 30 : Tous en scène.











MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 11 SEPTEMBRE

Cithéa, 19 h : A. Prévost (Sauguet, Tansman, Lemeland...).

La Table Verte, 22 h : G. et B. Picavet (Poulenc, Beethoven, Brahms...).

Sorbonne, Amphi Richelieu, 21 h : Le concert du Marais (Janequin, Lassus, Mauduit...)

JEUDI 12 SEPTEMBRE

La Table Verte, 22 h : voir le 11.

VENDREDI 13 SEPTEMBRE

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : Ensemble de l'Itinéraire, dir. : G. Reibel (Reibel).

La Table Verte, 22 h : voir le 11.

Sainte-Chapelle, 21 h : Orchestre de la Montagne aux Alouettes, dir. : J. Haskell (Scarlatti, Vivaldi, Bach...).

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : voir le 13.

La Table Verte, 22 h : voir le 11.

Eglise Saint-Merri, 21 h : Trio Harsaniatz (hautbois d'Arménie).

Sainte-Chapelle, 19 h : Schola Gregoriana of Cambridge.

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

Radio-France, Grand Auditorium, 17 h : voir le 13.

Musée Carnavalet, 17 h : M. Cook (Scarlatti) ; L. Pernot (Bach) ; P. Le Corre (Haendel).

Eglise Saint-Merri, 16 h : Quatuor Sequana, T. Wartelle (Schubert, Weber, Brahms).

MARDI 17 SEPTEMBRE

Eglise Saint-Séverin, 21 h : A. Isoir, M. Frasca-Colombier, Ch. Gangue, M.-A. Malaquin (Bach).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : Ensemble vocal M. Piquemal, Orchestre de chambre B. Thomas (Bach, Haendel).

Salle Pleyel, 19 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : Cl. Bardon (Lalo, Beethoven, Brahms...).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (233-37-71), 23 h : les 11, 12, 13, 14, 15 : Latino Rock, le 16 : Bruce Koenig Band, le 17 : groupe Casino.

BERCY, PALAIS OMNISPORTS (341-72-04), 20 h 30 : J. Higelin (à partir du 12).

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : R. Franc Hot Jazz Sextet (dern. le 14), les 15, 16, 17 : S. Guerault, B. Vasseur.

ELDORADO (208-23-50) le 14 à 21 heures : Midnight Oil.

FONDATION ARTAUD (582-66-77), 22 heures : le 13 : Sidiki Conde-Bembeya Groupe, le 14 : Youthman Unity.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 heures : mer., vend. : I. Perce ; jeu., lun. : M. de Carvalho ; sam. : G. Landon ; mar. : H. Gulbay ; 0 h 30 : merc. : C. McPherson ; jeu. : M. Silva ; ven., lun. : Raquel ; sam. : M. de Carvalho ; mar. : J. Bonnard.

MÉRIDIEN (758-12-30), 22 h : M. Saury (dern. le 15). B. Carter (à partir du 16).

MONTANA (548-93-08) (*D.*), 22 heures : R. Urtreger, (dern. le 16) le 17 : C. Luter.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : le 11 : P. Da Viola, R. Rabelo; les 12, 13 : G. Adams, J. Blood Ulmer, A. Ali, C. Weston; le 14, Fiesta latina; le 17 : J. Abercrombie.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : mer., Watergate Seven + One; jeu., C. Luter; vend., Orpheon Celesta; sam., Caldonia; lun., Blue Doctors; mar., M. Slim.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 heures : C. Guilhot, G. Arvanitas.

PHIL'ONE (776-44-26), 22 heures, le 11 : soirée zaïroise, les 12, 15 : soirées Fresh de Dan, les 13, 14 : Ariel Boss.

REX CLUB (236-83-93), le 17 à 22 h : Guadalcanal Diary.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : S. Guerault, B. Vasseur (dern. le 14), le 17 : J. Lou Jazz Band.

SUNSET (261-46-60), C. Escoude, M. Graillier.

STAND BY (633-90-23), ven., sam. 22 h 30 : T. Nighter.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 22 h 30 : E. Rondo, L. Rizzo (dern. le 14).

ZÉNITH (240-60-00), le 13 à 20 h : Clash.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

ESPACE GAITÉ (327-95-94) (D.) 20 h 30 : Ph. Val.

ESPLANADE DE LA DÉFENSE, ven., sam., 22 h : Broadway Hollywood (spectacle gratuit).

MARIGNY, petite salle (225-20-74) (D., L.), 21 h : M. Lagueyrie.

OLYMPIA (742-25-49), les 11, 12, 13 et 14 à 20 h 30 : Amalia Rodriguez ; le 17 : Claude Nougaro.

THÉATRE DE PARIS (874-10-75), les 13 et 14, à 20 h 30 : le Chant du désert.

En région parisienne

ANTONY, Collège Sainte-Marie, le 15 à 18 h : Jeunes espoirs de l'école française de violoncelle.

BIÈVRES, Moulin de Vauboyen, le 13 à 19 h 30 : Quatuor Via Nova (Mozart, Beethoven, Boccherini...).

VERRIÈRES-LE-BUISSON, salle des fêtes, le 14 à 21 h : P. Tortelier (Bach) : le 17 à 21 h : ensemble orchestral Harmonia Nova, dir. : D. Bouture (Bach)

LA COURNEUVE, Parc paysager, les 14, 15 : Fête de l'Humanité.

XXe Festival estival de Paris

(354-84-96)

La Villette, salle B.-Vian, le 11 à 12 h : Ensemble de percussions de Nantes (Nodaira, Taira) ; à 14 h 30 : Ensemble instrumental A. Stajic (Landowski, Mozart, Rossini) ; à 17 h : M. et X. Gagnepain (Beethoven, Brahms, Hure...) ; le 12 à 12 h : Quintette J.-B. Arban (Haendel, Mozart, Ravel...) ; à 14 h 30 : Quintette Nielsen, H. Cartier-Bresson (Haydn, Danzi, Reicha...) ; à 17 h : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. : J.-C. Malgoire (Haendel) ; le 13 à 14 h 30 : B. Berstel, P. Sechet (Bach, Telemann) ; à 17 h : Orchestre d'Auvergne, dir. : D. Kieffer (Kouzan, Boucourechliev, Theodorakis...) ; le 14 à 12 h : H. Olivera (Driffil, Bach, Mozart...) ; à 14 h : Y. Le Gaillard (Bach), H. Gremy-Chauliac (Haendel, Scarlatti), P. Bouyer (Mozart, Schubert), G. Pludermacher (Beethoven), C. Helffer (Debussy, Manoury), J.-F. Heisser (Albeniz), L. Cabasso (Zourabichvili) ; le 15 à 12 h : S. Boisson, J.-L. Salique : à 14 h : Hommage aux compositeurs nés en 1925 (Théodorakis, Delerue, Berio...).

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, le 11, à 20 h 30 : J. Guillou (Bach).

UNESCO, le 12 à 20 h 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, dir. : M. Atsmon (Mozart, Ravel, Honegger).

Station Auber/RER, le 13 à 16 h 30 : Quintette à vent de l'Ile-de-France (Reicha, Chaynes, Taffanel).

Bateaux-Mouches, le 14 à 15 h 30 : Quintette à vent de l'Ile-de-France (Haydn, Françaix, Mozart...).

Eglise St-Séverin, le 15 à 19, le 16 à 20 h 30 : la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. : A. Parrott (Bach).

Sorbonne, Amphi Richelieu, le 17 à 18 h 30 : L. Cabasso (Debussy, Zourabichlivi, Schumann).

Faculté de Droit d'Assas, le 17 à 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : Sir C. Farncombe (Haendel).

XVIIe Festival de Sceaux

(660-07-79)

ORANGERIE, le 15, à 11 : Trio de Cracovie (Brahms, Chopin) ; à 17 h 30 : D. Wayenberg, J. Dieval (de Bach à Gershwin).

Festival d'automne

(296-12-27)

Th. du Rond-Point (256-70-80), le 17 à 20 h 30 : Kshemavati, Mohini-Attam.

Maison internationale du Théâtre, le 17 à 20 h 30 : E. Gayatri, Vina.

Province

ALSACE

STRASBOURG, Musica 85 (88) 35-32-34 : **Palais des Congrès**, le 13, à 20 h 30 : Junge Deutsche Philharmonies-Rias und Sudfunkchore Limburger Domsinknaben (Kagel) ; le 14, à 20 h 30 : Orchestre philharmonique de Strasbourg, Percussions de Strasbourg (Bancquart, Xenakis, Dutilleux) ; *Le Loft*, les 13, 14, à 23 h : I. Caven ; le 17, à 23 h : Bleu 17 ; **Auditorium**, le 14, à 16 h : The London Sinfonietta (Holt, Osborne, Bennett...) ; **Eglise Sainte-Aurélie**, le 17, à 20 h 30 : Quatuor Arditti (Boulez, Xenakis, Ligeti).

BRETAGNE

PONTIVY, Été musical (97) 25-04-10 : **Château des Rohan**, le 11, à 21 h : Ensemble London baroque, dir. : Ch. Medlam (Corelli, Vivaldi, Haendel...) ; **Basilique N.-D. de Joie**, le 13, à 21 h : Ensemble de cuivres Gabrielli, F. Auffret (Bach, Pezel, Holborne...).

FRANCHE-COMTÉ

BESANÇON, 38e Festival international de musique (81) 52-36-36 : **Nouveau Théâtre**, le 11, à 17 h : Ch. Boulier, Th. Girard (Haendel, Brahms, Ravel...) ; le 12, à 17 h 30 : C. Kloska (Bach, Brahms, Messiaen...) ; le 14, à 15 h 30 : E. Naoumoff (Bach, Mozart, Ravel...) ; **Th. Municipal**, le 11, à 20 h 30 : V. Perlemuter (Ravel, Chopin) ; le 16, à 20 h 30 : Ensemble baroque de France, Chœurs de la Société des concerts de Besançon, dir. : J. Mislin, D. Cuiller (Bach, Campra, Lully...) ; **Th. de Lons-le-Saunier**, le 12, à 20 h 30 : Musica Antiqua de Cologne, dir. : R. Goebel (Leclair, Bach) ; **Saline royale d'Arc-et-Senans**, le 12, à 20 h 30 : Orchestre de chambre tchécoslovaque de Prague (Haendel, Bach, Dvorak...) ; **Eglise Notre-Dame de Besançon**, le 13, à 20 h 30 : Musica Antiqua de Cologne, dir. : R. Goebel (Leclair, Bach) ; **Basilique Saint-Pierre de Luxeuil**, le 13, à 20 h 30 : Orchestre de chambre de Besançon, dir. : A. Cauvin (Bach, Couperin, Raison...) ; **Foyer municipal d'Audincourt**, le 13, 20 h : Orchestre de chambre tchécoslovaque de Prague (Haendel, Bach, Dvorak...) ; **Théâtre de Gray**, le 14, à 20 h 30 : Quatuor Via Nova (Mozart, Ligeti, Beethoven) ; **Cathédrale Saint-Jean**, le 14, à 20 h 30 : Orchestre de chambre de Besançon, dir. : A. Cauvin (Bach, Couperin, Raison...) ; **Eglise de Levier**, le 15, à 11 h : La Grégorienne de Lausanne, dir. : M. Rossier (Vittoria, Scarlatti) ; à 15 h 30 : même ensemble (Langlais, Guilain, de Grigny) : **Eglise de Pesmes**, le 15, à 15 h 30 : Quatuor Via Nova (Schubert, Berg) ; **Eglise Notre-Dame**, le 17, à 20 h 30 : S. Ross (Bach, Scarlatti).

LORRAINE

RIBEAUVILLE, Festival de musique ancienne : **Eglise Saint-Grégoire**, le 15, à 20 h 30 : Vocal ensemble et Orchestre Esslingen, Chorales Una Voce et Sine Nomine (Bach, Haendel, Schütz) ; le 16, à 16 h : M. Chapuis.

MIDI-PYRÉNÉES

SAINT-LIZIER, Festival (61) 66-14-11 : **Cathédrale**, le 13, à 21 h 30 : R. Oleg, L. Korcia, J. Sulem, Ch. Coin (Stravinski, Debussy, Fauré...) ; le 14, à 21 h 30 : E. Istomin (Haydn, Mozart, Dvorak) ; le 15, à 15 h 30 : D. Lively (Bach).

NORD-PAS-DE-CALAIS

SAINT-OMER, Festival (21) 98-12-26 : **Chapelle du Lycée**, le 14, à 20 h 30, le 15, à 17 h 30 : W. Ellen Berger (Mozart) ; le 17, à 20 h 30 : Jean-Sébastien ou la Mémoire d'un ruisseau.

NORMANDIE

ANDÉ, Musique au Moulin (32) 59-90-89 : le 14, à 20 h 30 : K. Kotepanos.

RHONE-ALPES

LYON, Festival Berlioz (7) 860-85-40 : **Place Ch.-de-Gaulle**, le 14, à 17 h 30 : **La Côte-Saint-André**, le 15, à 11 h : Orchestre interconservatoire, Chœurs régionaux, Chœurs de l'Orchestre national de Lyon (Berlioz) ; **Auditorium M.-Ravel**, le 14, à 20 h 30 : Orchestre national de Lyon, dir. : S. Bando (Berlioz).

CINEMA

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 11 SEPTEMBRE

16 h, la Course à la vertu, de M. Gleize ; Cinéma japonais contemporain : 19 h, jetons les livres et sortons dans la rue ; 21 h 15, Cache-cache pastoral, de S. Terayama.

JEUDI 12 SEPTEMBRE

16 h, La dactylo se marie, de R. Pujol et J. May ; Cinéma japonais contemporain : 19 h, le Boxeur, de S. Terayama ; 21 h, les Fruits de la passion, de S. Terayama.

VENDREDI 13 SEPTEMBRE

16 h, Le drame de Shanghai, de G.-W. Pabst ; Cinéma japonais contemporain : 19 h, Adieu l'arche, de S. Terayama ; 21 h 30, la Maison du diable, de R. Wise.

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

. 15 h, Golgotha, de J. Duvivier ; Hommage à R. Wise : 17 h, la Malédiction des hommes-chats ; 19 h, Nous avons gagné ce soir ; 21 h, Je veux vivre (en présence de R. Wise).

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

15 h, L'école des journalistes, de Christian-Jaque ; Hommage à R. Wise : 17 h, Récupérateur de cadavres ; 19 h, Mademoiselle Fifi ; 21 h, la Tour des ambitieux.

LUNDI 16 SEPTEMBRE

Relâche.

MARDI 17 SEPTEMBRE

16 h, Une femme au volant, de K. Gerron et P. Billon ; Hommage à R. Wise : 19 h, Secrets de femmes ; 21 h, Marqué par la haine.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 11 SEPTEMBRE

15 h, Night Tide, C. Harrington ; 17 h, Teen-age Rebel, de E. Goulding ; 19 h, Dix ans de cinéma français : le Navire Night, de M. Duras.

JEUDI 12 SEPTEMBRE

15 h, Racines, de B. Alazraki ; 17 h, Il ne suffit plus de prier, de A. Francia ; 19 h, Dix ans de cinéma français : Loin de Manhattan, de J.-C. Biette.

VENDREDI 13 SEPTEMBRE

15 h, Les volets clos, de L. Comencini ; 17 h, Quand les anges ne volent pas, de M. Camerini ; 19 h, Dix ans de cinéma français : l'Acrobate, de J.-D. Pollet.

SAMEDI 14 SEPTEMBRE

15 h, Ligne rouge 7000, de H. Hawks ; 17 h, Ouragan sur le Caine, de E. Dmytryk ; 19 h 15, Dix ans de cinéma français : les Fleurs du miel, de C. Faraldo ; 21 h, Cinéma japonais contemporain : Courts métrages de Shuji Terayama.

DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

15 h, Gilda, de C. Vidor ; 17 h, l'Enquête de l'inspecteur Morgan, de J. Losey ; 19 h, Dix ans de cinéma français : Family Rock, de J. Pinheiro ; 21 h, Cinéma japonais contemporain : Courts métrages de Shuji Terayama.

LUNDI 16 SEPTEMBRE

15 h, Paula, de R. Mate ; 17 h, Dans la gueule du loup, de R. Parrish ; 19 h, Dix ans de cinéma français : Aiznama, de F. Cassenti.

MARDI 17 SEPTEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Meyfair, 16e (525-27-06). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).

AMAZONIA, LA JUNGLE BLANCHE (It., v.f.) (*) : Maxéville, 9e (770-72-86).

L'AMOUR PROPRE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Cujas, 5e (359-89-22).

BIRDY (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARNÉ, L'HOMME A LA CAMÉRA (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) h. sp.

CHOOSE ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Rialto, 19e (607-87-61).

COMMENT CLAQUER 1 MILLION DE DOLLARS PAR JOUR (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94).

CONTES CLANDESTINS (Fr.) : République, 11e (805-51-33)) ; Denfert, 14e (321-41-01).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 5e (575-79-79). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-33-40).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DEUX HOMMES A LA CAMÉRA (Sov., v.o.) : Olympic, 14e (544-43-14).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46).

LES ENFANTS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE GAFFEUR (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

GOULAG (A., v.o.) : UCG Danton, 6e (225-10-30) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; UGC Boulevard, 9e (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES GUERRIERS DE LA JUNGLE (A., v.f.) (*) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (A., v.o.) (**) UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LEGEND (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 19e (364-51-98).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Calypso, 17e (380-30-11).

MASK (A. v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).

MISHIMA (A.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

NINJA III (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (563-16-16) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Images, 18e (522-47-94).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Calypso, 17e (380-30-11).

NO MAN'S LAND (Fr.-Suisse) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01) ; République, 11e (805-51-33).

PALE RIDER (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) Maxeville, 9e (770-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) (h. sp.) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

POLICE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (747-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazarre Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic-Entrepot, 14e (544-43-14) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06).

LA PROMISE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30).

LES RIPOUX (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Reflet-Balzac, 8e (561-10-60). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

RUNAWAY, L'ÉVADÉ DU FUTUR (A., v.o) : UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

SANG POUR SANG (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-14).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

SPÉCIAL POLICE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

STRANGERS KISS (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33) (h. sp.).

STRICTEMENT PERSONNEL (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

SUBWAY (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82) (h. sp.) ; Rialto, 19e (607-87-61).

TRISTESSE ET BEAUTÉ (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VISAGES DE FEMMES (Ivoirien, v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

WITNESS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Capri, 2e (508-11-69).

Les grandes reprises

AMERIKA/RAPPORTS DE CLASSES (All., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (805-51-33).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (335-21-21).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16).

LE CHATEAU DU DRAGON (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30)

LES CHEFS-D'ŒUVRE DE WALT DISNEY (A., v.f.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14).

LES DEUX ANGLAISES ET LE CONTINENT (Fr.) : Rialto, 19e (607-87-61).

DOUX OISEAUX DE JEUNESSE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Reflet-Logos, 5e (354-42-34).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

GEORGIA (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'HOMME AUX PISTOLETS D'OR (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA 8e FEMME DE BARBE BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

IL ÉTAIT UNE FOIS LA REVOLUTION, (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LES FILMS NOUVEAUX

BREAKFAST CLUB, film américain de John Hughes (v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

CHRONOS, film franco-américain de Ron Fricke : La Géode, 19e (245-66-00).

DANGEREUSEMENT VOTRE, film américain de John Glen (v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

DUST (*), film franco-belge de Marion Hansel : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; UGC Convention, 15e (574-93-40).

NOTRE MARIAGE, film franco-portugais de Valeria Sarmiento : Latina, 4e (278-47-86) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

ORINOKO, film vénézuelien de Diego Risquez : Latina, 4e (278-47-86) ; Utopia-Champollion, 5e (326-84-65).

LE POUVOIR DU MAL, film franco-italien de Krzysztof Zanussi : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

RECHERCHE SUSAN, DESESPÉREMENT, film américain de Susan Seidelman (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).



CINEMA

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).

METROPOLIS (All.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA MOMIE (A., v.o.), St-Germain Studio, 5e (633-63-20).

OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) : Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02).

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) : Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE ROI LEAR (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

SOLEIL VERT (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60) : Parnassiens, 14e (335-21-21).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LA VIE PASSIONNÉE DE VINCENT VAN GOGH (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).

Les festivals

CARNÉ-PRÉVERT, Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : les Visiteurs du soir, les Portes de la nuit, les Enfants du paradis.

CARNÉ, Champo, 5e (354-51-60) : Drôle de drame ; Hôtel du Nord.

CHARLOT, Péniche des Arts, 5e (527-77-55), t.l.s., 21 h : Charlot papa ; Charlot à l'hôtel ; Charlot et Mabel en promenade.

CINQ FILMS POUR LE PRIX D'UN (v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 14 h : les Contrebandiers de Moonfleet ; 16 h : Une nuit à Casablanca ; 18 h : l'Impératrice rouge ; 20 h : l'Homme au bras d'or ; 22 h : Thé servant.

LES COMÉDIES MUSICALES DE L'ÉTÉ 85 (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer. : En suivant la flotte ; jeu. : l'Entreprenant M. Petrov ; ven. : That's Dancing ; sam. : Cover Girl ; dim. : Top Hat ; lun. : Ziegfeld Follies ; mar. : Amanda.

M. DURAS, Denfert, 14e (321-41-01), sam., 12 h : Aurelia Steiner ; jeu. 16 h, lun., 18 h : India Song.

L'ÉTÉ D'EASTWOOD (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (329-44-40), mer. : Josey Walles hors la loi ; jeu., Firefox ; vend. : Joe Kid ; sam. : l'Homme des hautes plaines ; dim. : l'Inspecteur Harry ; lun. : Magnum force ; mar. : l'Epreuve de force. – Salle 2 : mer. : l'Homme des hautes plaines ; jeu. : Doux, dur et dingue ; ven. : Ça va cogner ; sam. : un frisson dans la nuit ; dim. : Honky Tonkman ; lun. : Bronco Billy ; mar. : l'Evadé d'Alcatraz.

FASSBINDER (v.o.), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), jeu., mar. : les Larmes amères de Petra von Kant ; mer., sam., lun. : Effi Briest ; ven., dim. : le Marchand de quatre saisons.

HUMOUR ANGLAIS (v.o.). Action-Ecoles, 5e (325-72-07), mer., mar. : Whisky à gogo ; jeu. : l'Homme au complet blanc ; vend., lun. : Tueurs de dames ; sam. : Noblesse oblige ; dim. : De l'or en barres.

INVISIBLES A PARIS (v.o.), Cinéma Utopia, 5e (326-84-65), 14 h 30 : Forum en folie ; 16 h 30 : la Rose et la flèche ; 18 h 30 : Sept hommes à l'aube ; 20 h 30 : Immacolata E Concetta ; 22 h 30 : 10, place Rillington.

A. KUROSAWA (v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), Dodes' Caden ; Dersou Ouzala. – Denfert, 14e (321-41-01), les Sept Samourais ; Chiens enragés.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : Stick le justicier de Miami ; jeu. : Desiderio ; ven. : Sale temps pour un flic ; sam. : le Bal des vampires ; dim., mar. : Escalier C.

S. RAY (v.o.), Olympic-Entrepôt, 14e (544-43-14) : mer., lun : la Maison et le Monde ; jeu. : la Déesse ; ven. Pather Panchali ; sam. : Apajarito ; dim. : le Monde d'Apu ; mar. : les Joueurs d'échecs.

E. ROHMER, Républic-Cinéma, 11e (805-51-33), en alternance : lun. 16 h : le Genou de Claire ; lun. : 14 h : la Marquise d'O : dim. 19 h : la Collectionneuse ; jeu., mar., 20 h 10 : les Nuits de la pleine lune ; jeu., 18 h 30, sam., 22 h 10 : la Femme de l'aviateur ; – Denfert, 14e (321-41-01) : jeu., 12 h, sam., 19 h 50 : le Beau Mariage ; dim. 12 h : Pauline à la plage ; sam., lun. 14 h : Perceval le Gallois.

TOTO République-Cinéma, 11e (805-51-33), mar. 20 h 40 : Fripouillard et compagnie ; mer., 19 h, dim., 17 h 30 : Toto apôtre et martyr ; sam., 19 h, dim., 15 h 50 : Toto le Moko.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), mer., jeu., ven., 21 h 15.

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), mer., ven., lun., 22 h, sam. 20 h.

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), ven., 18 h.

CASANOVA (de Fellini) (It., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim., 17 h 30.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), mer., jeu., ven., sam., 18 h.

CLÉOPATRE (A., v.f.) : Republic-Cinéma, 11e (805-51-33), mer., sam., 16 h.

CUL-DE-SAC (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 20 h.

DEEP END (brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., 11 h 45.

LE DERNIER MÉTRO (Fr., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 18 h.

LA DERNIÈRE VAGUE (Aust., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

ET DIEU CRÉA LA FEMME (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56), sam., dim. 14 h.

ELEMENT OF CRIME (Dan., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), dim. 17 h 30.

FURYO (Jap. v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), lun., mar., 15 h 45 – Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun. 11 h 50.

HUIT ET DEMI (It., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) : ven. 0 h 10.

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar., 22 h.

LOLITA (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 21 h 45, t.l.j. sf lun.

MACAO, LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.

MAMMA ROMA (It., v.o.). Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), mar. 18 h.

UN MARIAGE (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), jeu., 20 h, dim., 16 h, mar., 22 h.

MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sam. 19 h 35.

METROPOLIS (All., muet) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), dim., 11 h 45.

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h + sam., 0 h 15.

LE MYSTÈRE PICASSO (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), mar. 12 h 10.

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), ven., mar., 19 h 40, sam., 17 h 40.

ORDET (Dan.,v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 30.

PIXOTE, LA LOI DU PLUS FAIBLE (*) (Brés., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun. 11 h 40.

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), ven., lun., mar., 20 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 25, ven., sam., 0 h 15.

SALO, OU LES 120 JOURS DE SODOME (**) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), ven., sam. 23 h 50.

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), lun. 20 h.

LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 50.

TRASH (**) (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36), lun. 11 h 35.

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 11 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



19 h 55 Football : RDA-France.
Coupe du monde (qualifications du groupe IV). Commentaires de Thierry Roland et de Jean-Michel Larqué avec la participation de Michel Hidalgo.

21 h 45 Histoires naturelles : La balle du Blanc ou la grande chasse au Cameroun.
Emission d'I. Barrère et J.-P. Fleury.
Démarche féline, barbe blanche, Henry Eyt-Dessus, guide de chasse, nous transporte, dans l'atmosphère du crépuscule africain, dans des récits et un monde où plane Hemingway.

22 h 10 Journal.

22 h 25 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Téléfilm : l'Herbe rouge.
D'après B. Vian, réal. P. Kast, avec J. Sorel, J.-P. Léaud, M. Kovacs, A. Stewart, J.-C. Brialy...
Un homme part à la recherche de ses contradictions, de ses tabous, à l'aide d'une machine à remonter le temps. A côté, il y a Lil, sa femme, Lazuli, son ami, et Folavril, l'ami de son ami. Un quotidien merveilleux mais qui ne suffit pas. Cette adaptation de l'Herbe rouge, *de Boris Vian, décevra peut-être ceux qui ont trop ri (ou trop pleuré) avec les personnages du romancier-poète. Fidèle au texte et à l'humour de l'écrivain, la mise en scène – assez théâtrale – aplanit forcément la rondeur des mots et la magie de leurs jeux.*

22 h 6 Les jours de notre vie : la vaccination.
Un magazine de Danièle Martineau.
Un petit historique de la vaccination en France qui permet d'en découvrir les mécanismes. Le point sur les perspectives d'avenir et la place de la France.

23 h Journal.

23 h 25 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Variétés : Montand international.
Yves Montand interprète ses plus grandes chansons (la Bicyclette, les Mirettes, les Feuilles mortes...) *sur les scènes de Paris, New-York, Tokyo, Montréal, Hambourg. Guy Job l'a suivi pendant sa dernière tournée internationale et rend compte de l'accueil délirant que le public a réservé au chanteur.*

22 h Journal.

22 h 20 Téléfilm : La chose qui ricane.
De J. Drimal, d'après la nouvelle de R.L. Stevenson. Avec M. Sarfati, B. Tiphaine, J. Bousquet...
L'histoire retrace, sous forme de dramatique, un fait divers authentique du début du dix-neuvième siècle. Un trafic de cadavres pour les dissections médicales fut, à cette époque, découvert en Ecosse. Une atmosphère lugubre sur fond de morgue d'hôpital, un thème fascinant du genre fantastique. On regrette que le scénario de La chose qui ricane *ne fasse pas suffisamment frémir.*

23 h 15 Série : Animaux.
De Frédéric Rossif. *Buffle d'Afrique.*

23 h 20 Prélude à la nuit.

FR 3-PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, Feuilleton : La révolte des Haidouk ; **17 h 15**, Et si... ; **17 h 25**, La cuisine des juniors ; **17 h 30**, Fraggle rock ; **18 h**, A deux sur la trois (Vous avez dit bizarre ; Intrigues et pizzas à Haïti ; Il faut le faire) ; **18 h 55**, Dessin animé : Hello Moineau ; **19 h 5**, Atout PIC ; **19 h 15**, Informations ; **19 h 40**, Feuilleton : Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 5, Jeu : Les affaires sont les affaires ; **20 h 30**, Maxi-fête ; **21 h**, **Et la tendresse, bordel ?** (no 2) film de P. Schulmann ; **22 h 45**, **les Nuits de la pleine lune**, film de d'E. Rohmer ; **0 h 25**, **le Bar du téléphone**, film de C. Barrois ; **1 h 50**, Hill Street Blues.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Antipodes, à propos de la pièce d'A. Mnouchkine et H. Cixous.

21 h 30 Pulsations : divergences/divisions II : les concerts-performances des 21-22 mars à Bordeaux, aux entrepôts Lainé.

22 h 30 Nuits magnétiques : changements de cap.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 30 septembre 1984 dans le cadre du Festival suédois de musique baroque) : *Sérénade à deux voix*, de Cesti ; extraits du *Couronnement de Poppée*, de Monteverdi ; *Tombeau pour Monsieur de Sainte-Colombe*, de Marais ; *Tanti stiali al sen mi scocchi*, de Haendel ; *Duo*, de Guglielmi ; *Soirées musicales*, de Rossini ; *Adagio en fugue en sol mineur pour luth*, de J.-S. Bach ; *Trois duos*, de Purcell, par le Concerto vocale, dir. R. Jacobs.

22 h 30 Les soirées de France-Musique : feuilleton « Brasil 85 », à 23 h 5 Jazz-club.

Jeudi 12 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

10 h 45 ANTIOPE 1.
11 h 15 La une chez vous.
11 h 30 Les jours heureux.
12 h 2 Tournez... manège.
13 h Journal.
13 h 50 Série : la lumière des Justes.
14 h 45 Documentaire : les animaux du monde.
15 h 15 Quarté en direct de Vincennes.
15 h 30 A cœur ou à raison.
17 h 10 La maison de TF 1.
17 h 30 La chance aux chansons.
17 h 30 Salut les petits loups.
18 h Mini-journal pour les jeunes.
18 h 45 Série : Huit ça suffit.
19 h 15 Jeu : Anagram.
19 h 40 Cocoricocoboy.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir.
De D. Duke, d'après C. McCullough. Avec R. Chamberlain, R. Ward, B. Stanwyck.
Adaptée du célèbre roman de Colleen McCullough, cette série de six épisodes raconte le destin tragique d'une famille et celui d'un amour impossible. « Autant en emporte le vent », version australienne.

22 h Les jeudis de l'information, Spécial enjeu : la France en mutation.
Etat, patronat, syndicat face aux changements de la société française 1985-1990. Sont invités : MM. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, Yvon Gattaz, président du CNPF, et André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière.

23 h 15 Journal.
23 h 30 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.
10 h 30 ANTIOPE.
11 h 30 Les rendez-vous d'Antenne 2.
11 h 35 La télévision des téléspectateurs.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Feuilleton : Histoires à suivre.
14 h Aujourd'hui la vie.
15 h Série : La vallée des poupées.
16 h 5 C'est encore mieux l'après-midi.
17 h 10 Cyclisme : Tour de l'avenir.
17 h 30 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (INC).
19 h 35 Expression directe.
20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : Un matin rouge.
Film français de J.-J. Aublanc (1981), avec C. Rich, M. Duchaussoy, J. Fabbri, M. Garrel, V. Garrivier...
En 1943, six garçons d'un village du Limousin ont juré de venger leur instituteur, tué par les Allemands à la suite d'une dénonciation. Hommes mûrs, ils se retrouvent. Réflexion sur la responsabilité politique et la mémoire collective. Un premier film intéressant.

22 h Le Magazine.
Dans cette nouvelle formule du Magazine, il sera traité, puisque c'est la rentrée, de l'enseignement. Pourquoi les parents choisissent-ils le privé pour leurs enfants ? ; la Marseillaise à l'école ; privé/public ; les suicides d'écoliers, au Japon plus particulièrement.

23 h Journal.
23 h 25 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

Sous toutes réserves, des perturbations pourraient être possibles en raison de l'appel à la grève déposé par certains syndicats.

17 h Télévision régionale.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.

20 h 35 Cinéma 16 : Gros plan.
D'A. Boudet. Avec P. Rouleau, V. Vilers, B. Lavalette...
Un acteur sur le déclin et sa secrétaire tournent, pour renflouer leurs finances, une publicité chez un fabricant d'armes et cycles. Leur arrivée inopinée va quelque peu troubler la vie familiale de ce bourgeois de province. La comédie tourne au vaudeville, où ne manque même pas la soubrette. On se souviendra que la société FR 3 a commandité le film, puisqu'elle est citée par deux fois dans les dialogues.

22 h Journal.
22 h 30 Vol de nuit.
23 h 15 Série : Animaux.
23 h 20 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, Gym à gym ; **7 h 10**, Cabou Cadin (et à 17 h 17) ; **7 h 40**, Top 50 (et à 18 h 25) ; **8 h**, Dancin'days (et à 12 h) ; **8 h 25**, **Tchao Pantin**, film de C. Berri ; **10 h 5**, **Mon père et nous**, film de M. Curtiz ; **12 h 35**, Magazine : Information et variétés ; **14 h**, **Cent jours à Palerme**, film de G. Ferrara ; **15 h 45**, **Le frère le plus futé de Sherlock Holmes**, film de G. Wilder ; **17 h 45**, 4 C + ; **19 h**, Maxitête (et à 20 h et 20 h 30) ; **19 h 5**, Zénith ; **19 h 40**, Tout s'achète ; **19 h 50**, Dessin animé ; **20 h 5**, Jeu : Les affaires sont les affaires ; **20 h 35**, **Descente aux enfers**, film de G.-A. Sherman ; **22 h 20**, **L'Impitoyable**, film de C. Chi-Hwa ; **0 h 25**, **Exhibition**, film de J.-F. Davy ; **1 h 30**, Hill street blues.

FRANCE-CULTURE

0 h, **Les nuits de France-Culture** ; **7 h**, **Le goût du jour** ; **8 h 15**, **Les enjeux internationaux** ; **8 h 30**, **Les chemins de la connaissance** : figure, visage, grimace ; (et à 10 h 50 : la maison et l'homme) ; **9 h 5**, **Matinée, une vie une œuvre** : le baron Corvo ; **10 h 30**, **Musique** : miroirs baroques ; **11 h 10**, **Répétez, dit le maître** : peut-on lier culture et technique ? ; **11 h 30**, **Feuilleton** : le Hussard sur le toit ; **12 h**, **Panorama** ; **13 h 40**, **Peintres et ateliers** ; **14 h**, **Un livre, des voix** : « Lazare ou le grand sommeil », d'Alain Absire ; **14 h 30**, **Radio-Canada** présente : « Suivez le castor » : le parc national Fundy ; **15 h 30**, **Musicomania** : une si jolie discothèque ; la politique des radios européennes en matière de création musicale (l'Angleterre) ; **17 h 10**, **Le pays d'ici** : à Mâcon ; **18 h**, **Subjectif** : Agora, avec Michel Rio ; **19 h 30**, **Les progrès de la biologie et de la médecine** : la transplantation hépatique ; **20 h**, **Musique, mode d'emploi** : voyages musicaux au dix-septième siècle (Naples).

20 h 30 « **Tac** », de P. Honoré. Avec P. Thoreau, J. Fangeron, E. Weisz, E. Rossignol.

21 h 30 Vocalyse : l'Atelier lyrique de l'Opéra de Lyon, dirigé par Eric Tappy (de l'opéra à la mélodie).

22 h 30 Nuits magnétiques : changements de cap.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, **Les nuits de France-Musique** ; **7 h 10**, **L'imprévu**, magazine d'actualité musicale ; **9 h 5**, **Le matin des musiciens** : Bach l'Européen. Œuvres de Lully, Muffat, Bach, Telemann ; **12 h 10**, **Le temps du jazz** : James P. Johnson, papa du piano ; **12 h 30**, **Concert** (festival Chopin) : œuvres de Mendelssohn, Grieg, Chopin, Karveno, del Adalib, Moskowski, Doucet, par Danielle Laval, piano ; **14 h 2**, **Repères contemporains** : Sandstrom ; **15 h**, **Après-midi de France-Musique** : Eclipse de Soleil, le duo Ferras-Barbizet. Œuvres de Beethoven, Pierné, Chausson, Bartok, Bach, Berg ; **18 h 2**, **Côté jardin** : magazine de l'opérette ; **18 h 30**, **Jazz d'aujourd'hui** : le bloc-notes ; **19 h 10**, **Rosace**, magazine de la guitare ; **20 h 4**, **Les sonates de Scarlatti**, par Scott Ross ; **20 h 20**, **Avant-concert**.

20 h 30 Concert (Festival estival de Paris, en direct de l'UNESCO) : *Symphonie no 36* et *Concerto pour piano et orchestre no 22*, de Mozart ; *Concerto pour piano et orchestre*, de Ravel ; *Symphonie no 2 ad libitum*, de Honegger, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Atzmon, sol. D. Merlet, piano et G. Boulanger, trompette.

23 h Les soirées de France-Musique : feuilleton « Brasil 85 » ; Autour d'un concerto de Mozart ; à 0 h, Allemagne, années 80.

COMMUNICATION

LA RENTRÉE SUR RTL

Philippe Labro dans la continuité

Nommé directeur général des programmes de RTL le 23 août, en remplacement de M. Raymond Castans – devenu un des neuf « sages » de la Haute Autorité, – Philippe Labro, quarante ans, se donne quelques mois de réflexion pour annoncer (peut-être) quelques changements. Pour l'instant, cet ancien de la maison, journaliste, romancier, cinéaste, consulte, écoute sa radio, entend rester fidèle à la *« politique de continuité »* qui assure le succès de RTL, la station périphérique *« la plus écoutée de France »*.

Avec son regard très bleu, sa chemise Lacoste rose, Philippe Labro donne l'image d'un patron extraordinairement jeune. Contact simple, langage direct, il reste calme dans ce vaste bureau de la rue Bayard, d'où il dirige maintenant les programmes après avoir successivement assumé différents postes. Pour l'ancien chroniqueur de RTL, embauché en 1976 par Jean Farran, successivement responsable de l'information du week-end, rédacteur en chef du journal de la mi-journée, puis, après une escapade à Antenne 2, animateur depuis septembre 1982 de « RTL cinéma » (tous les samedis), *« c'est une chose de se préparer, une autre d'être là »*.

Sa nomination n'a pourtant pas été une surprise. Depuis longtemps déjà, M. Jacques Rigaud, administrateur délégué de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), PDG de RTL, lui avait fait savoir que si quelqu'un devait succéder à Raymond Castans, ce pourrait être lui. *« Il y a quelques mois encore, il m'a demandé s'il pouvait m'inclure dans sa réflexion. »* Labro était donc suffisamment informé pour ne pas engager de nouveau projet cinématographique à long terme, mais il n'a pas eu le temps d'achever en Corse son dernier roman (*« un livre, à la première personne, sur un épisode important de ma vie »*). La passation de pouvoir, qui devait se faire début novembre, a été précipitée par la nomination à la Haute Autorité de son prédécesseur.

« Jamais de pression »

Arrivé le 22 août, sur les chapeaux de roue, le nouveau responsable des programmes a convoqué dès le lendemain tous les chefs de service. (*« Je leur ai posé des questions, et je leur ai demandé qu'ils m'en posent »*). Il est reparti en vitesse boucler maison, vacances et valises pour revenir et travailler effectivement depuis le 31 août.

Philippe Labro se trouve au sommet de trois pyramides : les informations, les programmes – ce qu'il nomme en américain *entertainment*, les variétés, les jeux, la musique, etc., – et tout ce qui concerne la promotion de la station – le sponsoring, le mécénat, – tout ce qui façonne en permanence l'image, l'identité de la station. Pour avoir touché à tout, aucune de ces activités ne lui est étrangère. *« L'éclectisme, qu'on m'a souvent reproché, me sera ici utile. »* D'autant plus qu'une collaboration s'engage avec Jean Stock, responsable des programmes de RTL-télévision.

Pour l'instant, Philippe Labro n'entend pas bouleverser les programmes – ni les hommes. Ce n'est d'ailleurs pas ainsi qu'il conçoit son rôle. *« Je suis dans une période de réflexion et je me donne deux mois pour me faire une religion. »* Il continuera ce qui constitue pour lui le patrimoine de cette maison *« où il n'a jamais reçu de consigne ni de pression, mais seulement des conseils »* : le pluralisme, l'indépendance, l'exactitude.

Il continuera aussi ce qu'il considère être le secret du succès de la station, les programmes d'« interactivité », la bonne humeur. *« Il y a un ton, un style, qui ont fait leur preuve, il serait impensable de casser quoi que ce soit, pour prouver quoi ? Je ne suis pas là pour faire radio-Labro mais pour prolonger RTL, poursuivre l'héritage laissé par mes deux prédécesseurs. »*

Pas d'émissions nouvelles, donc, pour la rentrée. Mais, nécessité oblige, l'émission *« Les routiers sont sympas »*, animée par Max Meynier, ne reprendra pas (l'idole des routiers doit se reposer !) : elle est remplacée depuis l'été par un programme élargi, de 18 h 30 à 24 h, *« animé par des types très jeunes, dont Francis Zegut, musique contemporaine, interactivité, utilisation d'ordinateur... Mieux que la FM ! »*. L'émission de Menie Grégoire a été déplacée de 8 h 30 à 13 h (un meilleur moment pour son public). « RTL-cinéma » sera désormais présentépar Claude-Jean Philippe, le créateur du « Ciné-Club » d'Antenne 2. Labro continuera de *« privilégier le cinéma »*.

« Tout cela ne nécessite pas tambours et trompettes », note le nouveau directeur des programmes. De toute façon, il procédera, comme on l'a toujours fait ici, par touches homéopatiques. Il sait que RTL, comme toute maison, a ses pesanteurs, que, même si elle reste obstinément en tête pour l'écoute, dans les sondages, elle a perdu des auditeurs. Certains reprochent à la station d'être « populo », trop bavarde, même un peu « popote »... Qualités ou défauts ? Labro ne se prononce pas.

CATHERINE HUMBLOT.

NOUVEAUX PROGRAMMES

France-Culture « ajuste » et « innove »

France-Culture *« innove en ajustant »*. C'est ce qu'a indiqué son directeur, M. Jean-Marie Borzeix, mardi 10 septembre, en présentant la grille de rentrée de la station (à partir du 16). Une émission médicale, un magazine quotidien d'actualité culturelle, des « duels d'idées », sont au nombre des nouveautés pour une chaîne qui attire environ 400 000 auditeurs réguliers. Une audience qui risque d'être érodée par les mauvaises conditions de réception dans les grandes villes, en raison des perturbations causées par certaines radios locales privées. *« Il est scandaleux que cette liberté neuve d'émettre ne soit pas organisée*, a déclaré le PDG de Radio-France, M. Jean-Noël Jeanneney. *Nous utiliserons tous les moyens légaux de nous battre. »*

Les ajustements dans les programmes seront les suivants : le début de journée (7 h-8 h 15), rebaptisé « Culture-matin », sera occupé par une grande émission d'actualité construite autour d'un fait du jour et d'un invité; « Panorama », chaque jour de la semaine de 12 heures à 12 h 30, *« sera davantage tourné vers la vie culturelle à l'étranger et en province »*; « Subjectif », diffusé quotidiennement entre 18 heures et 19 heures, se concentrera sur un thème, la langue; l'émission « Pour ainsi dire » (la poésie) sera désormais diffusée un mercredi sur deux de 20 h 30 à 21 h 30.

Au chapitre des innovations, France-Culture accueille un magazine santé : « Le journal du corps », animé par Antoine Vial (le mardi de 20 h 30 à 21 h 30). Une nouvelle émission – débat, le samedi de 9 h 5 à 10 heures, animée par Alain Finkielkraut (l'auteur du *Nouveau Désordre amoureux*) et Gilles Anquetil (auteur de *La terre a bougé en Iran*), mettra en présence deux personnalités de la politique et de la culture.

Les « Histoires à se réveiller couché » seront présentées par Muriel Bloch chaque samedi de 8 h 30 à 9 heures. Outre une nouvelle formule des « Nuits magnétiques », le direct sera la règle avec « La nuit sur un plateau », chaque lundi de 22 h 30 à 1 heure (une émission publique au théâtre de la Bastille) ; chaque autre soir, de 24 heures à 1 heure, ce sera « Du jour au lendemain », avec notamment des dialogues épistolaires entre auditeurs. Le reste de la nuit (de 1 heure à 7 heures) est consacré aux rediffusions.

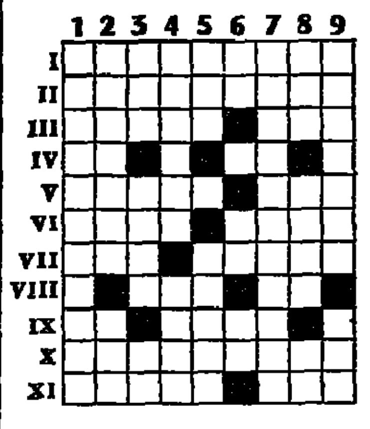
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11.09.85 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 12.09.85 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France, entre le mercredi 11 septembre à 0 heure et le jeudi 12 septembre à 24 heures.

La situation anticyclonique se poursuivra sur une grande partie du pays. Mais un front froid peu actif abordera le nord-ouest.

Jeudi, la journée sera très ensoleillée en général avec des températures en hausse.

Des nuages bas garniront toutefois le ciel près du golfe du Lion, en particulier le matin, tandis que les nuages frontaux arriveront l'après-midi sur la Bretagne. Ils deviendront plus nombreux le soir en donnant lieu à quelques pluies faibles et en gagnant le Cotentin. Quelques nuages apparaîtront par ailleurs sur les régions proches de l'Atlantique. Ils pourront être accompagnés d'orages isolés.

Ailleurs, l'après-midi sera encore plus agréable que la matinée grâce à la rapide montée diurne des températures.

Elles atteindront des maximales de 28 à 32 degrés au sud de la Loire, 23 à 25 degrés en Bretagne, 25 à 27 degrés ailleurs.

Les vents faibles deviendront modérés l'après-midi près de l'Atlantique.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 10 septembre, le second, le minimum de la nuit du 10 au 11 septembre) : Ajaccio, 28 et 16 degrés ; Biarritz, 24 et 14 ; Bordeaux, 27 et 10 ; Bréhat, 19 et 14 ; Brest, 24 et 12 ; Cannes, 21 et 17 ; Cherbourg, 19 et 11 ; Clermont-Ferrand, 24 et 8 ; Dijon, 21 et 9 ; Dinard, 21 et 8 ; Embrun, 24 et 10 ; Grenoble-St-M.-H., 25 et 11 ; Grenoble-St-Geoirs, 25 et 10 ; La Rochelle, 27 et 12 ; Lille, 22 et 9 ; Limoges, 25 et 14 ; Lorient, 25 et 11 ; Lyon, 21 et 9 ; Marseille-Marignane, 27 et 16 ; Menton, 26 et 17 ; Nancy, 19 et 5 ; Nantes, 24 et 11 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 18 ; Nice-Ville, 25 (maxi) ; Paris-Montsouris, 22 et 12 ; Paris-Orly, 21 et 10 ; Pau, 28 et 13 ; Perpignan, 26 et 18 ; Rennes, 24 et 8 ; Rouen, 21 et 9 ; Saint-Etienne, 23 et 8 ; Strasbourg, 20 et 6 ; Toulouse, 30 et 16 ; Tours, 23 et 9.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 32 et 16 degrés ; Genève, 20 et 8 ; Lisbonne, 31 et 19 ; Londres, 23 et 10 ; Madrid, 35 et 16 ; Rome, 27 et 14 ; Stockholm, 15 et 9.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4051

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III						■			
IV			■		■			■	
V						■			
VI					■				
VII				■					
VIII		■				■			■
IX			■					■	
X									
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Elles font souvent le trottoir devant un café. – II. Hôte de l'air ou tête en l'air. – III. Incursions rapides ou longues performances. C'est à son pied qu'on reconnaît le Limousin. – IV. Généralement au centre. Sont dans l'appréhension. – V. Ne transporte que s'il est roulant. Tout le monde s'y trouve. – VI. Consommateur se payant parfois la tête du garçon. Le roi autrefois ; aujourd'hui la princesse. – VII. Blé de Roumanie. L'aiguillon des peaux de vache. – VIII. Valeur d'un Louis très valorisé. Divinité. – IX. Demi-poire. Renvoie l'image, mais pas le son. – X. Forme de postérieur. – XI. A recours à un agent protecteur. Personnel.

VERTICALEMENT

1. Un homme aux connaissances monstres. – 2. Toujours démonstratif quand il s'agit d'articles. Affluent du Danube. – 3. Titre dans un titre de Victor Hugo. Ils sont instables et souvent fous. Possessif. – 4. Malmène. Dans un compte d'apothicaire. – 5. La messe y est dite en Ré. Pièce ou conservateur de pièces. – 6. Ligne longitudinale. Ce qu'on trouve de « délicat » en « elle ». En Numidie. – 7. Rime doublement avec éternel. – 8. Son fil est « courant ». Théâtre d'une production vinicole miraculeuse. Voyelle double. – 9. Etat de celui qui n'a rien dans le ventre. Procédé par élimination.

Solution du problème n° 4050

Horizontalement

I. Préalable. – II. Landau. As. – III. Et. Ax. Ans. – IV. Barman. TO. – V. ITE. Téter. – VI. Somnifère. – VII. Cui. ONU. – VIII. Il. Ases. – IX. Tlaloc. – X. Eliminées. – XI. Etalent.

Verticalement

1. Plébiscite. – 2. Ratatouille. – 3. En. Rémi. Ait. – 4. Adam. Alma. – 5. Laxatif. Oil. – 6. An. Nef. Acné. – 7. Téos. En. – 8. Lanterne. Et. – 9. Essoreuses.

GUY BROUTY.

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● **ECOLE POLYTECHNIQUE**
(par ordre de mérite)

● *OPTION M' (candidats classés ex-æquo deux par deux).* – Mlles et MM. Armand Ajdari, Jean-Hardouin Binet-tarbé de Vauxclairs, Alexis Bonnet, Rémi Favier, Jean Bui, Olivier Nalin, Hervé de Maistre, Laure Pourcin, François Graner, Fabrice Henry, Fabien Bretenaker, Daniel Ivanier, Pierre Anjolras, Eric Séré, Fabrice Cavarretta, Jean-Luc Nguyen, Bertrand Fauchet, Daniel Pfeiffer, Jean-Philippe Buisson, Thierry Rosso, François Druart, Pierre Muller, Jean Bonneton, Frédérique Guyot, Philippe Rozès, Etienne Vauchez, Bruno Hallak, Jacques Vigner, Antoine Joulot, Laurent Michel, Fabrice Dupuy, Olivier Leabre, Hilaire de Chergé, Jean-Laurent Poitou, Pierre Henry, Serge Prager, Jean Laprevotte, Gilles Lassartesse

Jean-Louis Lacaze, Fabien Leurent, Pierre Germain, Pierre Poinsignon, Henri Girondot, Renaud Kérive, Etienne Kessler, Laurent Roy, Jean-François Barthe, Eric Jeanteur, Hervé Bercegol, Christophe Bigot, Alain Descamps, Eric Mallebian, Tanguy Dehapiot, Jean-Christophe Mieszala, Jean-Michel Courty, Philippe Laval, Stanislas Di Vittorio, François Houdouin, Emmanuel Bidet, Georges Tibi, Thierry Bousch, Jean-Michel Hourriez, Philippe Bolle, Gabriel Flichy, Sophie Cobée, Cyrille Roux, Jean-Christophe Allué, Bruno Teman, Pierre-Louis de Guillebon, Jean Zarzycki, Alain Bayet, Jean-Philippe Leleux, Frédéric Smietanski, Laurent Zibell, Benoît Cabaret, Marc Vieuille.

Mlles et MM. Thierry Garnier, Jean-Pierre Manguian, Frédéric Hourdin, Stéphane Lievain, Agnès Demode, Antoine Vanney, Patrick Gendre, Dominique Lagarde, Bernard Arpison, Philippe Toulza, Joël Kichenin, Hubert Passignani, Guillaume Buc, Frédéric Mancuso, François Barriquand, Laurent Curtat, Gilles Dowek, Eric Vasserot, Sylvie Combescure, Yves Nédélec, Christophe Perillat-Piratoine, Karim Zaz, Guillaume Duponchel, André Levisse (99 ex. a.), Alain Le Marchand, André-Hubert Roussel, Christophe Cognard, Pierre Dejoux, Laurent Bouaziz, Marie-Agnès Treyer, Christian Dugué, Serge Duval, Philippe Adam, Jean-François Chaumet, Dominique Boucher, Sarin Loap, Bruno Bieder, Frédéric Maizeret, Yves Achddou, Christophe Dorin, Michel Giannuzzi, Jacques Rey, Henry Belin, Nicolas Dubois, Christophe Parizot, Olivier Trojani, Didier Janci, Christophe Pichard, Benoît Calmels, Jean-Pierre Issartel, Guillaume Maisondieu, Nicolas Sendrier, Jean Dolbeault, Bertrand Le Meur, François Deza, Marie-Claire Klein, Gabriel Lang, Marc Rossi.

Mlles et MM. Franck Amalric, Patrick Gros, Clotilde Aguillon, Olivier Emile, Pascale Dufourcq, Sylvie Trouillez, Hugues Sturbois, Philippe Talleux, Jacques Mergy, Emmanuel Schalit, Jean-Marie Culpin, Olivier Torlai, Pierre Derieux, Vincent Levillain, Nicolas Escriou, Guillaume Leroy, André Capitaine, Pierre-Louis Fortier, Jean-Christophe Gerbelot-Barillon, François Lusson, Norbert Rieth, Henri Vichard, Hédi Kallai, Xavier Patois, François-Xavier Fraisse, Philippe Maugain, Nicolas Cartier, Pierre Sablier, Olivier Journet, Jérôme Tristant, Pierre Dulon, Alain Pittavino, Franck Michon, Alain Zanchetta, Laurent Chabrier, Nicolas Vandenberghe, Francis Bernardeau, Daniel Rochwerger, Eric Bruni, François-Louis Ricard, Christian Clement, Laurent Hilico, Hervé Bonnaz, Aymeric Duclert, Charles Monneron, Marie-Agnès Poinsot, Olivier Brousse, Vincent Marfaing, Fabrice Bodinier, Yves Guégano, Emmanuel Benefice, Francis Nier, Jean-Marc Cassagne, Yves Desvallées, Jean Bourrely, Frédéric Ghirardi, Pascal Genest, Alain Vegnant.

Mlles et MM. Vincent Boinay, Pascal Bouvet-Maréchal, Dominique Charzat, René Preveraud de Vaumas, France Héringer, Olivier Van de Voorde, Mathieu Lepeltier, Alain Piperno (199 ex. a.), Stéphane Gaubert, Gilles Lavalou, Pierre Micottis, Alain Marie-Jeanne, Dominique Goux, Valérie Petitjean Jadot, Pascal Bonnaud, Jean-Louis Chauvergne, Luu Thanh Dang, Yann Le Tilly, François Giordan, Nathalie Lenoir, Jean-Luc Marcé, Georges Perrot, Yann Cramer, Denis Roger, David Amy, Martin Dubourg, Yves Gaudin, Didier Jorand, Luc Lapène, Stéphane Potier, Thierry Baud, Yann Chevillon, Didier Hannoun, Laurent Mercier, Alain Goyé, Rachel Pradeilles, Jean-Christophe Babinet, Etienne Charpentier, Jean-Paul Concordet, Olivier Poisson.

Mlles et MM. Nicolas Silvestre, Renaud Marlet, Laurent Clamagirand, Olivier Lefebvre, Olivier Anliard, Guillaume Mehlman, Philippe Samama, Olivier Thorel, Olivier Bélorgey, Jacques Istas, Eric Owczarek, Luc Robert, Frank Boulben, Frédéric Thivet, Véronique Desgardins, Eric Villemonte de La Clergerie, Frédéric Furcajg, Marie-Agnès Vacher, Charles Bédier, Philippe Kerlirzin, François Cojan, Guillaume Rosenwald, Emmanuel Bacry, Eric Jourdan, Pierre-Yves David, Daniel Windheiser, Marc Cibrario, Alain Dabas, Andrée-Lise Allain, Jérôme Chabert, Philippe Baudoin, Emmanuel Le Meur, Hervé Camus, Jean-Michel Roquejoffre, Bruno Després, Thérèse Malliavin, Jérôme Maillot, Marie-Pia Morelle, Mounie Chelloul, Olivier Strilka.

● *Option P'*

Mlles et MM. Valérie Labbé, Philippe Divry, Philippe Dandin, Sylvain Aubert, Xavier Dennery, Etienne Galan, Gilles Bransbourg, Stéphane Manchet, Etienne Deniau, Sylvère Hamel, Emmanuel Béranger, Tristan Baumberger, Antoine Leygonie, Laurent Weiss, Lionel Aré, André Deperrois, François Farabolini, Christophe Bouvier, Cyrille Jeanteur, Hervé Suquet, Eric Rouvier, Hervé Glasel, Jérôme Paye, Philippe Jallot, Loïc Doguet, Olivier Méaux, Alain Bienfait, Pascal Boulnois, Patrick Lefort, Philippe Hayat, Pascal Chalvon-Demersay, François Mestre, Laurent Mugnier, François Girard, Frédéric Vergé, Marc-Olivier Bévierre, Philippe Souplet, Charles Firmin-Didot, Nathalie Chareyron, Vincent Pilloy, Benoît Duthu, Eric Nicolet, Rémi Le Goas, François-Xavier Bandeu, Arnaud Beauregard, Gilles Elalouf, Christophe Jouvensal, Nathalie Augst, Maxime Daniel, Loïc Chiquier, Jérôme Pommier, Jean-François Rémy, Philippe Gerbe, Nicolas Moreau, Wilfrid Petrie, Emmanuel l'Ebraly, Christine Lefrou.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 13 SEPTEMBRE

« Le vieux Ménilmontant », 15 heures, métro Saint-Fargeau (G. Leblanc).

« Dans les ateliers d'un tourneur d'étain, fabrication et restauration », 15 heures, guichet métro Arts-et-Métiers (Marion Ragueneau).

« La place des Vosges inconnue, ses habitants, ses fêtes, ses lieux secrets », 14 h 15, sous Pavillon du Roi, n° 1 place (M. Banassat).

« La cristallerie de Baccarat : histoire et technique du verre », 15 heures, 30 *bis*, rue de Paradis (M. C. Lasnier).

« Le quartier Bonne-Nouvelle, évocation de la cour des Miracles », 14 h 30, 21, boulevard Bonne-Nouvelle (Paris pittoresque et insolite).

« Le palais de justice en activité », 14 h 45, 4, boulevard du Palais (Association internationale de tourisme culturel).

« Hôtel de Lauzun », 17, quai d'Anjou (Hauts lieux et découvertes).

« Tout le faste du Second Empire dans les salons de l'Opéra, le salon Garnier au Grand Hôtel », 13 heures et 15 h 30, hall d'entrée (C.-A. Messer).

« Le procès des templiers. La vie conventuelle près du grand maître à Jérusalem. Philippe Le Bel face à la papauté », 15 heures, sortie métro Temple (I. Hauller).

« Décor, mobilier, œuvres d'art du dix-huitième siècle », 15 heures, 63, rue de Monceau.

« De nombreux jardins secrets s'ouvrent sur les pentes de Montmartre », 15 heures, sortie métro Saint-Georges (Paris et son histoire).

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	114,00	135,20
DEMANDES D'EMPLOI	34,00	40,32
IMMOBILIER	76,00	90,13
AUTOMOBILES	76,00	90,13
AGENDA	76,00	90,13
PROP. COMM. CAPITAUX	224,00	265,66

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	65,00	77,09
DEMANDES D'EMPLOI	19,00	22,53
IMMOBILIER	50,00	59,30
AUTOMOBILES	50,00	59,30
AGENDA	50,00	59,30

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

DIPLOMÉ ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

POUR SON SERVICE FINANCIER

La Caisse d'Epargne de Versailles recrute pour son service financier : un diplômé de l'enseignement supérieur (Bac + 2 minimum) ayant de bonnes notions en micro-informatique.

Chargé :
- d'élaborer les prévisions
- de gérer et d'améliorer les bases de données statistiques existantes
- de réaliser toutes études statistiques et financières sur micro ordinateur.



Adreser C.V., photo et prétentions à la
CAISSE D'EPARGNE DE VERSAILLES
SERVICE DU PERSONNEL 143, Bd. de la Reine 78000 VERSAILLES

BLEU

ACTIS
RELATIONS PUBLIQUES

Entreprise leader de la profession en France (35 collaborateurs permanents, une marge brute en forte progression : 8 millions de francs en 1983, 11 millions de francs en 1984, estimation 1985 : 15 millions de francs)

recrute

2 CHARGÉS(E)S DE DOSSIERS SENIORS

Formation universitaire (Sciences Po, Eco, HEC...).
Anglais courant.
Expérience professionnelle d'au moins 3 ans.

Adresser C.V., photo et prétentions à : Département Ressources Humaines, ACTIS Relations Publiques - 78, avenue Raymond-Poincaré, 75116 PARIS.

Importante société industrielle située en banlieue Nord de Paris recherche :

Un Ingénieur Système
nouveaux projets

Sa mission consistera à assurer le suivi technique et la réalisation d'un important et intéressant projet. Il adaptera un logiciel généralisé à l'environnement technique de l'entreprise (IBM 4381, bases de données, TP...) et à un contexte centre serveur.

Agé de 28/40 ans environ, de formation école d'ingénieurs ou IUT d'informatique, le candidat parlera couramment l'anglais. Il aura déjà une expérience de quelques années dans un environnement technique comparable et sera familier des problèmes liés aux transmissions de données.

La rémunération est motivante.

Veuillez adresser lettre manuscrite, CV, photo et rémunération souhaitée sous référence 637 à



18, Avenue Matignon, 75008 PARIS.

DESSEIN

FORMATIONS GRATUITES ET RÉMUNÉRÉES
pour des emplois d'avenir destinés :
- aux chômeurs de longue durée,
- primo demandeurs d'emplois 18-25 ans,
- femmes (avec minist. Droit de la femme).

TECHNICIENS MAINTENANCE
micro-informatique/robotique ou audiovisuel (Bac, CAP, BEP + notions électronique).

TECHNICIENS
informatique/télématique (Bac + 2).

PRÉFORMATION ÉLECTRONIQUE
Rentrées oct. 85 en Ile-de-France et Picardie.
Rens. INFAC-CREAR, 94736 NOGENT CEDEX.
Tél. : (1) 876-54-31.

La Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France rech. pour son centre informatique équipé d'un DPS7
CHEF DE PROJET
Il prendra en charge d'importants projets dans un environnement bases de données télétraitements.
Expérience souhaitée.
Adresser C.V. détaillé à M. le Chef du Personnel de la C.R.A.M.I.F., 17-19, r. de Flandres, 75954 PARIS Cedex 19.

CENTRE DE FORMATION recherche
ANIMATRICES
ANGLOPHONES
Bonne maîtrise du français
2 POSTES TEMPS COMPLET : MARSEILLE - PARIS
Formation : 1 mois (Paris).
PROFIL : form. universitaire (litt. linguistique, psycho, ...).
- Age 25-35 ans, dynamique.
- Excellente présentation.
- Personnalité extravertie.
- Expérience souhaitée.
- Ayant le goût du jeu dramat.

Env. lettre man. + C.V. + photo à : PRAIRIAL, 47, r. des Tournelles, 75003 Paris, qui tr.

REJOIGNEZ L'ANTITRADITION ! Si vous êtes jeune tête et jambes, si les techniques nouvelles vous intéressent Informatique/Telecom, si vous vous sentez une âme de commercial dans une PME du 3e type, téléphonez à Valérie COHEN : 206-66-60.

ORGANISME DE FORMATION PARIS recherche
- **UNE DOCUMENTALISTE**
- **UNE DACTYLO RÉCEPTIONNISTE** connaissant la bureautique.
- **UN ENSEIGNANT INFORMATIQUE** (Formation à l'initiation et à la programmation).
- **UN ENSEIGNANT COMPTABILITÉ**
- **UN ENSEIGNANT FORMATION GÉNÉRALE**

Env. C.V. dét. + photo à : RÉGIE-PRESSE s/nº 311.836 M, 7, rue de Monttessuy, 75332 PARIS Cedex 07, qui tr.

LUTRANA

LUTRANA SPECIALISTE DU PESAGE INDUSTRIEL DEPUIS 60 ANS.

Cette longue expérience a permis la mise au point d'une gamme très complète de matériel.
Les techniques les plus sophistiquées sont appliquées à la conception et à la construction pour répondre aux conditions les plus rigoureuses de fiabilité et durabilité.
La percée spectaculaire de **LUTRANA** ne doit rien au hasard et tout au sérieux et à la motivation de son personnel.
En pleine croissance et en excellente situation financière, nous sommes amenés à déménager pour occuper de nouveaux locaux à **VIRY CHATILLON (Z.I.).**
Plusieurs collaborateurs ne peuvent accompagner la maison, nous recrutons pour notre **Bureau d'Etudes** :

UN INGENIEUR ELECTRONICIEN (réf. 545/308)
Il aura pour principale mission de concevoir et d'adapter des systèmes de pesage et automatismes.
Il s'intégrera à une équipe pluridisciplinaire.
Il devra maîtriser les domaines suivants :
HARD : micro-processeurs.
SOFT : assembleurs macro basic (compilés).
Connaissances analogiques appréciées.
Formation : ENSAM, ECP, INSA et EFREI.
Expérience souhaitée mais non indispensable.

ELECTRONICIENS (réf. 545/309)
Travaux analogiques essentiellement petits asservissements.
Connaissances micro-processeurs appréciées. BTS ou DUT + expérience souhaitée.

UN DESSINATEUR (réf. 545/310)
Connaissances en mécanique traditionnelle, statique et tôlerie.
Ce poste conviendrait particulièrement à un candidat de niveau BTS ayant l'expérience de l'atelier et sachant allier créativité et esprit d'initiative.
Il assurera seul la réalisation de prototypes.

Pour ces trois postes anglais lu apprécié, libérés des obligations militaires.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi au Service du Personnel - LUTRANA 50, avenue du Président Kennedy 91170 VIRY-CHATILLON.

Pierre Lichau S.A.

OFUP LE SERVICE PRESSE ÉTUDIANT recherche 100 ÉTUDIANT(E)S
- Bons vendeurs
- Horaires libres
- Rémunération élevée
- Travail en Fac, École, Lycée
- Sur Paris et région parisienne

Téléphoner rapidement
au 531.20.89 (de 10h à 18h)

Institut privé recherche
PROFS CONFIRMÉS
- Histoire, géographie.
- Economie.
- Philosophie.

Disponibles immédiatement.
Age 25 ans minimum.
Tél. : 824-38-61.

AGENCE DE PUBLICITÉ PARIS-5e recherche
COMPTABLE à mi-temps
micro-informatique appréciée. Adresser lettre manuscrite + c.v. + photo + prét. à Cabinet FICOM, 25, av. de la République, 75011 PARIS, qui trans., en indiq. sur l'envel. Réf. PJ.

cours et leçons

J. Fille ALLEMANDE DONNE COURS ALLEMAND TS NIVEAUX. JUSQU'AU BAC TÉL. après 20 H : 233-95-62.

emplois régionaux

ECOLE D'INGÉNIEURS ANGERS recherche
INGÉNIEURS DIPLOMÉS
Pour travaux pratiques de métallurgie.
Salaire annuel de 77 à 90 000 F net selon ancienneté. Situation de fonctionnaire enseignant.
C.V. et nº de Tél. à : ENSAM 2 bd du Ronceray BP 35.25 49035 ANGERS.

ESCAE Amiens — Picardie recherche
CONSEILS EN ENTREPRISES
pour assurer formation et encadrement d'étudiants Env. C.V. dét. à : G. POUZOT 18 pl. St Michel, 80038 Amiens.

Ass. M.J.C. Rennes, recherche animateur, poste resp. action jeune public — relations école/collège/lycée. Dir. du C.L.S.H. Formation bac + 2 et exp. exigée — poss. promotion. C.V. à : Mme la prés. - B.P. 1454 35015 RENNES CEDEX.

Important cabinet d'architectes de l'Est de la France recherche
ARCHITECTE — CONCEPTEUR
Ecr. s/nº 7.744 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COURS PRIVÉ dans l'YONNE rech. JEUNES PROFESSEURS ANGLAIS, ALLEMAND et HISTOIRE-GÉOGRAPHIE. Sérieux et motivés. Tél. : (16.86) 47-70-57.

Nouvelle Société Carterie recherche Agents Commerciaux multicartes Rhône-Alpes, Sud-Ouest, Sud ou Est. Tél. : 250-71-88.

secrétaires

Important groupe agro-alimentaire rech. pour son département international

UNE SECRÉTAIRE-ASSISTANTE
MARKETING COMMERCIAL
- Trilingue français, allemand, anglais.
- Assistance marketing-produits en liaison avec services internes et agences extérieures.
- Suivi commercial et budgétaire d'une zone géographique.

UNE SECRÉTAIRE-ASSISTANTE
DÉVELOPPEMENT
- Trilingue français, anglais, espagnol (notions italien).
- Suivi de projets, transferts de technologies...
- Suivi commercial et budgétaire d'une zone géographique.

Pour ces 2 postes :
- BTS secrétariat.
- 5 à 6 ans d'expér. dans un poste équivalent.
- Esprit de synthèse, d'organisation et d'initiative.

Adr. C.V. manuscrit, photo et prét. à A.E.P., 19, av. George-V, 75008 Paris.

Notre MAISON D'ÉDITION, réputée et dynamique, recherche pour seconder son DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER, une

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
qui prendra en charge l'ensemble des travaux du secrétariat, suivra les dossiers du personnel et participera à l'élaboration des divers projets administratifs et financiers de l'entreprise.
Diplômée de l'enseignement supérieur, si possible, votre formation et votre expérience vous préparent à faire face à ces diverses situations.

Le poste est à pourvoir à PARIS 8e

Envoyer CV + photo + prét. + enveloppe à votre adresse sous réf. PI/M1 à Michel JOUHANNAUD CONSEILS — 40 bis, avenue de Saxe — 75007 PARIS.

propositions diverses

Pour connaître les emplois offerts à l'Étranger, demandez une documentation (gratuite) sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 402 — 09 PARIS.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Fiat 500 L juin 1971, bleue inter. noir, moteur 66 000 km. Px 4 000 F. Tél. : 866-34-29.

de 8 à 11 C.V.

A VENDRE
Golf GTI — année 1984 23 000 km T.O. radio-cassettes 60 000 F
Tél. : 556-15-30 après 19 h.

capitaux propositions commerciales

Magazine mensuel musical grand public en plein développement recherche
PARTENAIRE (S) FINANCIER (S)
Tél. : (37) 43-61-33.

traduction offres

Traduction allemand/français et éco., polit., environnem... par J. F. exp. docteur en all. bilingue. Tél. : (1) 336-41-27.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
555-91-82

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FEMME 25 ANS
SECRÉTAIRE DACTYLO
3 ans expérience service vente, grand quotidien parisien et 4 ans service ventes hebdo parisien (secrétariat, relations clients, etc...) cherche Place stable, libre rapidement Ecr. s/nº 6.785 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme 7 ans expérience dans secrétariat service ventes, presse parisienne
CHERCHE PLACE
MI-TEMPS ou TIERS-TEMPS
LIBRE RAPIDEMENT
Ecr. s/nº 6.786 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Fme 28 ans GRAPHO-PSYCHOLOGUE, 5 ans exp. Sélection en Cabinet et en Entreprise. Etudierait toutes propositions. Tél. 878-81-20 de 10 h à 19 h.

SECRÉTAIRE 38 ans, diplômée, expérience, cherche emploi. Tél. : 971-88-23.

DIRECTEUR PME - PMI
- Formation supérieure (ingen. + gestion) 45 ans
- Connaiss. pluridisciplinaire indust., bâtim., services et ingenierie
- Excel. négociateur, esprit de synth. créatif et organ.

Rech. : direction PMI ou agence D.G., consult., mission temps envisageable.
Ecr. s/nº 6.787 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JF 24 ans. Dipl. IEP (Lyon) maîtrise SC-PO. Dynamique, motivée, cherche emploi tout domaine, même temps partiel à Paris. Tél. (8) 351-00-81, disponible de suite, peux me rendre à tout rendez-vous.

JH 28 a. Economiste, connaissant secteur énergie et nouvelles technologies, Etudie tes propositions. Téléphone : (90) 51-86-50.

Cadre commercial, 40 ans expérience, 10 ans Afrique, cherche situation à responsabilité.
AFRIQUE
Ecr. s/nº 2.933 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION Trilingue (angl., esp.) cherche poste stable. Tél. : 624-02-05.

CADRE COMMERCIAL 33 a., céilb., form. sup. 10 a. exp. dans multinat., ch. poste à responsab. Mobil. totale. Tél. : (1) 525-06-16 le s. Chevallier. 16, rue George-Sand, 75016.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR (30 ANS)
7 ans d'expérience sur IBM 34/36.
Diplôme informatique + diplôme comptable
cherche emploi sur Paris et banlieue.
Téléphone : 448-34-41 ou 448-81-77.

AGENT MÉTHODE 36 ANS Niveau V, échelon 2, recherche emploi dans circuits imprimés, Paris ou banlieue sud. BARBÉ Christian. Tél. : 942-75-83.

J.F. 19 ans, CAP et BEP, Secrétariat, cherche emploi stable. Libre à partir sept. Tél. : 990-03-90.

J.F. cherche poste secrétariat, trilingue anglais, franc., esp., 1re année B.T.S., 3 années exp. Tél. : 946-96-70, poste 42-51, 9 h-16 h 30.

FEMME 45 ans, sérieuse, de métier, recherche place de caissière ou barmaid de nuit. Tél. : 793-99-02 après 20 h.

Diplômée école diplomatique, études internat., notions droit communautaire, espagnol, franç. parfaits, ch. emploi relations Espagne. (6) 069-20-94.

JEUNE INGÉNIEUR, 26 ans, homme de terrain et de contact, ayant 1re expérience dans P.M.E. cherche emploi ingénieur Ccial ou Technico-Ccial. Ecrire M. LE VAILLANT, 3, rue Lefebvre, 75015 PARIS.

H. 33 ans, Professeur Géo touristique, recherche emploi dans agence de voyages du T.O. Licencié maîtrise DEA Géo-DEA Histoire. Connaissances juridiques. Etudierait toutes propositions. Ecrire Eddy HAMADA, 2, square Arago, 75013 Paris. Tél. : 337-79-95.

HOMME 32 ans, diplômé ENP, huissier de justice, ayant exercé 6 ans, rech. place service contentieux. Etudie toutes propositions. Ecr. S.I.P. Pub. (Réf. ML), 11, r. d'Uzès, 75002 Paris.

J.F., 37 ans, parf. bilingue anglais, notions hébreu, esp., all., maîtrise, DEA Sc. humaines, libre voyager, cherche travail correspondant. BEAULIEU, 357-98-71.

J.F. DUT gestion du personnel, BAFA, recherche emploi nord ou centre de Paris. Tél. : 252-16-96, Foyer Cara.

Urgent, prof. d'anglais exp., maîtrise + trad., cherche poste temps complet. T. : 700-96-06.

DIRECTEUR VILLAGE VACANCES HOTELLERIE
Formation supérieure, 39 ans Expér. commandement (100 pers.) vente produits touristiques et animation. Anglais courant et commercial, cherche POSTE RESPONSABILITÉ FRANCE ou ÉTRANGER. Libre immédiatement Tél. : (75) 52-65-98 ou écrire sous nº 311 509 M à RÉGIE-PRESSE 7, r. de Monttessuy, 75007 PARIS.

J. F. 33 ans, architecte en voie de reconversion, formation littéraire, mettrait compétences (multiples) et bonne humeur à la disposition d'une équipe imaginative mais surchargée. Secteurs presse, édition, nouveaux médias. Temps partiel ou complet. Ecrire à RÉGIE PRESSE sous le nº 0054 M 7, rue Monttessuy 75332 Paris cedex 07 qui transmettra.

L'immobilier

appartements ventes

7e arrdt

R. CLER studio tt confort, asc., vue, soleil. Px 365 000 F. 325-97-16.

D'ESTRÉES DUQUESNE
165 m² ét. élevé. 703-32-44.

9e arrdt

9e. Part. vend studio 22 m², très calme, refait à neuf, loggia, cuis. équipée, s. d'eau, w.-c., cave. Rez-de-chaussée sur petit jardin. 180.000 F. 285-88-72.

11e arrdt

AV. RÉPUBLIQUE bon imm. 3 p., cuis., w.-c., bains + LOFT VERRIÈRE, 190 m² au total, à aménager. 544-48-44.

12e arrdt

FG ST ANTOINE — IMM. XVIIe DUPLEX STYLE MAISON 125 m² RÉNOVATION DE CARACTÈRE 544-53-90.

13e arrdt

RUE TOLBIAC
Surface à aménager s/cour, clair, calme, mezzanine, finitions personnel. 329-58-65.

14e arrdt

ALÉSIA GD 2 p., cuis., bains, chauffage central, rez-de-ch. s/cour, 400 000, 322-61-35.

16e arrdt

DAUPHINE 8 PCES
300 m² envir. Matin 567-47-47.

HENRI-MARTIN (Près)
200 m² gd standing, soleil. 3.650.000. Matin 567-47-47.

RANELAGH 210 m²
2 récept., 5 chbres, 3 bains, gar., balc. 307-31-62 matin.

17e arrdt

MÉRIDIEN (PRÈS)
Impec., 3 p. cuis., w.-c., bns, chauffage indiv., 640 000 F, 23, RUE RUHMKORFF
Ce jour de 13 h à 16 h.

93 Seine-Saint-Denis

CLICHY (92)
PRÈS PLACE RÉPUBLIQUE
Dans petite résidence 1968, 2-3 pces 48 m², 1er ét., asc., entrée, cuisine, séjour, chambres, salle de bains, rang., téléphone, interphone, cave, chff. centr. par immeuble.
PRIX À DÉBATTRE.
Tél. : 794-39-80 de 18 h 30 à 22 h et vendredi tte la journée.

A VENDRE
Appart. 2 pièces, MONTREUIL-VILLIERS, imm. standing, 48 m² habitables + 8 m² balcon, plein sud. 365.000 F. Tél. : 897-38-38, h. de bur.

94 Val-de-Marne

VILLECRESNES, RER Boissy-St-Léger, pav. 1973, 180 m² habit., 900 m² jard., 20' de Paris. 1.150.000 F.
MAS IMMOBILIER, 345-88-53.

appartements achats

RECHERCHE URGENT
Logts ttes surfaces même à rénover Paris. Tél. 223-73-73.

Recherche 1 à 2 p. PARIS, préf. 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire. 873-20-67 même le soir.

locations non meublées offres

Région parisienne

NOGENT-LE PERRREUX
Belle maison meulière. Double living + 4-5 chbres, 2 bns + ss-sol, jdin 450 m², parf. état, 10 500 F/mens., 307-81-81.

locations non meublées demandes

Paris

Urgent
Cherche location non meublée, 2 p. confort, environ 60 m², petite terrasse ou balcon si possible : Denfert-Rochereau, Châtelet, Montparnasse, 5e, 6e. T. 331-27-03.

Pour employés et cadres supérieurs IMPORTANTE STÉ PÉTROLIÈRE EUROPÉENNE recherche appts, studios, villas, ttes catégories, prix indifférent, Paris-banlieue. 503-30-33.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. T. (1) 889-90-66, 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 p., LOYERS GARANTIS par Sociétés ou Ambassades. T. 285-11-08.

J.F., sér. réf., ch. chbre Paris ctre suivi scol., crs angl., franç., allem., 862-28-40 ap. 19 h.

immeubles

JEAN FEUILLADE, 54, av. La Motte-Picquet. 15e. 566-00-75. Paie comptant, 15e, 17e arrdts immeuble même occupés.

maisons de campagne

Parc rég. Maine-Normandie Entre Alençon et Bagnoles-de-l'Orne (213 km Paris).
Particulier vend cause maladie Maison de campagne meublée en cours de finition (reste peinture et papiers). Sur cave avec puits, S. de séjour avec cheminée, 2 chambres, cuisine équipée, salle de bains et wc. Chauffage électrique. Le tout sur 1 300 m. de terrain avec arbres fruitiers.
Bordé par petite rivière 1re catégorie (Pêche et chasse).
Prix : 250 000 F
Renseignements au 736-18-74.

propriétés

Part. vend entre Reims et Rethel, près village tous services, très belle propriété de caractère de const. récente, vaste séjour, cheminée, poutres, mezzanine, 4 chambres, bureau avec bibliothèque intégrée, cuisine aménagée + coin repas, 2 salles de bns, grand sous-sol, garage 2-3 voitures. Terrain 3 700 m² arb., vue sup. sur forêt ardennaise et campagne. 850 000 F. Mme GALICHET. Tél. 16 (70) 51-61-17.

viagers

30 km Paris S.O. Libre. Ppté 910 m² clos. Maison anc. 7 P P tt conf. R.-de-ch., 1er, 2e mansardé, 230 m² habit. Px 10 000 F/m. 2 têtes, 76-78 a. + bouquet. Tél. : 490-72-15 ou 763-66-79.

150 m² INVALIDES
Exceptionnel sur jardin 5 p., occupé 70/78 ans. 375 000 + 15 000. LAPOUS 554-28-66.

Couple fonctionnaire achète appt Paris en viager, même occupé par vendeur. LEROY, 29, bd Voltaire. 700-57-52.

37 000 comptant + 3 000 F, gd 2 p imm. 1982 gd standing + park., près av. des Gobelins et place Italie, occupé couple 68/79 ans. Tél. : 266-19-00.

ETUDE LODEL, 35, bd Voltaire, 75011 PARIS. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

75 000 + 2 000 F occupé fme 76 ans, beau studio tout cft, bel imm. pierre de t., porte des Ternes, 17e, 266-19-00.

LAPOUS - 554-28-66
SPÉCIALISTE VIAGER
354, rue Lecourbe, Paris-15e.

bureaux

Locations

DOMICILIATION 8e, 2e
Secrétariat, tél., télex. Location burx. Ttes démarches pour constitution de sociétés.
ACTE - 359-77-55

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + bureaux neufs, démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICE Champs-Elysées, 723-55-47. Nation, 341-81-81.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
TÉLEX SECRÉTARIAT DÉMARCHES CONSTITUTIONS (sans frais honoraires)
AGECO 294-95-28
STATIONNEMENT AISÉ

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
S.A.R.L. — R.C. — R.M. Constitution de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
TÉL. : 355-17-50.

A louer rue Marbeuf, Paris-8e, bx burx 200 m², agences s'abstenir. Ecrire nº 4 786, Havas, B.P. 1366, 76065 Le Havre Cedex qui transmettra.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
Bureaux, secrétariat, télex,
CONSTITUTION SOCIÉTÉ
Prix compétitifs, délais rapides.
ASPAC 293-60-50 +.

7e HOTEL PARTIC. XVIIIe locaux professionnels à louer 1 200 m² environ + jardin BELLEROCHE — 504-48-13.

fonds de commerce

Ventes

A vendre ou à exploiter en collaborat. 100 m² Centre LILLE-Possibilité acquérir immeuble 500 m² développés. Discrétion demandée. Ecr. s/nº 7.741 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

MÉDECINE

Mme Dufoix relance la réforme des hôpitaux

(Suite de la première page.)

Dès la fin septembre, ce texte sera présenté devant le Conseil supérieur des hôpitaux et sans doute aux environs du 8 octobre il passera devant le Conseil d'Etat.

Si les termes précis de ce nouveau décret ne sont donc pas encore connus, le ton très politique employé par M. Terquem devant les journalistes pour les informer des grandes lignes de sa mission en dit long sur la volonté d'aboutir du ministre.

Après avoir rappelé qu'il existait en France un quasi-consensus autour de la notion même de départementalisation des hôpitaux, M. Terquem s'est élevé contre ce qu'il appelle la « *désinformation* » du corps médical à propos de cette réforme. « *Quand je pense*, a-t-il dit, *qu'on a pu faire croire aux médecins que les balayeuses allaient élire des chirurgiens !* », avant d'ajouter : « *Les partisans du libéralisme triomphant ne sont que des irresponsables.* »

M. Terquem se propose donc d'« *améliorer* » le texte de décembre 1984 et de le rendre à la fois « *clair, ferme et mesuré* ». Une gageure, qui, dit-il, passe par un rappel des grands principes de la départementalisation : l'exigence d'une meilleure coordination au sein même de l'hôpital, la nécessité d'une amélioration de la qualité des soins ainsi que la prise en charge globale du malade.

Avant la fin de la législature

Si la création des départements hospitaliers eux-mêmes, scindés en plusieurs unités fonctionnelles, semble maintenant acquise, et sans doute également souhaitée par une large majorité du corps médical, si l'élection du chef de département ne semble, elle aussi, pas devoir être remise en question, on peut, en revanche, s'interroger sur les prérogatives futures du chef de département et des chefs des unités fonctionnelles. (Ces derniers seront choisis par le chef de département et nommés par le préfet).

Dans cette répartition des pouvoirs, quels seront ceux du conseil de département ? Réponse dans quelques jours. Il sera alors intéressant d'observer la réaction des médecins hospitaliers. Mais il semble déjà que les commissions de départementalisation ne verront pas le jour. Ainsi, il ne sera plus possible aux médecins opposés à la réforme de boycotter – comme ils l'ont fait jusqu'à présent – cette instance chargée d'élaborer un plan d'organisation des hôpitaux en départements. Il reviendra à la commission médicale consultative – dont la composition sera modifiée – d'élaborer le plan de départementalisation. « *Je parie sur la sagesse des médecins* », a déclaré M. Terquem, résolument optimiste.

Mme Dufoix semble être décidée à mettre en œuvre cette réforme avant la fin de la législature et à la porter au crédit du gouvernement. A trop vouloir composer avec les opposants systématiques à cette réforme, a-t-elle estimé, le texte risquait de perdre tout contenu, alors autant revenir à un projet qui satisfait ceux – nombreux et politiquement plus aptes à soutenir le gouvernement – qui craignaient son abandon pur et simple. Une sorte de « ça passe ou ça casse ». Reste à savoir si, dans cette partie de poker avec le corps médical, Mme Dufoix bénéficiera de l'appui de Matignon. Tout dépendra de la tournure des événements.

FRANCK NOUCHI.

● *Le « pestiféré » du Queens.* – La rentrée des classes a été particulièrement agitée dans le Queens, un des quartiers de New-York. Lundi 9 et mardi 10 septembre, des centaines de parents ont refusé d'envoyer leurs enfants à l'école et ont manifesté dans la rue pour protester contre la décision des autorités de permettre à un élève atteint de SIDA de suivre normalement les cours.

D'autre part, quatre cents parents d'élèves ont signé une pétition s'élevant contre la décision de l'archidiocèse catholique de New-York d'ouvrir un centre de traitement et de soins pour les victimes du SIDA.

Il y aujourd'hui à New-York sept enfants âgés de moins de huit ans en âge d'aller à l'école et atteints de SIDA.

● *Virus dans un cœur greffé.* – Un test positif de dépistage du virus du SIDA a été découvert chez un jeune homme qui s'était suicidé et dont le cœur a été greffé dans la nuit du 6 au 7 septembre sur un malade atteint d'une grave affection cardiaque ne lui laissant plus que quelques semaines à vivre. Le professeur Cachera, chef du service de chirurgie cardiaque de l'hôpital Henri-Mondor à Créteil, qui a procédé à la transplantation, estime que les risques de contamination sont inexistants. L'état du receveur – un adolescent – était tel que son espérance de vie eût été, sans le secours de la greffe, inexistante.

RELIGION

Jean-Paul II n'est pas journaliste

Pour la quatrième fois en six mois, le Saint-Siège a dû démentir des informations selon lesquelles Jean-Paul II publierait régulièrement des chroniques dans la presse occidentale. *« Il est inadmissible que le nom du Saint Père soit exploité comme signature journalistique et associé à des opérations commerciales »*, vient de déclarer un porte-parole du Vatican, à la suite de la publication par le journal espagnol *ABC*, le 7 septembre, d'un « article » du pape consacré à l'apartheid.

Jean-Paul II, affirmait-on, aurait réservé le *copyright* de ses écrits, par le truchement du News America Syndicate, à l'éditeur américain (d'origine australienne) Rupert Murdoch, propriétaire, entre autres, du *Times* de Londres. En fait, les « articles » du pape n'étaient que des montages de ses discours, auxquels tout le monde a accès.

SCIENCES

Un deuxième satellite en panne

Les Américains jouent décidément de malchance. Bien qu'ayant, avec succès, dépanné dans l'espace à la fin du mois dernier le satellite de télécommunications Syncom IV-3 destiné à la marine américaine, les voici en butte à un nouvel échec : un autre exemplaire de ce satellite, Syncom IV-4, lancé le 29 août dernier, est en panne, et aucune tentative pour le réactiver n'a réussi. C'est un coup dur pour son constructeur, Hugues Communication Inc., mais aussi pour les compagnies d'assurances, qui, au cours des dix-huit mois écoulés, ont perdu quelque 365 millions de dollars.

Décès d'un prix Nobel

L'Américain Paul-John Flory, prix Nobel de chimie (1974), est décédé mardi 10 septembre à Big-Sur (Californie) d'une attaque cardiaque. Né en 1910 à Sterling, dans l'Illinois, il avait été remarqué pour ses recherches sur les macromolécules entrant dans la fabrication des plastiques. Paul Flory travailla dans les laboratoires de diverses firmes américaines (Dupont de Nemours, Esso, Goodyear Tire and Rubber Co) ainsi qu'à l'université Cornell, puis à Standford. Il s'était distingué par ses positions en faveur des droits de l'homme, prenant notamment la défense du physicien soviétique Andrei Sakharov.

LE CARNET DU Monde

Mariages

– **Jennifer ABBOTT**
et
Howard BULKA

ont le plaisir d'annoncer leur mariage en la synagogue Copernic.

Paris, le 10 septembre 1985.

– **Angèle SABINA**
et
Doulaye-Richard DJIBA

sont heureux de faire part de leur mariage qui sera célébré le samedi 14 septembre 1985, à 15 h 45, en la mairie de Gennevilliers (92).

– M. et Mme Jean LERICHE,
M. et Mme Jacques LAMY,

ont l'honneur de faire part du mariage de leurs enfants

Isabelle et Marc,

qui a eu lieu dans la plus stricte intimité à Dieppe, le 24 août 1985.
Cet avis tient lieu de faire-part.

18, route Neuve,
76240 Bon-Secours.
7, rue Margueritte,
75017 Paris.

– M. et Mme SAGE-FIERECK
font part du mariage de leur fils,

Christian
avec Mlle **Françoise Williame,**

qui a eu lieu à Marseille le 31 août 1985.

4, montée Fleury-Val,
Quartier Brunet,
13090 Aix-en-Provence.

Décès

– Le colonel et Mme Fardeau-Desboeuf,
Mme Colette Desboeuf,
ses enfants,
Le professeur et Mme Reys,
M. et Mme Cavard,
M. et Mme Chevalier,
M. et Mme Vergès,
M. et Mme Cassagne,
M. et Mme Lee,
Mlle Virginie Fardeau,
M. Vincent Fardeau,
ses petits-enfants,
Guillaume, Delphine, Nancy, Lætitia, Emmanuelle, Alexandra, Etienne, Olivia, Annabelle, Florian, Suzy, Murielle, Mathieu,
ses arrière-petits-enfants,
Mme veuve Wargnye,
sa sœur,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part de la perte sensible qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Jean DESBOEUF,
née Flore Delporte,

médaillée de l'ordre national du Mérite,
ancienne visiteuse des prisons de Lille,

décédée chrétiennement à Paris, le 9 septembre 1985, dans sa quatre-vingt-neuvième année.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Les obsèques ont été célébrées mercredi 11 septembre, à Roubaix, en l'église Saint-Martin.
83, avenue d'Italie,
75013 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

– Mme Louise Sebag,
M. et Mme Hubert Sebag
et leurs enfants,
M. et Mme Georges Abenhaim
et leurs enfants,
M. et Mme François Sebag
et leurs enfants,
M. et Mme Robert Thomas,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques SEBAG,
ancien conseiller municipal d'Ariana
(près de Tunis),

survenu le 20 août 1985, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Ils remercient tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à cette occasion.
Ils informent que le Drache du mois aura lieu le dimanche 15 septembre, à 14 heures, à la synagogue de Champigny (Val-de-Marne), 25, avenue du Général-de-Gaulle.

46, boulevard de Reuilly,
75012 Paris.

– Valérie et Silvestre Tandeau de Marsac,
ses enfants,
Mme Jean Tandeau de Marsac,
sa mère,
M. Bernard Tandeau de Marsac,
M. et Mme Christian Tandeau de Marsac
et leurs enfants,
Mme Alec Prochiantz,
Mme Marie-Françoise Tandeau de Marsac
et ses enfants,
M. et Mme Daniel Druon
et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Lévêque
et leur fils,
M. et Mme Bruno Tandeau de Marsac
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part de la mort accidentelle de

Me Xavier TANDEAU DE MARSAC,
avocat au barreau de Paris,
membre du conseil de l'ordre,
ancien président
de la section internationale
de la Confédération syndicale
des avocats,
membre du Panel of Arbitrators
de l'American Arbitration Association,

survenue le 8 septembre 1985.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Sulpice à Paris, le vendredi 13 septembre, à 10 h 30, et l'inhumation aura lieu à Saint-Léonard-de-Noblat (Haute-Vienne), le samedi 14 septembre, à 10 h30.

70, rue d'Assas,
75006 Paris.

– André Serrero,
Jean-François Popineau,
Bernard André Dubais,
René Fremy,
Emmanuel Hayaux du Tilly,
Marine Hautefort,
Didier Nedjar,
avocats au barreau de Paris,

ont la douleur de faire part du décès de leur associé

Xavier TANDEAU DE MARSAC,

survenu accidentellement le 8 septembre 1985.
Les obsèques seront célébrées le vendredi 13 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Sulpice, à Paris.

69, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

– Mme Geneviève Thiberge,
née Masson,
son épouse,
Mme Paul Thiberge,
sa mère,
Bruno et Martine, Anne et Michel, Dominique et Alain, Sylvain et Roselyne, Bénédicte, Denis,
ses enfants et ses petits-enfants,

font part du décès accidentel, le 30 août 1985, à l'âge de soixante et un ans, de

Yves THIBERGE.

Les obsèques auront lieu à Graye-sur-Mer (Calvados), jeudi 12 septembre, à 14 h 30.

Rendez-vous à l'église de Graye-sur-Mer.

« Chantebrise »,
Graye-sur-Mer,
14470 Courseulles-sur-Mer.

– M. et Mme Robert Tompowsky,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme René Bargues,
ses enfants et petite-fille,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Bernard TOMPOWSKI,
née Yvonne Bauer,

survenu dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 13 septembre 1985.

Réunion à 11 heures à la porte principale du cimetière du Montparnasse.

Ni fleurs ni couronnes.

65, rue de Flandre,
75019 Paris.
90, boulevard Flandrin,
75116 Paris.

– Henry, Bernard, Christian et Roland Torchet,
Jacqueline Bouallegue-Torchet,
Françoise Quelin,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de leur frère, parent et ami,

Jean-François TORCHET,

survenu accidentellement à Souppes-sur-Loing, le 5 septembre 1985.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 7 septembre.

Il est inhumé au cimetière de Chaintreaux, près de son domicile.

– Mme Robert Vignal,
Paul, Danièle Vignal
et leurs enfants,
Hélène Vignal
et ses enfants,
Guy, Violaine Vignal
et leurs enfants,
Edith, Jean-Marie Delcoustal
et leurs enfants,
Et la famille Jean Vignal,

ont la douleur de faire part du décès de

Christian VIGNAL,

survenu brutalement dans sa cinquante-cinquième année.

Le service religieux sera célébré le vendredi 13 septembre 1985, à 14 heures, en l'église réformée de Montrouge, 27, rue Maurice-Arnoux.

L'inhumation aura lieu au cimetière intercommunal de Clamart.

« C'est dans les ténèbres qu'il est bon de croire à la Lumière. »
Cet avis tient lieu de faire-part.
Ni fleurs ni couronnes.

15, allée du Champ-du-Bois,
73100 Aix-les-Bains.
2, rue des Flandres,
31500 Toulouse.
21, chemin d'Hardencourt,
27000 Evreux.
193, rue de Tolbiac,
75013 Paris.

Remerciements

– La famille Chalamet, très touchée de la sympathie que vous lui avez témoignée lors du décès du

pasteur Roger CHALAMET,

vous prie de trouver ici l'expression de ses sincères remerciements.

Messes anniversaires

– Pour le cinquième anniversaire du décès du

général d'armée aérienne
Martial VALIN,

une messe du souvenir sera célébrée le 19 septembre 1985, à 18 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Une pieuse pensée est demandée à sa mémoire.



économie

AFFAIRES

L'AVENIR DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'accord CGE-ATT devra être amélioré

Le gouvernement a décidé, le mardi 10 septembre, lors d'un conseil interministériel présidé par M. Fabius, de laisser se poursuivre les négociations engagées entre la Compagnie générale d'électricité (CGE) et le géant American Telephone and Telegrap (ATT). Il ne s'agit ni d'un « feu vert » avalisant le projet ni d'un « feu rouge » le bloquant, mais du souhait de « laisser la porte ouverte » tout en estimant nécessaire l'amélioration d'un accord qui soulève de nombreuses interrogations. Le gouvernement a émis le vœu, en particulier, que des négociations soient engagées parallèlement avec les Européens dans le cadre d'Eurêka.

Globalement, le schéma de l'accord entre la CGE et ATT est connu depuis la fin juin (*le Monde* du 2 juillet 1985). La CGE, qui souhaite s'implanter aux Etats-Unis, marché qui représente 40 % du total mondial, s'appuierait sur le numéro un américain, en échange d'une part de 15 % du marché français des centraux téléphoniques cédée à ATT, lequel cherche, lui, une implantation en Europe.

Cet accord de « troc » a précisément trois volets. La CGE bâtirait d'abord avec ATT-Philips Télécommunications (APT, filiale à 50/50 créée en 1983 entre Philips et ATT) une société commune regroupant les activités de faisceaux hertziens de la CGE et de TRT, filiale française de Philips. ATT abandonnerait ses propres fabrications dans son usine de Boston (six cents personnes) pour se fournir en partie en France : l'accord prévoit des achats de 200 millions de dollars de faisceaux hertziens sur trois ans. ATT verserait ensuite quelque 30 millions de dollars à la CGE pour l'aider à mettre ses centraux aux normes et aux spécifications américaines. Ces centraux seraient « mis au catalogue » d'ATT afin d'essayer de les vendre aux compagnies exploitantes du téléphone aux Etats-Unis (les anciennes filiales régionales d'ATT,dont il a dû se séparer le 1er janvier 1984, du fait de la déréglementation des télécommunications aux Etats-Unis).

L'objectif serait de vendre pour 100 millions de dollars sur trois ans de ces matériels, mais il n'y a aucun engagement ferme d'ATT. Ce groupe accepterait toutefois, si l'objectif n'est pas atteint, de verser une petite somme (7,5 millions de dollars) de dédit à la CGE. Enfin, les PTT français s'engageraient à acheter des centraux d'ATT. Il s'agit là aussi d'une intention portant sur 15% des achats de l'administration, la part détenue par la CGCT (ex-filiale nationalisée de l'autre groupe américain ITT) et non d'un engagement. Tout dépendrait, on l'imagine, des ventes de la CGE aux Etats-Unis, l'accord devant être équilibré.

Pour ce troisième volet, des négociations ont été ouvertes par la CGCT qui se trouve placée au cœur du projet de la CGE, avec ATT mais également avec Philips. La CGCT fabriquerait les centraux du groupe américain en France. Mais elle souhaite en produire également pour l'exportation (50% de ce qu'elle vendra aux PTT) et, en sus, nouer une alliance avec Philips dans les télécommunications privées et la bureautique. A condition, donc, que l'accord comporte cette double alliance avec ATT et avec Philips, la société a fait savoir à M. Fabius qu'elle pourrait y trouver son compte, tout en ne cachant pas que d'autres solutions, celles-ci européennes, étaient possibles.

L'hésitation gouvernementale est compréhensible, à voir la complexité de l'opération conduite par M. Pebereau, PDG de la CGE. Les zones d'ombre sont multiples à commencer par les prix des centraux d'ATT payés par les PTT. M. Fabius a donc demandé de poursuivre des négociations afin de préciser les engagements réciproques, d'éclaircir surtout le sort de la CGCT et les conséquences sociales de l'accord. Le gouvernement souhaite aussi voir se signer des alliances européennes pour accompagner cet accord, qui apparaît inévitablement « américain » et qui peut choquer au moment où la France promeut Eurêka. Le souhait en avait d'ailleurs été exprimé dès le début par l'Elysée, mais M. Pebereau n'a, de ce côté, guère avancé.

ERIC LE BOUCHER.

ENTREPRISES

Rhône-Poulenc : hausse de 32 % des résultats semestriels

Le groupe chimiste nationalisé Rhône-Poulenc a enregistré des progrès significatifs au premier semestre 1985 : le chiffre d'affaires a augmenté de 10 % à 28,85 milliards de francs, la marge brute d'autofinancement est passée de 2,04 milliards de francs à 2,58 milliards (+ 28,2 %) et le bénéfice net est en hausse de 32 % à 1,038 milliard de francs, contre 786 millions au premier semestre 1984.

L'amélioration des résultats est due à celle de la conjoncture dans la chimie européenne et, selon le président, M. Loïk Le Floch-Prigent, à la poursuite de la stratégie de développement mise en œuvre, consistant à fabriquer des produits de haute technologie, et *« qui est en train de réussir »*. Il a annoncé l'achat d'une petite société américaine, spécialisée dans les biotechnologies, Purification Engineering, de Baltimore (Maryland). Au premier semestre 1985, la chimie a bien marché, le secteur santé *« correctement »,* et l'agrochimie *« mieux que l'an dernier »*. En revanche, le textile continue à perdre de l'argent, environ 350 millions de francs en 1985, contre 4 509 millions en 1984, et les disques souples pour ordinateurs se vendent mal.

Enfin, les effectifs du groupe (49 708 en France, 80 000 au total avec l'étranger) devraient diminuer de 2 % en 1985. L'usine de Colmar sera fermée à la fin de l'année, avec la suppression de 300 emplois sur 400, de même que celle de Clamecy (chimie du bois).

Volkswagen : « Oui à la voiture propre non à la limitation de vitesse »

A la veille du Salon international de l'automobile, qui se tient à Francfort du 12 au 22 septembre, M. Carl Hahn, président du groupe ouest-allemand Volkswagen, a défendu, nous signale notre envoyé spécial Claude Lamotte, la liberté de rouler sans limitation de vitesse, une liberté qui *« a permis à l'industrie allemande de parvenir, grâce à un travail de plusieurs décennies, à une automobile très performante. Si nous ne pouvions plus le faire, à cause des limitations de vitesse, l'automobile ouest-allemande serait atteinte jusqu'au fond de son âme. Non seulement à court terme, mais aussi à long terme »*. Une façon de mettre en garde les autorités ouest-allemandes, tentées par une éventuelle limitation de vitesse dans le cadre de la lutte contre la pollution.

M. Hahn a par ailleurs annoncé que Volkswagen était devenu, pour la première fois, le premier groupe automobile européen, avec une part de marché de 13 % au premier semestre 1985.

Consafe demande sa mise en faillite

Le conseil d'administration du suédois Consafe, un des grands spécialistes mondiaux de location de plates-formes, a demandé, le 10 septembre, aux autorités judiciaires suédoises la mise en faillite de la société. Cette décision fait suite à l'échec des discussions menées avec son principal créancier, les chantiers navals nationalisés Swedyard, qui ont construit la majeure partie des plates-formes de Consafe et ont garanti 80 % de la dette à long terme (2,8 milliards de couronnes suédoises, environ 3 milliards de francs) du groupe.

Le fondateur de Consafe, M. Christer Eriksson, qui détient 56 % du capital et contrôle 92 % des voix au conseil d'administration, acceptait de ne garder que 28 % des actions à titre personnel, à condition que son successeur mette l'argent nécessaire pour que Consafe puisse faire face à ses échéances (*le Monde* daté des 18, 26, 28-29 juillet 1985). Mais ni les banques ni les pouvoirs publics – par le biais des chantiers navals nationalisés – n'ont voulu réinjecter des fonds dans Consafe. En 1985, le déficit avoisinerait 400 millions de couronnes pour un chiffre d'affaires d'environ 1 milliard de couronnes.

Feu vert définitif à la fusion Centrale Nuovo Banco Ambrosiano

Les actionnaires du groupe italien Centrale ont donné, le 10 septembre, le feu vert définitif à la fusion avec le Nuovo Banco Ambrosiano après l'accord donné la veille par les actionnaires de cette institution de crédit qui avait pris la relève de la banque faillie. Le nouveau groupe résultant de cette fusion sera opérationnel au 1er janvier prochain par le biais d'une augmentation de capital de la Centrale destinée à porter ce dernier de 144 milliards à 425,9 milliards de lires (environ 700 millions à 2,1 milliards de francs). La Centrale changera alors de dénomination juridique et optera pour celle de Nuovo Banco Ambrosiano. Cet institut bancaire, dorénavant coté en Bourse, aura pour chef de file la Banca Cattolica del Veneto, un organisme qui dispose de trois cent douze agences commerciales et dont la collecte de fonds atteint les 8 600 milliards de lires (43 milliards de francs). Parallèlement, l'appellation Centrale sera donnée à une nouvelle banque d'affaires italienne à créer, les activités anciennes de la centrale étant regroupées dans une nouvelle société holding, Fiscacambi. Celle-ci donnera le jour, en octobre prochain, à un nouveau fonds d'investissement, le Fondo Centrale.

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

M. Reagan envisage la création d'une « caisse noire » pour aider les exportations

Le président Reagan étudie actuellement un document remis par son conseil de politique économique (interministériel), sorte de Livre blanc sur le commerce international, qui prévoit notamment la création d'une « caisse noire » de 300 millions de dollars visant à contrecarrer les subventions aux exportations pratiquées par des pays comme la France et le Japon.

Ces crédits seraient versés à l'Exim Bank, chargée de financer les achats par l'étranger de produits américains, et dont le budget avait été auparavant réduit par l'administration Reagan. D'autres recommandations visent à renforcer les lois existantes.

Le document reprendrait, enfin, l'initiative américaine visant à réunir le GATT – accord général sur les tarifs douaniers et le commerce – pour abaisser les protections douanières dans de nouveaux secteurs, essentiellement les services et l'agriculture. Les nouvelles mesures à l'étude font suite aux menaces de sanctions commerciales lancées, jeudi dernier, par M. Reagan à l'encontre de quatre de ses partenaires commerciaux, dont la France, si ces pays n'éliminent pas, d'ici au 1er décembre, les *« pratiques déloyales »* dans leurs échanges extérieurs. Ces pratiques expliqueraient une partie du déficit commercial record des Etats-Unis qui pourrait atteindre 150 milliards de dollars cette année.

A cet égard, le premier ministre japonais, M. Yasuhiro Nakasone, a déclaré avoir reçu une lettre du président américain lui demandant de faire preuve de compréhension envers sa décision d'ouvrir une enquête sur de possibles sanctions commerciales à l'égard du Japon pour pratiques déloyales dans le domaine des importations de cuir et de tabac.

D'autre part, les producteurs américains de raisin ont déposé une nouvelle plainte, mardi 10 septembre, auprès de la commission du commerce international des Etats-Unis (International Trade Commission) à l'encontre des importations de vins de table en provenance de la France, d'Italie et d'Allemagne fédérale. Déjà en 1984, cette commission, chargée d'instruire les plaintes déposées par les professionnels, avait rejeté une première action entreprise par le lobby de producteurs.

Au Japon

LE COMMERCE EXTÉRIEUR ENREGISTRE 28,5 MILLIARDS DE DOLLARS D'EXCÉDENT EN SEPT MOIS

L'excédent de la balance commerciale du Japon a atteint 5,4 milliards de dollars en juillet, les exportations s'étant élevées à 15,1 milliards de dollars et les importations à 9,7 milliards de dollars (chiffres bruts sur la base des données FMI). L'excédent enregistré en juillet est après celui de juin (5,7 milliards de dollars) le plus important jamais réalisé.

Après le début de l'année, l'excédent commercial se monte à 28,5 milliards de dollars contre 23,5 milliards pendant la même période de 1984 (+ 21,2 %).

En juillet également, la balance des paiements courants a été excédentaire de 4,9 milliards de dollars, ce qui porte à 25 milliards de dollars l'excédent depuis le début de l'année.

ÉNERGIE

PÉTROLE : L'ARABIE SAOUDITE LIE SES PRIX AU MARCHÉ

La firme américaine Chevron a confirmé le 4 septembre que l'Arabie saoudite avait signé de nouveaux accords de vente de pétrole en fonction du *netback* (c'est-à-dire de la valorisation des produits tirés de chaque tonne de brut sur les marchés libres) en Europe du Nord-Ouest. C'est dire que Ryad, dès le mois d'octobre et jusqu'à la fin de l'année, lierait ses prix aux cours du marché de Rotterdam.

Pour la qualité « arabe léger » saoudien, une telle formule équivaudrait actuellement, selon les milieux pétroliers, à un prix de 25,75 dollars par baril, soit un rabais de 2,25 dollars par rapport au prix officiel de 28 dollars.

De tels accords passés, selon les milieux américains, avec Exxon, Texaco, Mobil, Chevron et Shell, devraient permettre une remontée de la production saoudienne, tombée ces derniers mois à son niveau de 1965. Mais ils pourraient déstabiliser un marché pétrolier à l'équilibre fragile.

SOCIAL

LA « RENTRÉE » DE LA CFTC

M. Bornard dénonce « les poussées ultra-libéralistes » de l'opposition

A six mois des élections législatives, la CFTC n'entend pas être absente du débat politique et social. Si elle s'abstiendra, comme à l'accoutumée, de toute prise de position en faveur de telle ou telle formation, elle va rencontrer la plupart des dirigeants des partis politiques. Déjà, le mardi 10 septembre, à l'occasion d'une conférence de presse de « rentrée », M. Jean Bornard, président de la centrale chrétienne, a souligné que la CFTC *« veillera à éviter toute confusion syndicalisme-politique »*.

Mais M. Bornard n'a pas caché ses inquiétudes quant à certains projets de l'opposition, position d'autant plus intéressante que la majorité des adhérents de la CFTC votent à droite. La CFTC, a-t-il souligné, *« ne manquera pas de dénoncer tous les excès qui, par réaction à un centralisme excessif, pourraient conduire à un mouvement non moins abusif de déréglementation concernant le SMIC ou les dispositions sociales, ou encore comportant la remise en cause des grands systèmes de protection sociale »*. Concernant ces *« poussées ultra-libéralistes »*, un document confédéral rappelle que la CFTC a *« toujours fait de la liberté une de ses exigences de base »* (comme sur l'enseignement), mais, *« suivant la vieille loi du balancier, cette revendication de liberté prend dans certains milieux des allures totalement débridés »*.

Pour le président de la CFTC, l'emploi demeure *« le problème vraiment majeur »*. *« S'il n'y a pas*, a-t-il déclaré, *un redémarrage de l'activité, c'est la quadrature du cercle d'essayer de résoudre le problème de l'emploi. »* M. Bornard estime qu'il faut *« essayer d'aller au-delà du traitement social du chômage et travailler plus efficacement à la formation et au reclassement des salariés »* et, pour les jeunes, *« donner la priorité aux formations en alternance »*. Mardi, le CNPF a annoncé qu'il allait réunir les syndicats pour faire un bilan des formations en alternance pour les jeunes.

Comme lors des *« rentrées »* précédentes, M. Bornard a également évoqué le pouvoir d'achat, estimant que c'était *« une erreur »* de le sacrifier, *« d'une part parce que le fléchissement de la consommation n'est pas favorable aux investissements, d'autre part parce que les salariés ont tendance, pour compenser ces baisses, à tirer sur leur épargne »*. S'inquiétant d'une *« crise de la politique contractuelle »*, il a demandé une relance des négociations salariales. Il s'est également démarqué des « actions de commando » de la CGT : *« La force de l'action des travailleurs, ce n'est pas un petit groupe qui fait un coup de main. »*

M. N.

M. MAIRE A RENCONTRÉ M. CHIRAC

M. Edmond Maire s'est entretenu le lundi 9 septembre pendant deux heures avec M. Jacques Chirac. Le secrétaire général de la CFDT était accompagné de deux responsables cédétistes, dont M. Albert Mercier pour le secteur politique. La CFDT se refuse à tout commentaire et n'indique pas qui a pris l'initiative de la rencontre. Depuis mai 1981, M. Maire avait déjà rencontré M. Chirac en décembre 1982 mais en tant que maire de Paris et non comme président du RPR...

Lors d'un rapport présenté au conseil national d'avril 1984, M. Maire avait souligné la nécessité pour la CFDT d'avoir des contacts même informels avec *« les élus ou les partis d'opposition sous l'angle de l'efficacité et de l'utilité »*. Tout en acceptant le principe de ces rencontres, *« le cas échéant »* et sur *« un point particulier »* à examiner, le conseil national avait enregistré un certain nombre de réticences, voire quelques oppositions. A la CFDT, où est réuni le bureau national, on indiquait dès mercredi que d'ici à mars 1986 d'autres *« contacts »* seraient pris avec les partis politiques, y compris d'opposition.

REPÈRES

Dollar : repli à 8,95 F

Les cours du dollar ont légèrement fléchi, mercredi 11 septembre, sur les marchés des changes européens, revenant de 8,9750 F à 8,95 F et de 2,94 DM à 2,9370 DM, en repli sur les cotations de New-York mardi soir (8,99 F et 2,9490 DM). Les opérateurs attendent la publication des indicateurs économiques américains en fin de semaine pour être fixés sur l'état de santé des Etats-Unis.

Le cours du deutschemark à Paris glisse lentement, revenant en dessous de 3,05 F pour la première fois depuis la mi-juillet, avant la dévaluation surprise de la lire.

Automobile : recul des immatriculations en août

Avec 114 408 immatriculations de voitures neuves en août, le marché français enregistre un recul de 12 % (7,8 % en tenant compte des jours ouvrables) par rapport à août 1984, selon la Chambre syndicale des constructeurs automobiles, qui souligne que ce recul est consécutif à un fort courant de livraisons en juillet. Les marques étrangères, traditionnellement en pointe pendant l'été, ont conservé une part importante du marché (39 %) malgré leur retrait par rapport à juillet (– 5,2 points). De toutes les marques françaises, seule Peugeot progresse (+ 11,8 %). Renault recule de 33,8 % et Citroën de 21,1 %.

Paiements courants : + 2,87 milliards de francs en juillet

Les transactions courantes de la France avec l'étranger auraient, en juillet, dégagé un excédent de 2,87 milliards de francs en données brutes (+ 0,76 milliard après correction des variations saisonnières). Selon le ministère de l'économie et des finances, des surplus auraient été enregistrés dans les services – grâce au tourisme – (4,97 milliards de francs), les opérations de négoce (+ 0,52 milliard) et les transferts unilatéraux (+ 0,86 milliard), les échanges de marchandises ayant accusé un déficit de 3,48 milliards en termes de balance des paiements.

Ces estimations seront désormais, *« comme dans les autres grands pays industrialisés »*, publiés tous les mois – et non plus chaque trimestre, – une quinzaine de jours après la diffusion des résultats du commerce extérieur. Toutefois, souligne avec prudence la Rue de Rivoli, ces estimations *« seront susceptibles de donner lieu à des révisions successives au fur et à mesure de l'exploitation des déclarations statistiques fournies par les banques à la Banque de France »*.

De fait, comme aux Etats-Unis, la rapidité de sortie des chiffres risque de nuire à leur fiabilité. Ainsi, la balance des paiements courants pour 1984, présentée d'abord en quasi-équilibre, a finalement été nettement déficitaire.



TRANSPORTS

LE CHANGEMENT A LA PRÉSIDENCE DE LA SNCF

« Le déplaisir du gouvernement »

La série d'accidents ferroviaires de ces derniers mois a provoqué la «démission» du président du conseil d'administration de la SNCF. M. André Chadeau suit l'exemple du président de la Japan Airlines qui a abandonné ses fonctions après l'accident du Boeing-747 tombé le 12 août au nord de Tokyo, provoquant la mort de cinq cent vingt personnes. Hara-kiri aussi donc pour M. Chadeau, qui, dans sa lettre de démission, croit *« devoir assumer la responsabilité objective »* des accidents survenus à la SNCF : neuf morts à Saint-Pierre-du-Vauvray (Eure), où un camion s'était laissé bloquer le 12 juillet sur un passage à niveau ; trente-deux morts à Flaujac (Lot-et-Garonne), où l'inattention d'un agent, le 3 août, est à l'origine de la collision de deux trains de voyageurs ; quarante-trois morts à Argenton-sur-Creuse (Indre), où le conducteur du Paris-Port-Bou commettait un excès de vitesse provoquant un déraillement et une collision avec un train postal venant en sens inverse. Et encore ce nouvel excès de vitesse et ce déraillement du Métrolor en Moselle, le 6 septembre, à Novéant (Moselle), où trois personnes ont été blessées. Le président assume les erreurs de ses collaborateurs. La SNCF continue. Toutefois, ce tableau édifiant ne présente qu'une version de l'histoire. Il en existe une autre. M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, appuyé par Matignon et par l'Elysée, aurait estimé que l'accident du Métrolor prouvait une démobilisation grave des cheminots. Sans en parler à son secrétaire d'Etat chargé des transports, M. Auroux, il aurait demandé, le lundi 9 septembre dans l'après-midi, la démission de M. Chadeau. Celui-ci la lui aurait adressée le lendemain. Des bruits concordants se faisaient entendre dès le samedi 7 septembre du côté gouvernemental où l'on regrettait la conception trop « protocolaire » qu'avait de ses fonctions le président du conseil d'administration de la SNCF.

M. Quilès conteste cette interprétation. *« Il serait de mauvais goût de ma part de commenter la décision de M. André Chadeau,* nous a-t-il déclaré. *Je peux seulement dire que je lui ai exprimé lundi le déplaisir du gouvernement à l'égard de la lenteur des réactions de la SNCF face à ces catastrophes. L'ordre général à tous les cheminots, publié le 7 septembre et consacré au rappel des consignes de sécurité, est venu bien tard. Le président du conseil d'administration a alors décidé de son propre chef de me présenter sa démission, que j'ai acceptée. Il n'est évidemment pas responsable des accidents de cet été, et je le lui ai dit. Son geste répond aux difficultés actuelles que traverse la SNCF ».*

M. Chadeau ne s'en tire pas mal, et les connaisseurs de la vie publique apprécieront sa sortie ambiguë. Le gouvernement sera contraint de rendre hommage à l'élégance d'un geste, que n'avait pas eu en 1957 Louis Armand, alors président du conseil d'administration de la SNCF, lorsque trois catastrophes ferroviaires causèrent la mort de quatre-vingt-sept personnes. L'opposition ne manquera pas de gloser sur le sacrifice de ce « lampiste » de choix, par un pouvoir électoralement aux abois.

Une SNCF très différente

La société nationale, elle, est décapitée. Elle perd un président qui a su être son porte-parole pendant quatre ans, alors que son directeur général, M. Paul Gentil, poursuit une convalescence de plusieurs mois.

M. Chadeau laisse une SNCF très différente de celle qu'il a prise en charge en septembre 1981. Il a imposé son style et ses interventions au point de renverser les rapports de force entre le président, jusque-là plutôt silencieux, et le directeur général. Présent dans les médias, combatif auprès de ses ministres de tutelle, soucieux de concertation interne, il s'est affirmé comme le patron d'une maison plutôt habituée aux ingénieurs des ponts et chaussées qu'aux préfets. Il a mené à bien deux tâches réclamées par le gouvernement : la mise en place des nouveaux statuts de la SNCF à partir de 1983 et le contrat de plan avec l'Etat signé au printemps dernier. Si l'on ne peut lui attribuer la paternité du TGV – les TGV appartiennent au domaine réservé des présidents de la République, – il faut, en revanche, lui rendre cette justice que le redressement financier a bien été son objectif numéro un. Convaincu que l'opinion publique n'accepterait pas longtemps encore les dizaines de milliards de francs de contribution budgétaire (35,5 milliards de francs en 1985) aux investissements et au fonctionnement de la Société nationale, il a plaidé pour l'apuration des comptes, pour une augmentation du capital et surtout pour une gestion de plus en plus serrée. Celle-ci – et les réductions d'effectifs qu'elle impliquait en 1983 et 1984 – lui a valu les foudres de M. Charles Fiterman, ministre des transports d'alors. Celui qu'on surnommait le *« ministre des chemins de fer »*, qui supportait mal que M. Chadeau impose chez lui une austérité honnie.

Les résultats sont là. Le déficit a évolué : en 1981, il était de 2 milliards de francs ; en 1982, de 6,1 milliards de francs ; en 1983, de 8,3 milliards de francs ; en 1984, de 5,5 milliards de francs. On attend, pour l'exercice en cours, un déficit réduit de 1 milliard de francs. L'équilibre est prévu pour 1989.

M. Chadeau, au cours de trente-sept ans de service public et de quatre ans de SNCF, fut tour à tour préfet gestionnaire, cheminot ami des bateliers, proche de M. Chaban-Delmas et de M. Mauroy, vainqueur dans son conflit avec un ministre communiste, démissionnaire-démissionné de la SNCF. N'était l'hostilité non déguisée de M. Raymond Barre à son endroit, on serait tenté de dire que M. Chadeau ne manque pas d'atouts pour poursuivre une carrière.

ALAIN FAUJAS.

[Né le 28 avril 1927, à Perols-sur-Vézère (Corrèze), d'un père cheminot, André Chadeau entre dans la carrière préfectorale en 1948, comme chef de cabinet du préfet du Gers. Il occupe des postes de sous-préfet dans l'Orne, dans l'Aveyron, en Algérie, dans le Puy-de-Dôme et dans le Calvados. En 1960, il dirige le cabinet du secrétaire d'État chargé de l'information. Il devient, en 1962, conseiller technique, puis chef de cabinet de M. Roger Frey, ministre de l'intérieur. Préfet du Val-d'Oise en 1964, il revient au cabinet du ministre de l'intérieur sous MM. Christian Fouchet et Raymond Marcellin, de 1967 à 1968. Préfet de la région de Franche-Comté, il est appelé par M. Jacques Chaban-Delmas, alors premier ministre, à diriger son cabinet de 1971 à 1972. Il est, tour à tour, préfet de la région Midi-Pyrénées, en 1972, et de la région Nord-Pas-de-Calais, en 1974. Délégué à l'aménagement du territoire de 1978 à 1981, il est nommé conseiller technique du premier ministre, M. Pierre Mauroy, avant de présider le conseil d'administration de la SNCF à partir de septembre 1981].

La lettre de démission

Monsieur le ministre,

Une série d'accidents tragiques est survenue cet été à la SNCF, comme cela s'est déjà malheureusement produit à plusieurs reprises dans l'histoire des chemins de fer français, particulièrement en 1957.

La SNCF toute entière compatit à la douleur des familles et se sent responsable devant l'opinion publique.

Dans un premier temps, il m'est apparu prioritaire :

– de lancer une réflexion de fond sur l'ensemble des problèmes de sécurité, en liaison avec votre département ministériel dont relèvent l'homologation des réglementations ainsi qu'en dernier ressort les principaux choix d'équipement ;

– de mobiliser tous les cheminots sur l'impérieuse nécessité de respecter strictement les procédures de sécurité, dans le cadre de directives qui sont, pour l'entreprise, de la responsabilité de la direction générale.

Ces réflexions sont désormais bien engagées et les consignes immédiatement données par les directions techniques – que solennise l'ordre général du 7 septembre – doivent permettre à la SNCF de mettre tout en œuvre pour retrouver rapidement le niveau de sécurité observé au cours des dernières années. (...)

Je suis persuadé, pour ma part, que tous les cheminots se sont déjà ressaisis, de manière à éviter la répétition des erreurs humaines qui sont directement à l'origine des accidents que nous déplorons.

Je crois devoir, comme président du conseil d'administration de la SNCF, assumer la responsabilité objective de ces accidents au nom de l'entreprise et j'ai l'honneur – comme nous en sommes convenus – de vous remettre le mandat que le gouvernement avait bien voulu me confier.

M. Philippe Essig remplace M. André Chadeau

Le président de la République devrait signer dans les prochaines heures un décret nommant au conseil d'administration de la SNCF, le remplaçant de M. André Chadeau, démissionnaire. M. Philippe Essig, directeur général de la RATP, devrait être nommé. Un prochain conseil d'administration entérinera ce choix.

Un homme du rail

M. Philippe Essig, appelé à présider le conseil d'administration de la SNCF, a le profil de l'emploi. Ce polytechnicien de cinquante-deux ans rassurera d'autant plus les ingénieurs des ponts et chaussées de la société nationale qu'il a réalisé toute sa carrière dans le rail. Ingénieur au chemin de fer Dakar-Niger de 1957 à 1959, il est adjoint au directeur de la Régie du chemin de fer Abidjan-Niger en 1960 et 1961, puis il dirige la Régie des chemins de fer du Cameroun de 1961 à 1966.



M. Essig entame ensuite une nouvelle carrière au sein de la RATP dont il gravit régulièrement les échelons hiérarchiques. Ingénieur au service des études (1966-1971), puis au service d'exploitation (1971-1973), il dirige le réseau ferré de 1973 à 1981 avant d'en devenir le directeur général. Ami de M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, M. Essig est membre du Parti socialiste où il se classe dans le courant venu de la mouvance catholique de gauche.

Depuis 1982, le directeur général de la RATP avait manifesté des préoccupations qui lui seront utiles à la SNCF. Il s'était soucié en priorité des problèmes de sécurité en chargeant notamment un groupe de travail de proposer des solutions pour que les agressions et la peur reculent dans le métro parisien. Il s'était déclaré convaincu au début de l'année 1985 que la Régie devait *« prendre en charge effectivement le passager »*. Il a aussi beaucoup œuvré pour réduire les frais de gestion de la RATP et, en 1985, il s'efforçait de réaliser 150 millions de francs d'économie pour respecter une enveloppe budgétaire un peu étriquée. M. Essig s'est aussi frotté aux ambitions de M. Claude Quin, président communiste du conseil d'administration de la RATP, qui ne tenait pas à jouer les potiches. Un *modus vivendi* était intervenu entre les deux hommes à la fin de l'année 1984.

Le futur président de la SNCF a connu, lui aussi, une « série noire », lorsqu'il dirigeait le réseau ferré de la RATP. Le 19 janvier 1981, une rame du RER en percutait une autre à la station Auber et faisait un mort et soixante et onze blessés. Le 6 février suivant, une rame en téléscopait une autre à Nation. Le conducteur était tué. Dans les deux cas, les fautes humaines et les systèmes de sécurité devaient être incriminés. M. Essig déclarait alors que la RATP serait obligée *« de se poser toute une série de questions sur le fonctionnement du système de sécurité »*...

AL. F.

Le Carnet des Entreprises

● BANQUE DE GESTION PRIVÉE

M. HUBERT GROSPERRIN

se joindra à compter du 1er octobre au comité de direction de la Banque de gestion privée (BGP), où il aura rang de directeur. Il se verra notamment confier plusieurs projets nouveaux que la banque a l'intention de développer. Agé de cinquante-quatre ans, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et docteur en droit, M. Hubert Grosperrin est entré dans le groupe Paribas en 1956 ; il a participé à la création de la première société d'analyses financières et économiques (SAFE) et à la création des premières sociétés d'investissement fermées, puis des SICAV. Directeur de la Banque Paribas, il était président, vice-président ou administrateur de nombreuses SICAV de ce groupe.

Pour tous renseignements sur le carnet, téléphoner à : 770-85-33.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

UNION DES ASSURANCES DE PARIS

Le conseil d'administration de la Société centrale Union des assurances de Paris a décidé de proposer à l'assemblée générale de fixer à 50 F la valeur nominale des actions de la société, au lieu de 250 F actuellement.

La multiplication du nombre des actions négociables qui en résultera permettra une meilleure diffusion des actions de l'UAP dans le public.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 septembre

Effritement : – 0,3 %

Après avoir gagné 0,39 % la veille, le marché parisien a pratiquement reperdu le même pourcentage mardi dans un marché modérément étoffé (les transactions réalisées sur les valeurs françaises ont représenté un peu plus de 350 millions de francs sur le marché RM).

A l'exception de L'Oréal, en baisse de 3 % environ, les replis concernent, pour l'essentiel, des actions de second rang : UFB, SCOA (déjà en régression de 2,2 % la veille), Epeda, Géophysique, Penarroya, Aussedat-Rey, Nordon, Damart, Gen.-Biscuit et La Redoute, tous en repli de 2 % à 5 %.

Côté hausses, Olida, qui navigue d'un palmarès à l'autre au fil des jours autour du cours d'application arrêté dans le cadre de l'accord convenu avec la firme Mimran (environ 60 F), gagnait 2 % mardi, précédée par Comptoir des entrepreneurs, SGE-SB, ESSO, Comptoirs modernes, quelques degrés au-dessous. Imétal, Alspi, Fireg, Carrefour, DMC faisaient preuve de résistance.

Le léger repli de la devise américaine (8,9750 F en séance officielle) après la nette hausse de lundi n'a pas eu d'effet sur le dollar-titre, pratiquement inchangé, à 9,14/17 F.

Sur le marché de l'or international, le métal fin se traitait à 320 dollars l'once à Londres (contre 320,20 la veille). A Paris, le lingot gagnait 400 F, à 92 800 F, le napoléon cédant 3 F à 542 F.

Par ailleurs, la Chambre syndicale des agents de change annonce la suspension de cotation des obligations 8 1/2 % avril 1971 et 8 1/2 % février 1972 Gaz de France. Cette décision est liée au prochain dépôt (avant le 15 octobre 1985, en principe) des conditions de l'offre publique d'échange de ces obligations contre des titres participatifs Gaz de France.

NEW-YORK

En baisse

Nouvelle déception à Wall-Street où les cours se sont graduellement effrités au fur et à mesure que se déroulait la séance de mardi, conduisant l'indice Dow Jones des valeurs industrielles à refléter, en clôture, un repli de 5,82 points, à 1 333,45 points, après une nette remontée du volume des échanges : 104,73 millions d'actions, contre 89,05 millions la veille.

Selon les analystes, les inquiétudes des investisseurs à propos de la croissance économique et de ses conséquences sur les marchés financiers et des changes, alliés à la crainte d'une remontée des taux d'intérêt, n'ont pas permis à la reprise amorcée vendredi dernier de s'imposer, ce que laissait déjà entrevoir le marché lundi. Richardson Vick et General Foods ont continué à progresser, la première après avoir rejeté une proposition d'achat formulée par Unilever, et la seconde, en raison de rumeurs relatives à une tentative d'acquisition.

Richardson s'est inscrite, mardi, en tête des valeurs les plus actives de la séance, avec 2,75 millions d'actions échangées, suivie, à peu de distance, par Panam, Reynolds, American Standard, Martin Marietta, Revlon, General Foods, Cesna Aircraft et Westinghouse Electric, tous avec des volumes d'affaires dépassant le million de titres.

VALEURS	Cours du 9 sept.	Cours du 10 sept.
Alcoa	35 5/8	35
A.T.T.	21 5/8	21 1/2
Boeing	48 3/8	48
Chase Manhattan Bank	54 1/8	54 1/8
Du Pont de Nemours	56	55 5/8
Eastman Kodak	44 7/8	44 1/4
Exxon	52 1/4	52 3/8
Ford	44 5/8	44 5/8
General Electric	61 1/8	60 3/8
General Foods	87 1/2	90
General Motors	69 3/8	69 1/8
Goodyear	28 5/8	28
I.B.M.	129 3/8	127 7/8
I.T.T.	33 3/4	33 3/8
Mobil Oil	29 1/4	29 3/8
Pfizer	48 3/8	47 1/2
Schlumberger	36 1/8	36 1/2
Texaco	36 1/4	36 1/2
U.A.L. Inc.	53 3/8	54
Union Carbide	54 5/8	54 1/4
U.S. Steel	30	29 7/8
Westinghouse	38 3/8	38 3/8
Xerox Corp.	52 7/8	52 1/2

AUTOUR DE LA CORBEILLE

NOUVEAU RECORD A FRANCFORT. – Le courant d'achats étranger, perceptible à Francfort (et à Düsseldorf) depuis plusieurs semaines, a permis aux valeurs allemandes de progresser de près de 50 % en un an. Mardi 10 septembre, le mouvement s'est amplifié, et l'indice le plus représentatif de ce marché, celui de la Commerzbank, a atteint le niveau record de 1 515,5 points, en hausse de 17 points sur la précédente séance, dépassant ainsi celui du vendredi précédent (1 499,7 points).

LA TELEFONICA ESPAGNOLE A LA BOURSE DE TOKYO. – La Compania Telefonica Nacional de Espana SA, première société de télécommunication en Espagne, fera son entrée le 4 octobre prochain sur le marché boursier japonais. Telefonica sera ainsi le premier titre espagnol introduit sur le Kabuto-Cho, la société étant déjà cotée sur quelques autres places internationales, notamment Paris et Londres. D'autres sociétés étrangères sont attendues à la Bourse de Tokyo. Après l'acceptation, en juin dernier, de Walt Disney Productions (USA), Pacific Corp, une institution financière américaine, et National Australia Bank, d'autres candidats sont prévus à la cote parmi lesquels figurent Dresdner Bank, Bell Canada, Union de banques suisses et les sociétés américaines 3 M et Philip Morris.

ONZE VALEURS JAPONAISES AU MARCHÉ ÉLECTRONIQUE LONDONIEN. – Le London Stock Exchange a ajouté depuis le 10 septembre onze valeurs japonaises à son marché électronique des valeurs étrangères. Lancé en juillet dernier, ce service, appelé SEAQ, diffuse, en temps réel et sur écran, les prix acheteurs et vendeurs proposés par divers agents de change et courtiers. Ce service était limité jusqu'ici aux actions australiennes, ouest-allemandes et de Hongkong. A présent, il comporte également des indications sur les titres suivants : Canon, Sanyo, Fuji, Sharp, Fujitsu, Sony, Honda, TDK, Neg, Toyota et Olympus, les firmes traitant ces valeurs étant Golmand Sachs, Rowak, Shearson Lehman et Vickers da Costa.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	9 sept.	10 sept.
Valeurs françaises	119,3	118,7
Valeurs étrangères	95,6	96

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	9 sept.	10 sept.
Indice général	223,2	222,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 11 septembre ..... 9 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	10 sept.	11 sept.
1 dollar (en yens)	243	240,50

BOURSE DE PARIS – Comptant – 10 SEPTEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	30 10	2 836
5 %	47 15	3 041
3 % amort. 45-54	....	0 337
Emp. 7 % 1973	8428	..
Emp. 8,80 % 77	121 10	2 676
9,80 % 78/93	96 50	1 638
8,80 % 78/86	98 40	6 582
10,80 % 79/94	99 60	0 207
13,25 % 80/90	105 39	3 630
13,80 % 80/87	105 45	12 477
13,80 % 81/89	108 08	9 036
16,75 % 81/87	110 80	0 046
16,20 % 82/90	117 25	10 696
16 % juin 82	117 55	4 121
E.D.F. 7,8 % 61	147 40	6 725
E.D.F. 14,5 % 80-92	108 10	3 754
Ch. France 3 %	164 50	..
CNB Bques janv. 82	102 15	2 184
CNB Paribas	102 92	2 184
CNB Suez	102 86	2 184
CNI janv. 82	102 15	2 184

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	146 80	....
A.G.F. (St Cent.)	2450	2627
Amrep	43	41 30
André Roudière	285	286
Applic. Hydraul.	375	373
Arbel	81 90	80 80
Artois	1450	1450
Avenir Publicité	1080	1070
Bain C. Monaco	361	....
Banque Hypoth. Eur.	370	370
B.G.I.	284	288
Blanzy-Ouest	460	441 50 o
B.N.P. Intercontin.	160	160
Bénédictine	3195	3067 o
Bon-Marché	313	320
Caff	571	571
Cambodge	339	336
C.A.M.E.	149 50	146
Campenon Bern.	177 60	177 50
Caout. Padang	432	449
Carbone-Lorraine	288	297 50 d
Caves Roquefort	1500	1440
C.E.G.Frig.	540	540
C.E.M.	52 40	52
Centen. Blanzy	889	901
Centrest (Ny)	115 10	119 60
Cerabati	42	43 60
C.F.C.	245	245 20
C.F.S.	520	523
C.G.V.	300	295
Chambon (M.)	425	425
Chambourcy (M.)	1150	1173 d
Champex (Ny)	128	128
C.I. Maritime	565	552
Citram (B)	171	171
Clause	710	700
Cofradel (Ly)	526	534
Cogifi	380	....
Comiphos	217	225 70
Comp. Lyon-Alem.	320 10	322
Concorde (La)	750	760
C.M.P.	9 50	....
Crédit (C.F.B.)	295	300
Créd. Gén. Ind.	585	571
Cr. Universel (Cie)	611	608
Créditel	143	142
Darbley S.A.	400	....
Darty Act. d. p.	1180	1219
De Dietrich	580	580
Degremont	3 12	3 52
Delalande S.A.	934	934
Delmas-Vieilj. (Fin.)	825	830
Didot-Bottin	546	546
Dist. Indochine	1650	1700
Drag. Trav. Pub.	105	101 80
Duc-Lamothe	158	....
Eaux Bass. Vichy	1557	....
Eaux Vittel	1202	1202
Economats Centre	502	501
Electro-Banque	331	331
Electro-Financ.	575	568
Elf-Antargaz	299 90	299 90
E.L.M. Leblanc	340	339
Enafi-Bretagne	157	156 50
Entrepôts Paris	480	478 40
Epargne (B)	1195	1180
Escaut-Meuse	730	729
Europ. Accumul.	50	48 90
Eternit	1360	1360
Exor	1801	1810
Ferm. Vichy (Ly)	183	190
Finalens	186 40	192
FIPP	123	122
Fnac	462 50	460
Foncière (Cie)	385	385

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2730	2840
Foncina	325	325
Forges Strasbourg	272	270
Forinter	1085	1080
Fougerolle	79	77
France I.A.R.D.	188	191
France (La)	2936	2890
From. Paul Renard	691	689
GAN	3850	4250
Gaumont	617	600
Gaz et Eaux	1646	1686
Gerry S.A.	402	410
Gér. Arm. Hold.	77 60	77 60
Gévelot	340 10	345
Gr. Fin. Constr.	330	325
Gds Moul. Corbeil	158	156
Gds Moul. Paris	494	485
Groupe Victoire	1780	1798
G. Transp. Ind.	182 50	182 50
H.G.P.	13260	13235
Hydroc. St-Denis	140 20	136
Immindo S.A.	335	336
Imminvest	236	236
Immobail	435	435
Immobanque	680	680
Immob. Marseille	4305	4301
Immofice	440	439 50
Industrielle Cie	1580	1595
Invest. (Sté Cent.)	1177	1224
Jaeger	179	179 50
Lafitte-Bail	427	429
Lambert Frères	55 10	57 30 d
La Brosse-Dupont	380	380
Lille-Bonnières	371	372 60
Locabail Immob.	700	691
Loca-Expansion	291	291
Locafinancière	391	392
Locamal	287 50	288
Lordex (Ny)	140	140
Louvre	1587	1623
Machines Bull	50 70	49 80
Magasins Uniprix	160	159
Magnant S.A.	96	96
Maritimes Part.	204	....
M. H.	135	130
Métal Déployé	365	....
Mors	176	178
Naval Worms	169 50	169 50
Navig. (Nat. de)	102 90	102 90
Nicolas	455	456
Nutrial S.A.	500	501
OPB Paribas	204 50	204
Optorg	140 50	140
Origny-Desvroise	175	174 90
Palais Nouveauté	499	499
Paris France	190	185
Paris-Orléans	200	195
Part. Fin. Gest. Im.	915	900
Pathé-Cinéma	....	....
Piles Wonder	760	740
Piper-Heidsieck	590	595
P.L.M.	173	168
Porcher	175	172
Providence S.A.	560	551
Publicis	1890	1901
Raff. Souf. R.	179	....
Révillon	447	445
Ricqlès-Zan	140	....
Rochefortaise S.A.	226 50	242 70 d
Rochette-Cenpa	42 40	42 40
Rosario (Fin.)	192 50	230 50 d
Rougier et Fils	70 50	73
Sacer	55	55
Saclor	25 05	25 95
SAFAA	275	275
Safic-Alcan	358 80	373 20
SAFT	1180	1133
Saunier-Duval	29	....
Salins du Midi	345	349
Santa-Fé	150	150
Satam	169	169
Savoisienne (M)	123 90	123
SCAC	210	218 40
Senelle Maubeuge	400	400
S.E.P. (M)	182	182
Serv. Equip. Véh.	35	36
Sicil	50 90	49
Sicotel	380	380
Sintra-Alcatel	575	553
Sinvim	162	162
Siph (Plant. Hévéas)	280	280
SMAC Aciéroïd	108	112 30
Sté Générale (c. Inv.)	595	593
Sofal financière	705	699
Soffo	242	245
Soficomi	635	635
S.O.F.I.P. (M)	103	102
Sofragi	848	850
Soudure Autog.	225	225
Sovabail	731	731
Speichim	120 10	116
S.P.I.	540	556

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Spie Batignolles	246	250
Suez (Fin. de)-C.I.P.	649	648
Stern	415	428
Taittinger	1650	1685
Testut-Aequitas	600	590
Ufiner S.M.D.	410	420
Ugimo	320	322
Unibail	758	757
Unidel	132	....
U.A.P.	4285	4456
Un. Imm. France	398 30	401 80
Un. Ind. Crédit	799	767
Usinor	5 85	5 50
U.T.A.	1100	1080
Vicat	395 20	411
Virax	115	118
Waterman S.A.	450	446
Brass. du Maroc	142	142
Étrangères		
A.E.G.	445	....
Akzo	340	....
Alcan Alum.	233	248 10
Algemeine Bank	1385	1394
Allied Corp.	394	394 c
American Brands	551	551
Am. Petrofina	475	....
Arbed	225	238
Asturienne Mines	118	....
Bco Pop Espanol	92	95 10
Banque Ottomane	940	....
B. Régl. Internat.	29110	29700
Br. Lambert	288 20	293
Canadien-Pacific	115	114 10
Commerzbank	622	681
Dart. and Kraft	339 80	340 c
De Beers (port.)	40 75	....
Dow Chemical	320	322

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Dresdner Bank	810	825
Finoutremer	230	....
Gén. Belgique	279	279
Gevaert	570	....
Glaxo	158	....
Goodyear	254	255
Grace and Co	376	....
Gulf Oil Canada	131	133
Honeywell Inc.	568	580
Hoogovens	171	169
I. C. Industries	310	310
I.H.C. Caland N.V.	85 50	86
Int. Min. Chem.	370	....
Johannesburg	670	....
Kubota	13 60	13 70
Latonia	256	254
Mannesmann	676	....
Midland Bank Plc	50	48
Mineral-Ressourc.	70	65
Noranda	108	110
Olivetti	25 80	27
Pakhoed Holding	179 20	176
Pfizer Inc.	450	440 10
Procter Gamble	615	610
Ricoh Cy Ltd	31	32 50
Rolinco	199 50	190 20
Robeco	210	209 20
Rodamco	380	365 10
Shell fr. (port.)	85 50	....
S.K.F. Aktiebolag	249 90	....
Sperry Rand	460 50	469
Steel Cy of Can.	140	....
Stilfontein	82 10	....
Sud. Allumettes	198	....
Tenneco	350 50	....
Thorn EMI	49	49
Thyssen c. 1 000	370	....
Toray indust. inc	19 05	18 95
Vieille Montagne	1050	1010
Wagons-Lits	540	525
West Rand	32	31 60

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	2300	....
BAFIP	700	700
Calberson	327	328
Cap Gemini Sogeti	1096	1100
C. Equip. Elect.	287	288
C. Occid. Forestière	141	140 20
Delta	212	212
Dauphin O.T.A.	1775	1750
Elect. S. Dassault	770	776
Filipacchi	510	510
Guy Degrenne	700	700
Marlin Immobilier	372	374
Métallurg. Minière	280	280
M.M.B	350	350
Navale-Delmas	440	440
Om. Gest. Fin.	320	320
Petit Bateau	350	359
Petrofigaz	630	630
Pochet	1706	1705
Poron	312	312
St-Gobain Emballage	813	815
S.C.G.P.M.	289	289
S.E.P.	800	809
Sofibus	239	236
Sovac	891	891

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bodie	295	....
Cochery	52 10	52 10
Coparex	472	472
Hydro-Energie	227	....
Rorento N.V.	126 90	126 70
S.P.R.	145	141
Thann et Mulhouse	111 30	188 d
Ulinex	340	340
Union Brasseries	167	150 20

SICAV 10/9

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	522 27	509 53
Actions France	299 68	286 07
Actions-Investiss.	277 28	264 69
Actions sélectives	425 81	406 50
Aedificandi	462 02	441 07
A.G.F. 5000	324 41	309 70
Agfimo	476 96	455 33
A.G.F. Interfonds	371 51	354 68
Alsafi	213 61	203 92
A.L.T.O.	185 27	176 87
Amérique Gestion	429 07	409 61
Argonautes	277 64	265 05
Assoc. St-Honoré	12839 40	12775 52
Associc	23526 06	23526 06
Bourse-Investiss.	341 38	325 90
Bred Associations	2398 04	2390 87
Capital Plus	1466 46	1466 46
Colombia (ex W.I.)	712 01	679 72
Convertimmo	293 29	282 01
Cortal court terme	10861 26	10861 26
Cortexa	913 44	872 02
Crediter	372 11	355 24
Croiss. Immobil.	455 96	435 28
Déméter	12531 98	12531 98
Drouot-France	414 89	396 08
Drouot-Investiss.	783 93	748 38
Drouot-Sécurité	200 77	191 67
Drouot-Sélection	114 95	109 74
Ecacic	1025 18	1010 03
Eficoop Sicav	10184 46	10184 46
Energia	232 66	222 10
Eparcic	59262 64	59144 35
Eparcourt Sicav	7130 11	7112 33
Epargne Associations	23537 02	23466 62
Epargne-Capital	6643 14	6577 37
Epargne-Croiss.	1375 48	1313 11
Epargne-Industr.	498 62	476 01
Epargne-Inter	596 06	569 03
Epargne-Long-Terme	1243 84	1187 44
Epargne-Oblig.	185 71	177 29
Epargne-Unie	940 53	897 88
Epargne-Valeur	350 78	334 87
Epargnoblig	1207 44	1205 03
Eurocic	8429 70	8047 45
Euro-Croissance	431 07	411 52
Europe Investiss.	1307 05	1247 78
Financière Plus	21846 21	21802 60
Foncier Investiss.	820 17	782 98
Foncival	199 99	190 92
France-Garantie	284 19	283 62
France-Investiss.	453	432 46
France-Net	114 58	111 88
France-Obligations	396 61	390 75
Francic	272 89	260 52
Fructidor	221 19	217 92

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Fructifrance	514 24	490 92
Fructivar	70437 44	70261 79
Fructi-Première	11193 31	11027 89
Gestilion	56865 82	56724 81
Gestion Associations	119 39	116 48
Gestion Mobilière	572 90	546 92
Gest. Rendement	467 73	446 52
Gest. Sél. France	488 28	466 12
Haussmann-Epargne	1133 86	1133 86
Haussmann Oblig.	1326 17	1266 03
Horizon	896 82	870 70
I.M.S.I.	462 83	441 85
Indo-Suez Valeurs	631 71	603 06
Ind. française	12856 38	12604 30
Interoblig.	9890 28	9606 02
Intersélect France	331 38	316 35
Intervaleurs Indust.	437 28	417 43
Invest. net	12630 30	12605 09
Invest. Obligataire	14940 08	14910 26
Invest. Placements	841 29	803 14
Japacic	114 22	109 04
Laffitte-crt-terme	117468 85	117468 85
Laffitte-Expansion	655 37	625 65
Laffitte-France	240 29	229 37
Laffitte-Japon	220 18	210 20
Laffitte-Oblig.	145 46	138 86
Laffitte-Placements	115020 83	114905 92
Laffitte-Rend.	193 67	184 89
Laffitte-Tokyo	889 38	849 05
Lion-Associations	11615 59	11615 59
Lion-Institutionnels	23018 27	22960 87
Lionplus	61507 70	60898 71
Livret portefeuille	492 40	478 06
Mondiale Investissem.	362 19	345 77
Monacic	53802 05	53802 05
Multi-Obligations	437 52	417 68
Mutuelle Unie Sél.	116 04	110 78
Natio.-Assoc.	8459 58	8446 69
Natio.-Epargne	13020 88	12891 96
Natio.-Inter.	933 30	890 98
Natio.-Obligations	471 69	450 30
Natio.-Patrimoine	1067 20	1038 64
Natio.-Placements	63302 85	63302 86
Natio.-Valeurs	546 74	521 95
Nord-Sud Développ.	1059 28	1057 15
Oblicoop Sicav	1204 89	1181 26
Oblifion	1152 64	1100 28
Orient-Gestion	109 48	104 52
Pateurope	628 74	600 23
Paribas Epargne	13696 08	13641 91
Paribas Gestion	530 64	506 58
Parnasse-Valor	1031 78	1030 76
Patrimoine-Retraite	1388 41	1361 19
Phenix Placements	244	242 79

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Pierre Investiss.	526 04	502 19
Placement crt-terme	61116 83	61116 83
P.M.E. St-Honoré	310 52	296 44
Priv'Association	20804 03	20804 03
Province Investiss.	365 70	339 57
Rentacic	153 27	151
Revenus Trimestriels	5436 19	5382 37
Revenu Vert	1059 48	1059 47
St-Honoré Bio-aliment.	530	505 97
St-Honoré Pacifique	387 67	370 09
St-Honoré Réel	10512 32	10460 02
St-Honoré Rendement	11684 40	11626 27
St-Honoré Technol.	631 51	602 87
Sécuricic	10268 58	10258 32
Sécur. Mobilière	410 08	391 48
Sél. court terme	11744	11656 58
Sélec. Mobil. Div.	352 66	336 67
Sélection-Rendem.	175 95	171 66
Sélect. Val. Franç.	234 56	223 92
Séquanaise Associat.	58186 93	58186 93
Séquan. court terme	58437 90	58437 90
Séquan. Oblicroiss.	55032 61	55032 61
Sicadem (Caisse EP)	676 32	666 33
Sicav-Associations	1247 68	1245 19
S.F.I. fr. et étr.	472 96	451 50
Sicavimmo	695 71	588 70
Sicav 5000	246 49	235 31
Sivafrance	398 07	380 02
Sivam	333 08	317 98
Sivarente	199 95	190 88
Sivinter	344 05	328 45
S.I.-Est	1090 13	1040 70
S.I.G.	786 36	750 36
S.N.I.	1057 38	1009 41
Sofinvest	446 36	426 12
Sogepargne	363 80	350 65
Sogevar	868 42	829 04
Sogintar	1088 05	1038 71
Soleil Investiss.	418 49	399 50
Technocic	1001 17	955 77
U.A.P. Investiss.	350 13	334 25
Uni-Associations	113 50	113 50
Unifrance	311 45	297 33
Unifoncier	901 44	860 56
Uni-Garantie	1279 11	1252 78
Unigestion	890 32	849 47
Uni-Japon	1006 51	960 87
Uni-Régions	1934 99	1847 25
Unirente	1883 34	1821 41
Univer	157 92	157 92
Univers-Obligations	1158 62	1120 52
Valorem	396 49	378 51
Valorg	1318 17	1316 85
Valréal	70560 96	70520 44

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché;
o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1615	4,5 % 1973	1594	1595	1596	+ 0 12
945	B.N.P.	946	945	945	– 0 10
985	C.C.F.	980	975	975	– 0 51
4135	C.N.E. 3 %	4120	4150	4150	+ 0 72
1474	Electricité T.P.	1468	1461	1461	– 0 47
1036	Renault T.P.	1034	1030	1030	– 0 38
1676	Rhone-Poul. T.P.	1645	1635	1635	– 0 60
1115	St-Gobain T.P.	1120	1113	1113	– 0 62
1165	Thomson T.P.	1165	1170	1170	+ 0 42
280	Accor	272	273	273	+ 0 38
745	Agence Havas	796	797	797	+ 0 12
565	Air Liquide	595	594	594	– 0 16
780	Als. Superm.	780	780	780	....
138	A.L.S.P.I.	138	141	141	+ 2 17
300	Alsthom-Atl.	303	303	301 10	– 0 62
920	Arjom. Prioux	956	949	941	– 1 56
80	Aussedat-Rey	69	67	67	– 2 89
1040	Aux. Entrepr.	1080	1059	1057	– 2 12
1120	Av. Dass.-Br.	1150	1150	1145	– 0 43
345	Bail-Equipem.	348	348 50	348 50	+ 0 14
826	Bail-Investiss.	825	815	825	....
625	Cie Bancaire	649	647	646	– 0 46
280	Bazar H.-V.	309	309	309	....
285	Béghin-Say	287 50	282 10	284	– 1 30
320	Berger	325	324	324	– 0 30
490	Bic	522	520	519	– 0 57
620	B.I.S.	610	614	617	+ 1 14
1290	Biscuit (Géné.)	1400	1320	1335	– 4 64
1770	Bongrain S.A.	1656	1650	1650	– 0 36
800	Bouygues	755	765	761	+ 0 79
2080	B.S.N.	2290	2290	2275	– 0 65
2300	Carrefour	2260	2350	2335	+ 3 31
900	Casino	895	876	876	– 2 12
880	Cedis	670	690	690	+ 2 98
650	Cetelem	647	647	647	....
1020	C.F.A.O.	1025	1016	1010	– 1 46
198	C.F.D.E.	196	196	196	....
740	C.G.I.P.	737	736	741	+ 0 54
710	Carnaud	757	749	746	– 1 45
650	Chargeurs S.A.	694	686	686	– 1 15
48	Chiers-Châtill.	51 30	52	52	+ 1 36
310	Ciments franç.	323 50	324	324	+ 0 15
1180	C.I.T. Alcatel	1205	1205	1205	....
515	Club Méditerr.	509	505	500	– 1 76
140	Codetel	139	136	139	....
285	Cofimeg	289 90	289	289 10	– 0 27
270	Colas	305 50	302	302	– 1 14
172	Compt. Entrepr.	178	181	185	+ 4 04
316	Compt. Mod.	322	329 80	329 80	+ 2 42
830	Créd. Foncier	828	831	831	+ 0 36
280	Crédit F. Imm.	288	294 90	294 80	+ 2 04
715	Crédit Nat.	719	719	719	....
205	Crouzet	236	231 20	230	– 2 12
1910	Darnart-Servip	1976	1933	1933	– 2 27
1430	Darty	1439	1440	1440	+ 0 06
220	Dév. Rég. P.d.C	218	218	218	....
1120	Docks France	1166	1162	1162	– 0 34
230	D.M.C.	234 90	239	239	+ 1 74
825	Dumez	836	821	821	– 1 67
610	Eaux (Gén.)	650	646	646	– 0 61
1650	Esso	1523	1513	1510	– 0 85

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
200	Elf-Aquitaine	201 10	200 50	200 40	– 0 34
193	– (certific.)	195	194 90	194 90	– 0 05
1210	Epeda-B-Faure	1250	1210	1210	– 3 20
2230	Essilor	2300	2289	2289	– 0 47
440	Esso S.A.F.	486	498	491	+ 1 02
1560	Eurafrance	1800	1800	1800	....
850	Eurocom	858	858	855	– 0 34
1150	Euromarché	1100	1105	1105	+ 0 45
775	Europe n° 1	759	750	753	– 0 79
1180	Facom	1150	1151	1152	+ 0 17
720	Fichet-Bauche	700	700	700	....
190	Finextel	194	192 10	192 10	– 0 97
350	Fives-Lille	362	359	359	– 0 82
64	Fonderie (Gén.)	63	62 80	62 80	– 0 31
81	Fraissinet	79 50	79 90	79 90	+ 0 50
300	Francarep	325	337	340	+ 4 61
1050	Fromageries Bel	1044	1031	1031	– 1 24
770	Gal. Lafayette	748	718	728	– 2 67
585	Gén. Géophys.	650	620	630	– 3 07
680	Gerland	595	590	590	– 0 84
285	GTM-Entrepose	286 50	286 20	286 20	– 0 10
390	Guyenne-Gasc.	384 90	375	374 10	– 2 80
1470	Hachette	1435	1436	1435	....
490	Hénin (La)	482	480	480	– 0 41
88	Imétal	85 50	87	87 60	+ 2 33
445	Imm. Plaine-M.	447	460	451	+ 0 89
1820	Inst. Mérieux	1840	1851	1851	+ 0 59
520	Interbail	515	515	515	....
2270	Intertechnique	2140	2145	2145	+ 0 23
310	J. Lefebvre	323	320 10	320 10	– 0 89
1310	Lab. Bellon	1292	1299	1299	+ 0 54
540	Lafarge-Coppée	521	525	523	+ 0 38
1030	Lebon	1065	1080	1080	+ 1 40
2170	Legrand	2156	2123	2122	– 1 57
600	Lesieur	630	625	625	– 0 79
420	Locafrance	432 50	436	436	+ 0 80
835	Locindus	834	830	830	– 0 47
740	L. Vuitton S.A.	784	783	783	– 0 12
515	Luchaire	529	524	524	– 0 94
840	Lyonn. Eaux	828	827	827	– 0 12
177	Mais. Phénix	150	150	150	....
715	Majorette (Ly)	702	705	700	+ 0 42
120	Manurhin	120 70	124 80	124 80	+ 3 39
255	Mar. Wendel	292	294 90	294	+ 0 68
1570	Martell	1645	1624	1624	– 1 27
2140	Merlin-Gerin	2170	2150	2148	– 1 01
1680	Métra	1742	1710	1720	– 1 26
1110	Michelin	1219	1218	1215	– 0 32
2960	Midi (Cie)	3070	3085	3065	– 0 16
270	Midland Bk S.A.	303	300	301 50	– 0 49
78	M.M. Penarroya	78 50	76 10	77 20	– 1 65
1820	Moët-Hennessy	1984	1965	1960	– 1 20
680	Mot. Leroy-S.	665	679	678	+ 1 95
79	Moulinex	77 20	78 20	78	+ 1 03
385	Navig. Mixtes	430	429 90	429 90	– 0 04
83	Nord-Est	98 95	98 40	98 40	– 0 55
500	Nordon (Ny)	472	460	460	– 2 54
154	Nouvelles Gal.	172 60	170 80	169	– 2 08
700	Occident. (Gén.)	750	745	742	– 1 06
186	Olida-Caby	174 80	178 90	177 90	+ 1 77
1090	Omn. F. Paris	1090	1095	1095	+ 0 45

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
240	Opfi-Paribas	251	255	255	+ 1 59
2290	Oréal (L')	2420	2365	2365	– 2 27
128	Papet. Gascogne	128	128	128	....
950	Paris-Réescomp.	1080	1081	1081	+ 0 09
410	Pechelbronn	427	429	429 80	+ 0 65
865	Penhoët	912	906	906	– 0 65
895	Pernod-Ricard	728	720	719	– 1 23
88	Pétroles B.P.	98 30	96 80	96 50	– 1 83
380	Peugeot S.A.	412	411	411	– 0 24
69	Poclain	73 10	73	72 50	– 0 82
585	Poliet	594	600	600	+ 1 01
183	Pompey	190	182	183	– 3 68
480	P.M. Labinal	484	470	473	– 2 27
1820	Presses Cité	1865	1825	1825	– 2 14
1110	Prétabail Sic.	1178	1170	1170	– 0 67
310	Primagaz	334	330	330 50	– 1 04
276	Printemps	299 20	296	296	– 1 06
1190	Promodès	1169	1169	1169	....
215	Prouvost S.A.	246	243	243	– 1 21
305	Radiotechn.	306	301 50	303	– 0 98
75	Raffin. (Fse)	75 50	75 10	75 50	....
1550	Redoute (La)	1513	1485	1485	– 1 85
1410	Roussel-Uclaf	1501	1520	1520	+ 1 26
1110	Roussel-C.N.I.	1195	1202	1202	+ 0 58
2580	Rue Impériale	2790	2756	2756	– 1 21
210	Sade	220	223	223	+ 1 36
1650	Sagem	1833	1833	1833	....
720	Salvepar	710	710	710	....
285	St-Louis B.	307	302	305	– 0 65
2480	Salomon	2505	2500	2500	– 0 19
695	Sanofi	671	670	670	– 0 14
300	S.A.T.	328	326 50	326 50	– 0 45
510	Saupiquet Cie	535	531	531	– 0 74
210	Schneider	232	233 80	231	– 0 43
101	S.C.O.A.	110	106 50	106	– 3 63
113	S.C.R.E.G.	116	118 10	118 10	+ 1 81
380	Seb	409	410	410	+ 0 24
350	Selimeg	353	350 20	350 20	– 0 79
1330	S.F.I.M.	1305	1310	1310	+ 0 38
51	S.G.E.-S.B.	51	52 50	52 50	+ 2 94
580	Sign. Ent. El.	571	561	562	– 1 57
685	Silic	690	690	690	....
430	Simco-U.P.H.	441	442	442	+ 0 22
245	Simnor	280	280 10	280 10	+ 0 03
1350	Skis Rossignol	1445	1440	1440	– 0 34
645	Sliminco	652	652	652	....
171	Sodero	170	174	174	+ 2 35
2140	Sodexho	2270	2270	2270	....
415	Sogerap	460 10	470	470	+ 2 15
585	Sommer-Allib.	610	601	601	– 1 47
485	Source Perrier	489	485	484	– 1 02
240	Synthélabo	244	244	242	– 0 81
540	Talcs Luzenac	530	530	530	....
2600	Tél. Elect.	2650	2580	2580	– 2 64
560	Thomson-C.S.F.	564	563	561	– 0 54
230	Total (CFP)	231	230	229 90	– 0 47
56	– (certific.)	57 50	57 50	57 50	....
1890	T.R.T.	1880	1850	1865	– 0 26
545	U.F.B.	590	560	560	– 5 08
790	U.I.S.	785	785	785	....
320	U.C.B.	316	315	315	– 0 31

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
220	Valéo	244 50	240 50	240 50	– 1 63
116	Vallourec	123	120 80	120 80	– 1 78
2620	V. Clicquot-P.	2813	2825	2825	+ 0 42
325	Via Banque	360	360	360	....
930	Elf-Gabon	952	960	958	+ 0 63
135	Amax Inc.	137 20	137 50	137 50	+ 0 21
375	Amer. Express	385	387	386	+ 0 25
188	Amer. Teleph.	194 90	196 20	196 20	+ 0 66
105	Anglo Amer. C.	101 40	100 90	104 50	+ 3 05
640	Amgold	625	625	625	....
695	BASF (Akt)	693	697	697	+ 0 57
705	Bayer	704	698	699	– 0 71
265	Buffelsfont.	248 50	247	247 50	– 0 40
23	Charter	22 30	22 20	22 20	– 0 44
495	Chase Manh.	503	495	495	– 1 59
325	Cie Pétr. Imp.	355	348 50	348 50	– 1 83
42	De Beers	39	38 75	38 90	– 0 25
1780	Deutsche Bank	1816	1838	1835	+ 1 04
84	Dome Mines	82 50	83 20	83 90	+ 1 69
173	Driefontein Ctd	167 20	166	166	– 0 71
505	Du Pont-Nem.	522	514	515	– 1 34
390	Eastman Kodak	418	413	415	– 0 71
54	East Rand	52 10	52 60	52 60	+ 0 95
290	Electrolux	305	301 80	301 80	– 1 04
235	Ericsson	260 60	264 50	264 80	+ 1 61
445	Exxon Corp.	482	480	480 c	– 0 41
385	Ford Motors	404 80	406	406	+ 0 29
167	Free State	175	175	174 90	– 0 05
89	Gencor	89	86	86	– 3 37
275	Gén. Belgique	279	279	279	....
540	Gén. Electr.	559	558	558	– 0 17
600	Gen. Motors	637	635	635 c	– 0 31
52	Goldfields	49 20	49	49 50	+ 0 60
39	GdMetropolitan	40 30	40	39 50	– 1 98
98	Harmony	93 80	92 60	93	– 0 85
25	Hitachi	24 15	24 85	24 70	+ 2 27
680	Hoechst Akt.	680	681	682	+ 0 29

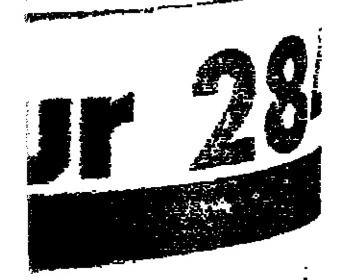
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
80	Imp. Chemical	85	85 36	85	....
123	Inco. Limited	123	124	124	+ 0 81
1110	IBM	1187	1181	1179 c	– 0 67
101	Ito-Yokado	103	104 10	104 10	+ 1 06
280	ITT	309 30	308 60	308 60	– 0 22
47	Matsushita	46 05	46 60	46 65	+ 1 30
1010	Merck	1049	1045	1045	– 0 38
676	Minnesota M.	703	715	714	+ 1 56
280	Mobil Corp.	271	269	269 c	– 0 73
27640	Nestlé	28400	28300	28505	+ 0 36
115	Norsk Hydro	114 70	115 80	115 80	+ 0 95
885	Petrofina	923	920	919	– 0 43
710	Philip Morris	745	741	741	– 0 53
130	Philips	137 80	137 10	137 10	– 0 50
167	Pres. Brand	167 50	166 10	165 90	– 0 95
183	Président Steyn	187 50	187 80	186	– 0 80
335	Quilmès	331	330 50	330 50	– 0 15
725	Randfontein	686	679	679	– 0 87
530	Royal Dutch	542	542	542	....
89	Rio Tinto Zinc	71	69	69 90	– 1 54
114	St Helena Co	113 10	113 80	113 80	+ 0 61
320	Schlumberger	336	330	331	– 1 19
82	Shell transp.	85	83 50	83 50	– 1 76
1730	Siemens A.G.	1769	1785	1783	+ 0 79
137	Sony	134 80	138 80	138	+ 2 37
164	T.D.K.	150	153 20	150 10	+ 0 06
12 50	Toshiba Corp.	12 55	12 80	12 70	+ 1 19
920	Unilever	949	951	951	+ 0 21
355	Unit. Techn.	361	353	354 c	– 1 93
885	Vaal Reefs	653	661	663	+ 1 53
260	Volvo	261 50	261	261	– 0 19
316	West Deep	296	295	295	– 0 33
215	West Hold.	217	220	220	+ 1 38
460	Xerox Corp.	487 70	485 70	485 70	– 0 41
1 61	Zambia Corp.	1 65	1 64	1 64	– 0 60

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/9	Cours des billets aux guichets – Achat	Cours des billets aux guichets – Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 988	8 975	8 660	9 250
ECU	6 794	6 781	....	....
Allemagne (100 DM)	306 070	304 900	295	310
Belgique (100 F)	15 104	15 096	14 500	15 350
Pays-Bas (100 fl.)	271 470	271 410	262	277
Danemark (100 krd)	84 290	84 190	79	87
Norvège (100 k)	104 780	104 720	100 500	106 500
Grande-Bretagne (£ 1)	11 723	11 772	11 300	12
Grèce (100 drachmes)	6 412	6 395	5	7 500
Italie (1 000 lires)	4 592	4 587	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	369 230	369 820	3 590	3 760
Suède (100 krs)	104 270	104 180	100	108
Autriche (100 sch)	43 470	43 410	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	5 200	5 183	4 900	5 450
Portugal (100 esc.)	5 135	5 130	4 600	5 400
Canada ($ can 1)	6 550	6 543	6 300	6 700
Japon (100 yens)	3 683	3 695	3 580	3 730

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/9
Or fin (kilo en barre)	92500	92700
Or fin (en lingot)	92400	92800
Pièce française (20 fr)	545	542
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	561	557
Pièce latine (20 fr)	536	541
Souverain	677	677
Pièce de 20 dollars	3800	3750
Pièce de 10 dollars	1950	2000
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3455	3440
Pièce de 10 florins	580	560



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le supplément Arts et Spectacles Rhône-Alpes-Suisse romande reparaît à partir de cette semaine et sera, désormais, publié dans les numéros datés dimanche-lundi.

Le prochain supplément paraîtra donc dans le journal daté 15-16 septembre 1985.

Au Liban

Des divergences entre mouvements chiites pourraient retarder la libération de Michel Seurat et de Jean-Paul Kauffmann

De notre correspondant

Beyrouth. – Les deux otages français, MM. Michel Seurat et Jean-Paul Kauffmann, dont la libération, croyait-on, suivrait immédiatement celle de la dernière fournée des prisonniers libanais (et palestiniens) du camp israélien d'Atlit, intervenue mardi 10 septembre, n'avaient toujours pas été relâchés mercredi en fin de matinée.

Au contraire, un nouvel élément de complication est intervenu : le chef du bureau politique de la milice chiite Amal, M. Akef Haïdar, a en effet déclaré : *« Il n'y a aucune relation entre la libération des prisonniers d'Atlit et celle des deux Français. Si, par bonheur, ils étaient relâchés maintenant, ce serait à l'occasion de la libération des prisonniers d'Atlit, mais certainement pas à cause de cela (...). Les ravisseurs avaient contacté M. Berri pour lui proposer de lier le sort de MM. Seurat et Kauffmann à celui des passagers américains du Boeing de la TWA, détourné en juin dernier sur Beyrouth. Ils voulaient un accord global (...) à condition que la France joue un rôle en recevant chez elle, en territoire français, les otages américains et français. M. Berri, qui a été un intermédiaire pendant l'affaire du détournement, avait proposé le 26 juin que les otages américains et MM. Seurat et Kauffmann soient remis à l'ambassade de France à Beyrouth en attendant la libération des prisonniers d'Atlit. Ça ne s'est pas fait. Israël a libéré les prisonniers quand il l'a voulu. Les États-Unis n'ont jamais exercé de pressions sur Israël. Donc, la raison pour laquelle la promesse* [de libérer les deux Français] *avait été faite n'ayant pas prévalu, celle-ci ne tient plus. »*

Est-ce à dire qu'Amal se rétracte ? Il semble plutôt qu'il faille attribuer ce rebondissement à la complexité des rapports internes au sein de la communauté chiite. Pour autant qu'on le sache, les ravisseurs de MM. Seurat et Kauffmann, enlevés sur la route de l'aéroport le 22 mai dernier, n'appartiennent pas à Amal, ni même au Hezbollah, mais, tout en étant proches de ce dernier, ils auraient traité avec Amal tout au long de cette affaire.

Ils demanderaient à présent la mise en liberté d'un Libanais, M. Wanis Naccache, condamné en France à la réclusion à perpétuité pour une tentative d'attentat commise le 18 juin 1980 au domicile de l'ancien premier ministre iranien, M. Bakhtiar, dans la banlieue parisienne. Ayant plus d'un problème, et plus d'un adversaire prêt à exploiter ces difficultés au sein de la communauté chiite, principalement le Hezbollah, Amal n'est certes pas désireux d'engager une épreuve de force dans l'affaire Seurat-Kauffmann et s'évertuera donc à en obtenir un règlement en douceur.

LUCIEN GEORGE.

● *Explosion d'une voiture-suicide au Liban du Sud.* – Une voiture-suicide a explosé ce mercredi matin 11 septembre près de Hasbaya, au Liban du Sud. Le conducteur a été tué et deux soldats de l'Armée du Liban du Sud (ALS, créée et financée par Israël) ont été blessés, a-t-on appris de bonne source à la frontière israélo-libanaise. – *(AFP.)*

L'IRAN NOTE « UNE CERTAINE BONNE VOLONTÉ » DE PARIS SUR LE CONTENTIEUX FINANCIER

L'Iran a noté *« une certaine bonne volonté »* de Paris en vue du règlement du contentieux financier franco-iranien portant sur 1 milliard de dollars, qui constituait, jusque-là, l'un des trois obstacles, selon Téhéran, à la normalisation des relations entre les deux pays, a indiqué mardi 10 septembre, à Paris, M. Hassan Rohani, président de la commission de la défense au Parlement iranien.

Lors d'une conférence de presse, à l'occasion d'une escale à Paris, M. Rohani n'a d'ailleurs plus cité que deux conditions à la normalisation des rapports franco-iraniens : que Paris n'aide plus l'« agresseur » irakien dans sa guerre contre l'Iran, et que les autorités françaises mettent fin aux activités des *« terroristes iraniens »* qui ont trouvé refuge en France.

Il a affirmé, à ce propos, que les attentats terroristes qui étaient perpétrés en Iran étaient *« préparés dans le détail »* à Paris.

M. Rohani, qui était accompagné de deux autres parlementaires iraniens, n'a toutefois pas donné de détails sur les tractations en vue du règlement du contentieux financier franco-iranien, né du refus de la France de rembourser un prêt de 1 milliard de dollars consenti en 1975 par le chah au Commissariat à l'énergie atomique (CEA).

Insistant sur le fait que la France devait faire le premier pas, il a souligné que, si les deux *« problèmes »* – aide à l'Irak et accueil aux réfugiés iraniens – étaient résolus, les autres questions pendantes entre les deux pays seraient *« très vite réglées »*. Il a ajouté, en réponse à une question, que cela pourrait même ouvrir la voie à une rencontre entre les deux ministres des affaires étrangères, MM. Roland Dumas et Ali Akbar Velayati.

LE NOUVEAU BREVET EST NÉ

Un décret et un arrêté publiés au *Journal officiel* du 8 septembre créent le nouveau brevet des collèges. Un examen sanctionne la formation délivrée au collège à la fin de la classe de troisième. Un jury composé de membres *« des personnels enseignants de l'Etat »* attribue ce diplôme aux élèves après trois épreuves écrites (français, mathématiques, histoire-géographie) et une prise en compte des résultats de l'année scolaire dans les autres disciplines.

L'examen doit avoir lieu au cours des neuf derniers jours de l'année scolaire. Les professeurs ne surveillent pas leurs propres élèves, et les copies sont anonymes. Mais les textes publiés restent discrets sur la participation des enseignants des établissements privés à cet examen. Le contentieux qui existe à ce sujet entre le ministère de l'éducation nationale et le Comité national d'action laïque reste entier (*le Monde* du 5 septembre 1985).

● *Préavis de grève à FR 3.* – Un appel à la grève a été lancé pour le jeudi 12 septembre sur FR 3 par la CFDT, les techniciens CGT, le Syndicat national des journalistes (SNJ) et le SNJ-CGT. Le conflit porte surtout sur l'introduction dans les rédactions régionales de la caméra à magnétoscope incorporé (la Bétacam), qui réduit les équipes de reportage (ou permet de les moduler différemment). Les syndicats dénoncent à la fois *« la dégradation des conditions de travail »* et *« le non-respect des accords conclus »*. Le SNJ proteste contre le fait que l'information régionale est *« exclue des heures de grande écoute »*. Le SNJ-CGT, qui parle de *« saccage de la politique de l'information régionale »*, réclame le maintien de magazines régionaux de 19 h 35 à 19 h 50. A la présidence de FR 3, on rappelle que l'introduction de la Bétacam s'est faite au bout de près de deux ans de négociations et qu'il n'y a pas eu un seul licenciement.

Sur CFM
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8)

MERCREDI 11 SEPTEMBRE
ALLO « LE MONDE »
(720-52-97)
UNE CURIEUSE RENTRÉE SOCIALE
une émission animée par **FRANÇOIS KOCH**
avec **ALAIN LEBAUBE**
et **MICHEL NOBLECOURT**

JEUDI 12 SEPTEMBRE
« LE MONDE » REÇOIT
RAYMOND FORNI
membre de la Haute Autorité de la communication audiovisuelle
avec **PHILIPPE BOUCHER**
et **MICHEL NOBLECOURT**

Le numéro du « Monde » daté 11 septembre 1985 a été tiré à 459 173 exemplaires

Sur le vif

Je te rencontre, moi non plus

Je viens de lire les journaux du matin. Je ne comprends pas. Ils font tout un foin sur la virée de Mitterrand à Mururoa. Je ne vois pas ce que ça a de tellement extraordinaire. Qu'il aille rôder sur l'atoll pour bien marquer son territoire, quoi de plus naturel. C'est le seul langage que comprennent ces chiens de Néo-Zélandais et d'Australiens. Et ils ne parlent pas du faface à farce – joli, non ? Je l'ai piqué au « Canard » – Fabius-Chirac. J'ai demandé à un copain du service politique où ça en était. Il m'a dit :

– C'est mal parti. Chirac fait des manières. On lui a proposé une date, le 6 octobre. Ça lui convient pas.

– Normal. Il a un dîner ce jour-là.

– Qu'est-ce que tu racontes ? C'est pas un dîner, c'est un discours. A Menton, devant les parlementaires du RPR. Et c'est le samedi 5. Il peut très bien être là le dimanche soir.

– Ça, le dimanche soir, c'est sacré, il regarde le film sur TF 1.

– Le film, il fera comme tout le monde. Il attendra de *s'être* écouté parler pour le soir.

– Et le 13 qu'est-ce qu'il fait ?

– Le 13 Fabius est pris. Il a son congrès. Du 14 au 20, Mitterrand ne sera pas là, il va au Brésil, alors...

– Alors quoi...

– Fabius ça ne le gênerait pas. Il préférerait même. Il n'attend que ça, l'occasion de débiner la boîte derrière le dos du patron. Mais Chirac, lui, non. Il veut se faire bien voir. Il pense à Matignon. Le 27, ça va pas, c'est la Saint-Narcisse. Le 2 novembre, encore moins, c'est la fête des morts. Après c'est Noël. Ça nous remet à l'année prochaine.

– Dis donc, mais si Fabius attend que Mitterrand reparte en voyage pour... Ça nous renvoie à quand ?

– Ben, justement, il se méfie, Mitterrand. A partir de janvier, il va rester là pour surveiller la boutique. Il ne bougera plus. A moins... A moins que les intérêts stratégiques de la France l'obligent à aller faire un saut à Saint-Pierre-et-Miquelon d'ici les élections.

CLAUDE SARRAUTE.

BOULEVARD MAGENTA A PARIS

Viol public

La nuit tombait, et Marie-Claude V., dix-neuf ans, serveuse dans un restaurant, marchait ce dimanche 8 septembre, vers 21 heures, en direction de la gare du Nord à Paris. Un train de banlieue et elle rejoindrait une amie, passerait la soirée avec elle. Elle marchait, tranquille. Jusqu'à ce soir-là, elle n'avait pas eu peur dans la rue. Quelqu'un, tout à coup, venu de derrière, lui tape sur l'épaule. L'homme ne lui laisse aucune chance. Il l'agrippe par les cheveux, l'entraîne vers la porte cochère du 156, boulevard Magenta. Deux autres les rejoignent. La jeune fille est couchée à terre. L'un lui tient les jambes, l'autre les bras. Et sur elle se penche un homme d'une vingtaine d'années, une balafre lui court de l'oreille à la mâchoire. Pendant de longues minutes, il la viole. Marie-Claude a un bras cassé, sa tête a heurté le sol. Paniquée, elle hurle. Les promeneurs, nombreux, ralentissent le pas. Elle entend une voix dans le brouillard : *« T'as vu ce qu'ils lui font ? C'est dégueulasse. »* Mais personne ne lui vient en aide. Les passants reprennent leur chemin.

Les violeurs, en abandonnant leur victime, lui volent 350 F et sa carte d'identité. Marie-Claude appelle à l'aide. *« Faites quelque chose, ne les laissez pas partir. »* Mais personne ne réagit. Personne non plus pour l'aider à se relever, l'emmener à l'hôpital Lariboisière, où elle se rend seule. Jusqu'à 3 heures du matin, on l'y soigne. On constate le viol, la fracture du bras. On lui prescrit un arrêt de travail de trente jours. Et la jeune fille rentre chez elle.

Le lendemain, elle se rend au commissariat Saint-Vincent, dans le dixième arrondissement, où elle porte plainte. Elle ne peut que raconter, décrire imparfaitement ses agresseurs, tous trois, selon elle, de type nord-africain ; dont l'un d'eux – le balafré – correspond au signalement d'un homme qui a, à deux reprises, violé sous la menace d'un tournevis des femmes dans les appartements du même quartier, qu'il cambriolait.

Une piste pour les enquêteurs.

AGATHE LOGEART.

● *Au Texas, exécution d'un homme pour un crime commis à l'âge de dix-sept ans.* – Charles Rumbaugh, vingt-huit ans, condamné pour le meurtre d'un bijoutier, commis alors qu'il avait dix-sept ans, a été exécuté par injection, mercredi 11 septembre, ont annoncé des responsables de la prison de Huntsville (Texas).

L'organisation Amnesty international avait protesté contre la sentence prononcée contre Rumbaugh, l'estimant contraire à des accords internationaux qui interdisent d'appliquer la peine capitale pour des crimes commis par des mineurs.

Le championnat du monde d'échecs

TROISIÈME PARTIE CALME ET NULLE

Retour au calme, mardi, dans la troisième partie du championnat du monde avec le bon vieux gambit de la dame maintes fois joué par Karpov et Kasparov lors de leur premier match. Il fallait bien une nouveauté. Elle eut lieu au 7e coup (Db3). Le champion du monde réfléchit vingt-neuf minutes pour y répondre et égalisa la position. Au 16e coup, le challenger prit à son tour trente-trois minutes pour jouer Fb1, que Karpov n'eut aucun mal à contrer. Quatre coups après, il proposait la nullité, immédiatement acceptée par son adversaire.

Kasparov garde son avance (2-1) mais reste à la merci de l'égalisation, qui, s'il peut la maintenir au terme des vingt-quatre parties, suffit à Karpov pour conserver sa couronne. Jeudi, quatrième partie.

Blancs : KASPAROV
Noirs : KARPOV
Troisième partie
Gambit de la dame

1.	d4	Cf6	12.	é4	dxé4
2.	ç4	é6	13.	Fxé4	Tb8
3.	Cf3	d5	14.	0-0	b5
4.	Cç3	Fé7	15.	Tfé1	Db6
5.	Fg5	h6	16.	Fb1	Fb7
6.	Fxf6	Fxf6	17.	Dç2	g6
7.	Db3	ç6	18.	d5	éxd5
8.	é3	Cd7	19.	Cxd5	Fxd5
9.	Td1	0-0	20.	Txd5	Tfd8
10.	Fd3	b6	21.	Nulle	
11.	çxd5	çxd5			





